

Université de Poitiers

Faculté Lettres et Langues

Master 2 Ingénierie des Médias pour l'éducation

LES BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES

*D'hier à aujourd'hui,
La transmission d'un savoir.*

Delphine BERRONEAU

Sous la direction de Jean-François CERISIER

Date de soutenance



Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Delphine Berroneau, Les bibliothèques numériques. D'hier à aujourd'hui, la transmission d'un savoir (2005). Mémoire de Master Ingénierie des Médias pour l'Education: UFR Lettres et Langues – Université de Poitiers

Le 13 octobre 2005, l'auteure, Mme Delphie berroneau, et son directeur de mémoire, M. Jean-François Cerisier, de l'Université de Poitiers, ont autorisé la bibliothèque numérique, Les Classiques des science sociales, à diffuser, en version intégrale, en versions téléchargeables, ce mémoire de maîtrise déposé en octobre 2005.



Courriel: delphine.berroneau@laposte.net

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.
Pour les citations : Times 10 points.
Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : A4.

Édition complétée le 21 juillet 2005 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec.



Résumé du mémoire :

Durant ces dernières décennies, les bibliothèques ont évolué. Leur public s'est diversifié au fur et à mesure de l'élargissement de leur offre. Aujourd'hui, les bibliothèques municipales deviennent médiathèques, et certaines d'entre elles numérisent leurs documents, afin de les mettre à la disposition de tous. Une fois numérisés, ces documents sont organisés et indexés puis mis en ligne, associés à divers services : une bibliothèque numérique est constituée. De nombreuses bibliothèques francophones existent actuellement, ce mémoire propose de démontrer que même si ces bibliothèques numériques sont inspirées des bibliothèques traditionnelles pour la formation et l'organisation de leur collection ainsi que en ce qui concerne l'offre de services, elles constituent aussi une innovation et une évolution. Pour reprendre le titre du mémoire : elles ne permettent pas une meilleure diffusion des documents, mais une autre forme de transmission des savoirs.

Mots-clés : bibliothèque, bibliothèque numérique, documents numérisés, savoirs, indexation.

Sommaire

Introduction7

I. Des bibliothèques traditionnelles aux bibliothèques numériques 11

Quelques points historiques.....	12
Bibliothèques en antiquité : rouleaux de papyrus.....	12
Au Moyen Age : le temps des manuscrits.....	13
De la Renaissance à la révolution française : l'imprimerie s'invente puis se démocratise.....	14
Le XIX ^e siècle et la révolution industrielle : l'essor du livre.....	15
<u>Une nouvelle ère pour les bibliothèques françaises : le XX^e siècle.....</u>	<u>18</u>
Les bibliothèques au début du XX ^e siècle.....	18
L'arrivée des nouvelles technologies.....	19
Mise en ligne des catalogues et coopération.....	20
Apparition des collections numériques.....	21
<u>Qu'est-ce qu'une bibliothèque ?.....</u>	<u>23</u>
Rôles et missions d'une bibliothèque.....	23
La bibliothèque française actuelle.....	25
Une autre forme de transmission des savoirs.....	26
La bibliothèque et l'Education nationale : les origines d'un partenariat.....	28
<u>Qu'est-ce qu'une bibliothèque numérique ?.....</u>	<u>31</u>
Pourquoi une bibliothèque numérique ?.....	31
La, ou les, bibliothèque(s) numérique(s).....	32
Définition de la bibliothèque numérique.....	33
La bibliothèque numérique et ses cousines.....	35

II. Les bibliothèques numériques aujourd'hui36

<u>La formation d'une bibliothèque numérique.....</u>	<u>37</u>
Définition d'un corpus à numériser.....	37
La numérisation.....	38
L'indexation.....	39
La diffusion des documents.....	40
<u>Bibliothèques numériques et bibliothèques traditionnelles : la coopération.....</u>	<u>42</u>
Evolution pour les bibliothèques et les bibliothécaires.....	42
Evolution pour l'utilisateur.....	44
Deux services complémentaires.....	45
Le programme de numérisation du patrimoine français.....	46

<u>Mythes et réalités des bibliothèques numériques</u>	<u>48</u>
De la bibliothèque d’Alexandrie aux Lumières : l’angoisse de la perte	48
L’accumulation des savoirs : peurs et utopies	50
Le projet Google Print.....	51
La réplique européenne	53

III. Huit bibliothèques numériques.....55

<u>Les bibliothèques numériques francophones</u>	<u>56</u>
Typologie des bibliothèques numériques.....	56
La constitution d’un groupe de sites	58
La constitution d’une grille d’étude.....	59
<u>Présentation des huit bibliothèques numériques.....</u>	<u>65</u>
Présentation des huit sites.....	65
Typologie des huit sites.....	67
<u>Le contenu des bibliothèques numériques</u>	<u>70</u>
Sélection des documents numérisés.....	70
L’accès aux documents	72
Les services.....	74
La communication des documents.....	76

Conclusion79

Bibliographie82

Annexes88

- Annexe 1: Gallica : grille d’étude
- Annexe 2: La Collection numérique de la Bibliothèque nationale du Québec : grille d’étude
- Annexe 3: Les Classiques des sciences sociales : grille d’étude
- Annexe 4: Les Classiques des sciences sociales : questionnaire. Réponse de Jean-Marie Tremblay, le 13/04/2005
- Annexe 5: Le Conservatoire Numérique des Arts et Métiers
- Annexe 6: Le Conservatoire Numérique des Arts et Métiers : questionnaire. Réponse de Geneviève Deblock, le 15/07/2005.
- Annexe 7: Bibliothèque numérique de la bibliothèque municipale d’Orléans : grille d’étude
- Annexe 8: La bibliothèque numérique de la bibliothèque municipale d’Orléans : questionnaire. Réponse d’Aurélié Bosc, le 20/07/2005.
- Annexe 9: Normannia : grille d’étude
- Annexe 10: La Bibliothèque de Lisieux : grille d’étude

- Annexe 11: La Bibliothèque électronique de Lisieux et Miscellanées : questionnaire. Réponse d'Olivier Bogros, le 14.07.2005.
- Annexe 12: Miscellanées : grille d'étude
- Annexe 13: Référencement des bibliothèques numériques : recherche par mots-clefs



Introduction

Les livres, depuis leur création et au cours des siècles, ont été l'objet de multiples représentations et croyances. Objets de connaissances, de pouvoir ou de menace, parfois interdits, il n'y a qu'à survoler les légendes et mythes qui leur sont rattachés pour s'apercevoir des nombreuses empreintes qu'ils ont laissées dans la culture occidentale.

En France, la bibliothèque a longtemps été vue comme obscure, silencieuse, réservée à une élite. Contrairement aux Etats-Unis, où elle est très fréquentée depuis plusieurs dizaines d'années, et donc plus familière, la bibliothèque française reste un sanctuaire intimidant dans l'imagerie populaire. Et pour cause : ce n'est que dans les années cinquante que les bibliothèques voient arriver une nouvelle ère, sous la forme de subventions, manifestations d'un regain d'intérêt de l'Etat qui souhaite rattraper enfin le retard pris en France en matière d'aménagement des bibliothèques. L'arrivée de l'informatique et des nouvelles technologies fait le reste, et l'image des bibliothèques change graduellement, comme le remarquent A-M Chaintreau et R Lemaire : « *Les ordinateurs contribuent bien, par incomptabilité, à chasser la poussière des bibliothèques* »¹. L'apparition progressive des ordinateurs et de l'informatique permet l'évolution de ces représentations négatives : les bibliothèques, en ouvrant leur porte aux ordinateurs, laissent entrer la modernité.

La deuxième grande évolution française (et internationale) est l'arrivée des bibliothèques sur Internet. Mise en ligne des catalogues tout d'abord, puis de documents numérisés dans le milieu des années 90. Apparaissent alors sur le Net de nombreuses « bibliothèques numériques », proposant documents de référence, documents patrimoniaux, textes ou images, œuvres complètes parfois. Elles font suite à une prise de conscience importante pour la francophonie, car comme le souligne Marie-Claude Vettraino-Soulard : « *Internet est rapidement devenu un outil performant*

¹ Anne-Marie Chaintreau et Renée Lemaire, *Drôles de bibliothèques, le thème de la bibliothèque dans la littérature et le cinéma*, Editions du Cercle de la librairie, Paris, 1993 (p44).

d'hégémonie économique et un instrument puissant de domination culturelle »². Internet se conçoit comme un nouveau moyen de diffusion culturelle pour la francophonie, et les bibliothèques numériques francophones fleurissent dès le milieu des années quatre-vingt dix, proposant en ligne documents patrimoniaux, textes, sons et images.

Nous tenterons de définir ici en quoi les bibliothèques numériques sont les dignes descendantes des bibliothèques, et en quoi elles s'en démarquent. En d'autres termes : en quoi les bibliothèques numériques s'inspirent puis diffèrent de leur modèle premier, la bibliothèque traditionnelle, dans leur objectif de diffusion du savoir ?

Nous nous attacherons ici plus précisément aux bibliothèques numériques francophones, et nous essayerons de comprendre, presque 10 ans après leur mise en place, leur rôle dans la diffusion de la culture francophone.

Mais pour commencer, où en sommes-nous en matière de bibliothèque francophone ? Puis, pour observer le problème sous un autre angle, dans quelle mesure peut-on librement accéder à la culture francophone grâce aux actuelles bibliothèques numériques ? Qu'est-ce qui est proposé en matière de bibliothèques numériques francophones sur Internet ? Peut-on véritablement parler de progrès dans l'accès au savoir ? Y a-t-il simple accumulation ou recherche d'un service nouveau, d'un public nouveau ?

Le problème principal qui se pose au commencement d'une étude des bibliothèques numériques est tout d'abord celui de la définition des termes : qu'est-ce qui différencie une bibliothèque numérique, une bibliothèque électronique, ou encore une bibliothèque virtuelle ? De nombreux chercheurs se sont penchés sur la question, et nous verrons par la suite que l'emploi du terme « numérique » ou « virtuelle » n'est pas anodin, ne serait-ce que dans le choix du panel des bibliothèques en ligne que nous étudierons.

Le second problème est celui de la classification à l'intérieur même du panel. Il ramène à la création de frontières entre les disciplines : à titre d'exemple, une bibliothèque qui mettrait en ligne l'œuvre de Zola pourrait être consultée par des étudiants ou chercheurs de lettres, de sciences sociales ou d'histoire. C'est pourquoi cette classification se heurte avant tout au problème posé par la

² Marie-Claude Vetraino-Soulard, *les Enjeux culturels d'Internet*, Hachette Education, Paris, 1998.

pluridisciplinarité des contenus : il est difficile de les dissocier et de les compartimenter dans la mesure où nombre d'entre elles traitent aussi bien des lettres que des écrits scientifiques. Il sera donc utile d'insister sur l'objectif lié à la construction de chaque bibliothèque numérique, sur le public visé, et d'étudier la constitution de la collection.

D'une manière générale, le point central de notre étude sera le suivant : de quelle manière les bibliothèques numériques comptent-elles favoriser l'accès au savoir : en suivant pas à pas le modèle des bibliothèques physiques ou au contraire en inventant de nouveaux services ? Les contraintes posées par la structure du mémoire nous invitent à mettre de côté toute forme de réflexion d'ordre sociologique, nous ne nous poserons pas ici la question de l'origine sociale des consommateurs des services et savoirs offerts par les bibliothèques numériques. Evidemment, l'utilité des bibliothèques numériques serait grandie par l'élargissement du public utilisant ce nouveau service culturel, mais de telles réflexions constituent en elles-mêmes un sujet de mémoire et nous préférons nous arrêter au caractère technique plus propre à la formation dans laquelle s'inscrivent nos travaux. Nous ne chercherons pas non plus à enrichir la discussion selon laquelle les bibliothèques numériques risqueraient un jour de remplacer les bibliothèques traditionnelles. Ce débat, très représentatif des inquiétudes générales liées aux nouvelles technologies, est encore très loin d'être d'actualité.

Le problème central de ce mémoire n'est donc pas l'existence ou non d'un danger pour l'avenir de nos bibliothèques, ou encore s'il y a ou pas démocratisation du savoir, mais l'étude de l'évolution de l'accès au savoir et de la mise en place des jalons conduisant à une potentielle démocratisation par le biais de l'informatisation. Ce mémoire est avant tout une étude structurelle où sera posé un regard critique sur les bibliothèques numériques et sur les éventuelles évolutions à en attendre, voire sur les innovations à mettre en place.

Mais avant tout, il nous faut commencer par expliquer le rôle d'une bibliothèque en général, puis d'une bibliothèque numérique en particulier. Ainsi, nous tenterons d'observer en quoi cette dernière est le prolongement logique de la bibliothèque traditionnelle, logique dans le sens où il y a eu évolution de la manière de stocker et de transmettre le savoir.

Nous pourrions expliquer ensuite en quoi ce produit se démarque de son modèle premier, par de nouvelles formes et de nouvelles représentations. Nous essayerons alors de définir précisément ce

qu'est une bibliothèque numérique, quels sont ses objectifs, pour en arriver avec plus de précision aux bibliothèques numérique francophones.

Pour cela, nous étudierons ce que propose un petit panel de bibliothèques numériques francophones libres d'accès, et comment ces collections sont mises en valeur. Nous prendrons soin pour cela de choisir des sites encore en fonctionnement, c'est-à-dire mis à jour régulièrement. Grâce à l'élaboration d'une grille d'analyse, nous essayerons de décrire en détail la structure et le contenu du site, afin de nous faire une idée sur les services proposés aux utilisateurs des bibliothèques numériques francophones. Nous tenterons d'observer avec précision quels dispositifs sont employés, quels services pour quelles ressources, et comment ces informations et ces connaissances s'organisent pour répondre aux besoins du public.



I. Des bibliothèques traditionnelles aux bibliothèques numériques

« Tout ce qui reste d'une civilisation est ce qu'elle a écrit. On peut écrire avec des monuments comme avec l'alphabet, mais à un certain moment, « ceci » a tué « cela ». » Notre Dame de Paris, Victor Hugo³.

Nous retrouvons dans la construction des bibliothèques actuelles les multiples influences qui ont joué au fil des siècles et ont influencé sur son développement. Les bibliothèques en France ont trouvé leur origine dans les monastères médiévaux, sous influence romaine. La découverte de l'imprimerie a été ensuite à l'origine de transformations majeures telles que la mise en place du métier de bibliothécaire par exemple.

« *Les bibliothèques sont à la fois un instrument de travail (et de loisir culturel) et un conservatoire du patrimoine intellectuel de l'humanité.* », explique Denis Pallier en introduction de son étude *Les bibliothèques*⁴. Selon lui, l'histoire des bibliothèques est ainsi liée à l'histoire nationale des pays et aux mouvements des idées qui s'y forment. Grâce à une première recherche historique sur l'origine des bibliothèques françaises, nous montrerons l'origine de leur développement.

³ Victor Hugo, *Notre Dame de Paris*, Editions Garnier, Paris, 1961.

⁴ Denis Pallier, *Les bibliothèques*, Presses Universitaires de France, Paris, 2002.

Quelques points historiques

Bibliothèques en antiquité : rouleaux de papyrus

Le mot « bibliothèque » est apparu en Grèce. Avant cela, des bibliothèques existaient déjà en Mésopotamie et en Egypte.

La bibliothèque antique la plus connue reste la bibliothèque d'Alexandrie, construite en Egypte grecque par Ptolémée II Philadelphe et confiée aux soins de Démétrios de Phalère. Selon les écrits de Strabon, datant du 1er siècle avant Jésus-Christ, l'édifice contenait une colonnade, une salle de lecture et un collège : si cette bibliothèque n'est pas ouverte au public et se trouve construite dans un but de richesse et de pouvoir, elle est déjà liée à l'étude et à la recherche. Les Ptolémée déployèrent de grands moyens, parfois moralement contestables, pour rassembler une copie de chaque œuvre grecque et la traduction des ouvrages étrangers les plus importants, pour une bibliothèque « universelle ».

Avec l'accumulation de tous les volumina, de tous ces textes d'origines diverses, Démétrios de Phalère sera l'un des premiers à se pencher sur la bibliothéconomie, la catalographie et la critique de texte. Nous assistons ensuite à l'apparition de traités bibliographiques et au développement d'une véritable science bibliothéconomique.

Les bibliothèques se multiplient à Rome, du 1^{er} siècle avant Jésus-Christ jusqu'au début de l'ère chrétienne, et les empereurs romains créent la bibliothèque publique : on en compte 24 à Rome à la fin du règne de Constantin, à la fin du IV^e siècle. Les volumina disparaissent peu à peu à la fin de l'Antiquité, remplacés par les codex de parchemin, plus solides. Les guerres et les grandes invasions précipitent la disparition des rouleaux de papyrus, et la plupart des bibliothèques antiques sont anéanties. Le III^e siècle voit alors les bibliothèques chrétiennes prospérer, et au VI^e siècle, la plupart des cathédrales possèdent leur bibliothèque. Tout au long du Moyen Age, les bibliothèques envahissent le monde occidental.

Au Moyen Age : le temps des manuscrits

En Occident, du VI^e et VII^e siècle, les bibliothèques païennes, publiques et privées, disparaissent au profit des bibliothèques chrétiennes : les monastères et les cathédrales deviennent pour plusieurs siècles le refuge de la culture livresque. Même si les invasions des IX^e et X^e siècles voient la destruction de plusieurs monastères, la croissance des bibliothèques médiévales reprend vite : chaque monastère possède bientôt sa petite bibliothèque, enrichie par le travail des scribes.

Deux types de bibliothèques se dégagent bientôt : les bibliothèques ecclésiastiques et les bibliothèques princières.

Les bibliothèques ecclésiastiques mettent tout d'abord en place des collections utilitaires : en relation avec les cérémonies liturgiques ou avec le programme d'enseignement des écoles monastiques et épiscopales. Puis l'hostilité des chrétiens envers la culture païenne s'atténue avec la christianisation de l'Empire, et du milieu du VIII^e à la fin du IX^e siècle, sous l'impulsion de la Renaissance carolingienne, les bibliothèques s'ouvrent à la littérature profane et contribuent au sauvetage de la plupart des textes antiques. Le travail de copie est encouragé pendant qu'une nouvelle écriture se développe : la caroline. Les copistes médiévaux seront pour beaucoup dans la conservation des textes et de la culture antiques, même si les bibliothèques monastiques restent encore principalement des lieux de stockage. L'organisation de véritables salles de lectures ne se fait qu'au XIV^e siècle, en parallèle avec l'essor des collèges et le développement de la lecture muette : les livres y sont enchaînés à leur pupitre (les murs étaient destinés à la décoration). Cette mutation touche rapidement tout l'Occident, et les bibliothèques commencent à s'ouvrir au public et à d'autres disciplines. De nouveaux outils de travail apparaissent : les catalogues accessibles aux usagers, le développement des citations et du classement, des catalogues collectifs.

Les bibliothèques privées ou princières, quant à elles, sont à l'image du renouveau intellectuel et de la diversification des intérêts des XVII^e et XVIII^e siècles : elles se multiplient, avec une préférence pour les belles lettres et l'histoire, le progrès des sciences et des arts, au détriment des sciences religieuses et du droit. Cette époque voit aussi les progrès de l'alphabétisation, la diffusion des périodiques, la généralisation de l'acte de lecture.

De la Renaissance à la révolution française : l'imprimerie s'invente puis se démocratise

A la Renaissance, en effet, la population lettrée augmente. Gutenberg invente l'imprimerie au milieu du XV^e siècle : le manuscrit est rapidement supplanté par le livre imprimé et les livres comme les lecteurs sont plus nombreux. Les ouvrages imprimés déferlent sur le royaume, moins chers, moins fragile, beaucoup plus rapides à la confection. Les bibliothèques royales et privées s'institutionnalisent, et François 1^{er} crée en 1537 le dépôt légal : tous les ouvrages publiés dans le royaume doivent désormais entrer dans les collections royales. La Renaissance, avec la Réforme et la Contre-réforme, a contribué à un changement de taille, d'organisation et d'usage des bibliothèques. Avec l'accroissement des collections, se profile la nécessité d'organiser différemment les bâtiments, les accès et les classifications. Les bibliothèques se dotent de rayonnages muraux du dernier quart du XVI^e siècle jusqu'au milieu du XIX^e, et la salle de lecture devient en même temps magasin. Les bibliothèques les mieux placées face au développement des livres imprimés restent les bibliothèques privées, comme celles, célèbres, de Richelieu et de Mazarin. Le modèle est celui d'une bibliothèque docte, humaniste, fondée sur la connaissance des bons ouvrages, mais plus souvent esthétique qu'érudite. Avec elle naît la notion de « livres anciens » et de fonds spécialisés. Des bibliothèques universitaires se construisent en France au début du XVII^e siècle, ayant pour objectif affirmé de s'adresser à un public plus large. S'ouvrent alors de grandes bibliothèques universitaires à l'étranger, comme par exemple celle de Göttingen en Angleterre, mais sans réel équivalent en France. A cette époque, le public ne peut véritablement avoir accès aux livres que grâce aux bibliothèques religieuses, parfois ouvertes aux non ecclésiastiques. Ce n'est qu'au XVI^e siècle, que l'on commence à penser qu'une grande collection de livres doit être ouverte à tous. Un mouvement d'ouverture des bibliothèques au public, et de création de bibliothèques publiques, s'exerce en Province à l'initiative du clergé. Il s'accélère au XVIII^e siècle, quand les bibliothèques privées et savantes ne satisfont plus les besoins grandissant de la population. Des bibliothèques disparates, de part leur statut, leur moyen et l'ampleur de leur collection, s'ouvrent petit à petit, parallèlement au développement de cabinets de lecture, dans la seconde moitié du XVIII^e en France, en Allemagne, en Angleterre ou en Suisse, où les livres sont consultés ou empruntés contre paiement.

Au cours de la révolution française, les bibliothèques religieuses, privées ou savantes (universitaires ou académiques) sont le plus souvent saisies. Cet usage accompagne souvent les conflits

idéologiques, mais un élément nouveau apparaît : tous ces livres confisqués vont permettre de dégager un patrimoine national inconnu jusqu'alors. La plupart des livres confisqués reviennent à la Bibliothèque nationale, ou enrichissent différentes institutions privées ou publiques, au gré des relations personnelles et des influences. Une nouvelle distribution a lieu après la chute de Napoléon, non sans quelques autres anomalies. En 1790 est lancé le projet de « bibliothèque universelle de France » : établir le premier catalogue national des livres, avec l'adoption d'un système de classement unique.

Le XIX^e siècle et la révolution industrielle :

l'essor du livre

Au XIX^e, la production du livre continue d'augmenter. Avec elle, de nouveaux problèmes se posent, et de nouvelles solutions sont trouvées : on stocke dans des magasins les livres devenus trop nombreux pour les rayonnages des salles de lecture, on forme des professionnels pour le classement, le catalogage et la communication des documents. Les bibliothèques se diversifient : universitaires, spécialisées, savantes, scolaires, paroissiales et populaires. Mais à la fin du siècle, les bibliothèques publiques traditionnelles ne changent plus, à la différence de plusieurs autres pays où elles évoluent. En France, elles s'ouvrent à l'ensemble des citoyens, suivant par là l'idéologie des Lumières, mais elles répondent encore mal aux besoins du public. Les bibliothèques municipales se concentrent sur l'histoire locale et la bibliophilie, malgré et à cause d'un manque évident de moyen en personnel et en crédits. De nombreux réseaux de diffusion essaient de répondre à la question de l'instruction du peuple et de son accès à l'information. Des actions publiques sont conduites sous le 2nd Empire ou sous la IV^e République concernant les bibliothèques scolaires comme substitut des bibliothèques communales. Des actions de propagande sont menées autour de la lecture publique, poursuivies par des associations. A la fin du XIX^e siècle, on compte 3000 bibliothèques populaires en France, mais leurs fonds sont encore très limités, et leurs financements discontinus. Les universités actuelles, en tant que lieu de formation et de recherche, s'établissent elles aussi progressivement sur le territoire français. Mais elles ne s'organisent que dans la seconde moitié du XIX^e, sur le modèle allemand (au premier rang des bibliothèques universitaires au XIX^e siècle), et avec beaucoup de retard. Enfin, suivant cette multiplication et cette diversification des bibliothèques, le XIX^e siècle est celui de la professionnalisation du bibliothécaire : au début du

siècle encore, le bibliothécaire est un érudit, un linguiste, membre de sociétés savantes ou d'académie, comme Sainte-Beuve ou Lecomte de Lisle. Mais petit à petit, les professionnels arrivent en bibliothèque, et donnent naissance au métier de bibliothécaire.

Quelques dates importantes dans l'histoire des bibliothèques

Antiquité

- _____ Naissance du mot "bibliothèque"
- _____ Développement de traités bibliographiques et de la science bibliothéconomique
- _____ Le codex et le parchemin remplacent volumen et papyrus
- _____ Les empereurs romains créent la bibliothèque publique

Moyen Age

- _____ Invention de la caroline
- _____ Organisation des premières salles de lecture

XVI^e siècle

- _____ Augmentation de la population lettrée
- _____ 1537: instauration du dépôt légal par François 1er
- _____ Augmentation des collections:
Apparition des rayonnages
Les salles de lecture deviennent aussi magasins

XVII^e siècle

- _____ Mouvement d'ouverture des bibliothèques au public

XVIII^e siècle

- _____ Révolution Française:
Confiscation des livres
Projet de "Bibliothèque universelle de France"

XIX^e siècle

- _____ La production mondiale d'imprimés augmente
- _____ Formalisation des catalogues, du prêt inter-bibliothèques et des échanges internationaux
- _____ Création de bibliothèques populaires en France
- _____ Diversification des bibliothèques
- _____ Naissance du métier de bibliothécaire

XIX^e siècle

- _____ 1945: Création de la Direction des bibliothèques de France au Ministère de l'Éducation nationale (ultérieurement Direction des bibliothèques et de la lecture publique)

Une nouvelle ère pour les bibliothèques françaises : le XX^e siècle

Au XIX^e siècle, nous l'avons vu, la production mondiale d'imprimés augmente, et différents types de bibliothèques étendent leurs acquisitions dans le but de répondre à une clientèle plus nombreuse et mieux formée. Pour répondre à ces nouveaux besoins documentaires, la plupart des bibliothèques ou des centres de documentation doivent faire appel à la coopération nationale ou internationale.

A la fin du XX^e siècle, la nature des documents change, ainsi que leur mode de création, de diffusion et de conservation. Les bibliothèques se doivent de marcher de concert avec les besoins du public en accueillant les médias sonores et audiovisuels : le progrès de l'informatique provoque alors une mutation dans la gestion interne des bibliothèques et dans la coopération inter bibliothèque.

Les bibliothèques au début du XX^e siècle

Au cours du XX^e siècle, tous les pays ne se situent évidemment pas au même niveau de développement en matière de bibliothèque. Les pays anglo-saxons arrivent en tête, suivis des pays scandinaves et des pays germaniques. Ils développent leurs bibliothèques en suivant des normes ambitieuses, créant de puissantes associations professionnelles et des réseaux de coopérations multiformes et dynamiques.

La chronologie est différente en France, déjà en retard à la fin du XIX^e siècle par rapport à l'Allemagne, l'Angleterre ou les Etats-Unis. En 1906, pour parer à cet état de fait, l'Association des bibliothécaires français est créée, proposant une réflexion sur les bibliothèques en tant que service public, en s'appuyant sur les modèles étrangers. Le modèle principal des années 20 et 30 est le modèle américain. Mais quand arrive la seconde Guerre mondiale, tout reste à faire, que ce soit en matière de bibliothèques publiques ou de bibliothèques universitaires par exemple.

L'après-guerre voit arriver une phase d'équipement et de mise à niveau des organismes documentaires français. En 1945, la Direction des bibliothèques de France est créée au ministère de l'Education nationale (ultérieurement Direction des bibliothèques et de la lecture publique, la DBLP), pour la mise en place d'une tutelle unique pour les bibliothèques publiques, les bibliothèques universitaires et les bibliothèques de grands établissements.

L'arrivée des nouvelles technologies

L'informatisation des bibliothèques a commencé au début des années 70, avec le développement de grands systèmes centralisés pour le partage des catalogues et des données bibliographiques sous forme numérique. Les années 80 voient apparaître de nouveaux systèmes de gestion permettant de traiter localement, dans chaque bibliothèque, la chaîne documentaire classique : suivi des commandes, enregistrement des documents, catalogage, catalogues en ligne pour les lecteurs, suivi du prêt des documents. L'informatisation se fait sans grande rupture avec les normes ou usages établis pour la conception de catalogues bibliographiques, principalement grâce à l'ISBD (International Standard Bibliographic Description), qui normalise le balisage des fiches de catalogues, et qui a préparé le passage en format d'échange des notices numériques.

Très vite, les nouvelles technologies laissent entrevoir l'aide considérable qu'elles peuvent apporter pour le catalogage et les échanges internationaux : élément traditionnel de la coopération entre bibliothèques, les catalogues bibliographiques sont présents dans tous les pays développés et interrogeables en ligne. Mais l'outil informatique doit d'abord être développé pour répondre aux besoins de traitement particulier liés au multilinguisme et aux nombreuses écritures des documents à traiter dans le cadre d'échanges mondiaux : au niveau Nord-américain, puis au niveau international, des applications informatiques propres sont donc développées. Ils permettent bientôt la création de normes internationales portant sur le format d'échange des données descriptives, sur le codage des caractères pour les différents types d'écriture, sur les protocoles d'interconnexion des catalogues en ligne. Des fournitures de documents à distances sont ainsi adoptées et mises en application. C'est grâce à tous ces efforts, et malgré quelques petites différences dans la structuration des données, que le secteur des bibliothèques est aujourd'hui très normalisé. Cette normalisation s'effectue au niveau international grâce à des associations professionnelles comme

l'IFLA (International Federation of Library Associations), l'ALA (American Library Association) aux Etats-Unis, le Sous-comité 4 du Comité technique 46 de l'ISO « Informatisation et information en documentation » en France. Au niveau européen, des programmes de subvention de projets coopératifs de bibliothèques sont mis en place pour la création d'un pôle européen aussi actif que celui du continent nord-américain.

Mais en plus du système de gestion des bibliothèques (le catalogue classique), il faut maintenant ajouter un système de gestion des ressources numériques, à compléter au fur et à mesure de la constitution des collections numériques.

Mise en ligne des catalogues et coopération

L'idée d'un système d'information et de coopération est antérieure au XX^e siècle : les premiers catalogues collectifs remontent au Moyen Age, et la première tentative de catalogue collectif national en France a eu lieu après la révolution française. Au XX^e siècle cependant, la pression économique et la montée documentaire accélèrent la mise en place d'une collaboration massive. Durant les soixante dernières années, la coopération s'est appliquée à toutes les fonctions majeures de la bibliothèque, et les nouvelles technologies interviennent maintenant à toutes les étapes de la chaîne du livre, les transformant parfois. Le traitement et le catalogage sont transformés par l'informatisation et les nouvelles offres de services bibliographiques.

La bibliothèque produit son catalogue informatisé en copiant, par téléchargement, les notices bibliographiques ou en créant les données manquantes, en améliorant la productivité et en assurant la cohérence des catalogues locaux et des catalogues nationaux. En France, ces outils connaissent une évolution considérable : nous pouvons prendre pour exemple SUDOC⁵, le catalogue des bibliothèques universitaires françaises (et autres établissements d'enseignement supérieur) qui contient « *plus de 5 millions de références de monographies, thèses, périodiques et autres types de documents* ». La consultation des documents est ainsi facilitée : un système de communication permet de mettre à disposition de l'utilisateur des ressources existant ailleurs. C'est au cours des années 70 que cet accès aux documents extérieurs est devenu l'une des fonctions majeures des bibliothèques. L'acquisition aussi, avec par exemple l'expansion des périodiques électroniques,

⁵ <http://www.sudoc.abes.fr/>

impose une nouvelle forme de coopération : des groupes d'achat permettent de meilleures conditions avec le fournisseur. Les documents les plus anciens s'ouvrent aussi au public grâce aux nouvelles technologies. Avant conservés loin du public, car souvent fragiles, ils peuvent maintenant être numérisés, puis mis en ligne à la disposition de tous.

Apparition des collections numériques

Les documents numériques n'ont été considérés comme objets d'acquisition et d'intégration dans les collections qu'avec l'apparition du cédérom, dans les années 80, utilisé tout d'abord comme support d'information reproduisant la version papier. Les cédérom pouvaient poser quelques problèmes, pour la communication aux lecteurs par exemple, mais ils ne changeaient pas véritablement le traitement bibliographique ou la typologie des publications.

L'utilisation d'Internet se développe dans le milieu des années 90. Elle vient rapidement remplacer la version cédérom dans les établissements avec, pour reprendre l'exemple du chapitre précédent, l'apparition des consortiums d'abonnements aux revues en ligne : certaines ressources n'existent alors que sur le Web et ne nécessitent aucun support. La publication évolue : en ligne, elle peut changer et présenter une succession de versions différentes et datées, pour tous les contenus, que ce soit du texte, du son, de l'image ou de la vidéo. La bibliothèque voit alors s'ouvrir à elle la possibilité de publier : de mettre des ressources en ligne en créant des documents électroniques supplémentaires, en reproduisant par exemple des ressources physiques en format numérique pour les mettre à disposition des publics sur le réseau. Cette évolution technique très rapide entraîne déjà une grande modification de la structure des documents, qui deviennent des objets d'information numériques. Comme le remarque Catherine Lupovici dans son article *Les principes techniques et organisationnels de la préservation des documents numériques* :

« L'objet d'information du Web a donc une évolution temporelle propre avec une succession de version mais aussi une évolution temporelle qui le situe dans un tissu global complexe en évolution permanente avec une fréquence imprévisible et pour lequel on ne sait avoir qu'une vision par cliché instantané ou "snapshot". »⁶

⁶ Catherine Lupovici, *Les principes techniques et organisationnels de la préservation des documents numériques*, *La Préservation des documents numériques : solutions techniques, solutions politiques*, Journée d'étude organisée par

Le document numérique n'est donc plus un document figé, mais un objet en perpétuelle évolution, ce qui complexifie son stockage et sa conservation. De nouveaux défis apparaissent pour la préservation de ces documents : préservation des supports, des contenus, qui doivent rester pertinents, bien sûr, mais aussi intelligibles face à l'évolution permanente des codages et des moyens informatiques.

Le document numérique devient donc peu à peu un élément de préservation et de conservation du patrimoine. De nombreuses initiatives de numérisation voient le jour, comme par exemple le Programme JTOR, ou Programme sur la préservation à long terme des périodiques, fondé en 1994 (notamment pour la préservation des périodiques de sciences humaines), ou encore l'International Internet Preservation Consortium, fondé en 2003, une collaboration internationale pour la préservation des contenus en ligne. Suivant cet exemple, les bibliothèques numérisent leurs collections au niveau national. Nous pouvons prendre comme exemple La bibliothèque de Cujas⁷, qui numérise ses fonds anciens et a mis en ligne 20 ouvrages rares. L'Institut de recherche d'histoire des textes ou IRHT⁸ propose aussi d'observer, dans sa rubrique « ressources », des manuscrits datant du Moyen Age numérisés.

La bibliothèque s'ouvre à de nouveaux projets et se donne de nouveaux moyens avec l'apparition de l'informatique, pour élargir les services qu'elle offre au public ; ses rôles et ses attributs se modifient.

l'Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation, Université de Provence, Aix-Marseille, le 14 septembre 2001.

http://www-sv.cict.fr/adbu/actes_et_je/je2001/CathLUPO_140901.html

⁷ La bibliothèque de Cujas et la numérisation des fonds anciens : <http://cujas.synasoft.fr/accueil.asp>

⁸ <http://www.irht.cnrs.fr/>

Qu'est-ce qu'une bibliothèque ?

Nous avons donc pu observer que le rôle donné aux bibliothèques a beaucoup évolué, et évolue toujours. Aujourd'hui nous passons de la gestion informatisée des documents, étudiée plus haut, à la numérisation des contenus. Tous ces changements entraînent une révolution profonde des services attendus. Avec l'apparition des documents numériques, les bibliothèques se voient obligées de repenser leurs missions face à des phénomènes documentaires immatériels inédits jusqu'ici. Mais quels sont exactement les missions et les rôles assignés aux bibliothèques ?

Rôles et missions d'une bibliothèque

Historiquement, le rôle d'une bibliothèque se résume en cinq points :

- Cumulation : accumulation des livres et des savoirs. Formation des collections.
- Sacralisation des savoirs : conservation des livres sacrés, religieux ou non, car porteurs de connaissance et donc de pouvoir.
- Diffusion de la culture livresque : ouverture des documents conservés aux publics.
- Aide aux études : formation scolaire ou universitaire, mais aussi formation personnelle.
- Documentation récente sur l'actualité.

Aujourd'hui ces fonctions sont toujours valables, elles ont été reformulée et rassemblées dans *La Charte des bibliothèques*⁹, adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques en 1991, inchangée depuis, et qui rassemble les enjeux propres aux bibliothèques modernes. Cette charte répond à trois besoins fondamentaux : elle insiste sur les principes du fonctionnement démocratique des bibliothèques, elle réaffirme les objectifs concernant le respect du patrimoine national et sa mise en valeur, et elle partage les différentes responsabilités relatives au fonctionnement de la bibliothèque entre l'Etat et les différentes collectivités territoriales. La première partie (Titre 1) de la Charte

⁹ <http://www.enssib.fr/autres-sites/csb/csb-char.html>

porte sur les « *Missions et accessibilité des bibliothèques* ». Elle comporte six articles qui, chacun, décrivent les missions principales des bibliothèques.

« Article 3 : La bibliothèque est un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie. Elle doit assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer au progrès de la société. »

Ce premier article souligne le rôle de transmission de l'information à tous pour un meilleur partage des savoirs. Le suivant insiste sur l'ouverture à tous des bibliothèques :

« Article 4 : Les bibliothèques qui dépendent des collectivités publiques sont ouvertes à tous. Aucun citoyen ne doit en être exclu du fait de sa situation personnelle. [...]»

L'article 5 porte sur le travail en réseau devant être effectué par l'ensemble des bibliothèques françaises, et sur la communication aux publics de la possibilité de bénéficier des services offerts par cette mise en réseau :

« Article 5 : [...] D'une manière générale, toute bibliothèque doit s'inscrire dans un ensemble organisé dont l'objectif est de fonctionner en réseau. En conséquence, toute demande doit pouvoir être satisfaite. Les bibliothèques ont un rôle de formation des usagers aux méthodes de recherche des documents ainsi qu'à l'utilisation des réseaux documentaires. »

La gratuité des services offerts est rappelée dans l'article suivant :

« Article 6 : La consultation sur place des catalogues et des collections doit être gratuite pour l'utilisateur. Les autres services proposés par la bibliothèque peuvent être tarifés au moindre prix »

Dans l'article 7, le soin qui doit être portée à la confection de la collection est évoqué : toute collection doit répondre à un objectif précis, et les ressources de la bibliothèque doivent être renouvelées régulièrement, tout en tenant compte des spécialisations offertes par les bibliothèques voisines :

« Article 7 : Les collections des bibliothèques des collectivités publiques doivent être représentatives, chacune à son niveau ou dans sa spécialité, de l'ensemble des connaissances, des courants d'opinion et des productions éditoriales. [...] D'une manière générale, chaque bibliothèque doit élaborer et publier la politique de développement de ses collections et de ses services en concertation avec les bibliothèques proches ou apparentées. »

Enfin, l'article 8 souligne le rôle de conservation des collections que doit remplir chaque bibliothèque :

« Article 8 : Toute bibliothèque d'une collectivité publique est responsable des fonds et documents patrimoniaux dont elle a la propriété ou l'usage. »

L'observation de *La Charte des bibliothèques* permet de mieux comprendre les principales missions des bibliothèques : transmission des savoirs à tous, partage des ressources grâce à la mise en place d'un réseau organisé, gratuité des services, constitution d'une collection ordonnée, et conservation de cette collection.

La bibliothèque française actuelle

Nous trouvons aujourd'hui en France une grande diversité de bibliothèques, et chacune tient une fonction qui lui est propre. Nous pouvons les diviser en quatre catégories distinctes, selon la typologie proposée dans *Le Métier de bibliothécaire*¹⁰ :

- La bibliothèque nationale : la Bibliothèque nationale de France en ce qui nous concerne. Les bibliothèques nationales ont comme devoir de constituer, rendre accessibles et conserver les principales collections du pays, d'acquérir une partie de la production étrangère pour les besoins de la recherche. Elles possèdent généralement la collection principale de littérature nationale, accrue par le dépôt légal, et elles publient la bibliographie nationale.
- Les bibliothèques d'études et de recherche : comme les bibliothèques universitaires, rattachées à une université ; les bibliothèques spécialisées, qui peuvent appartenir à des organismes divers, étant soit rattachées à des administrations ou à de grands établissements publics, soit créées pour

¹⁰ *Le Métier de bibliothécaire*, Coordination Françoise Hecquard, avec la collaboration de Françoise Froissart, Association des bibliothécaires français, Editions du Cercle de la Librairie, Paris, 1996.

le secteur privé ou semi privé ; et les bibliothèques des grands établissements (comme la Bibliothèque de l'Académie de médecine, par exemple, ou encore la Bibliothèque Mazarine).

- o Les bibliothèques de publics spécifiques, dans l'entreprise, en hôpital ou en prison.
- o Les bibliothèques des collectivités territoriales, c'est-à-dire les bibliothèques municipales ou les bibliothèques départementales de prêt (qui interviennent dans le monde rural et pour les petites agglomérations).

Les bibliothèques publiques, ou bibliothèques des collectivités territoriales, répondent à deux critères : elles sont ouvertes à l'ensemble de la population et elles dépendent de la collectivité publique. Elles doivent donc répondre à un public aussi divers que possible, en matière de culture personnelle, de formation, d'information ou de loisir. Le rôle de documentation et d'étude date de l'Antiquité, celui de formation, de vulgarisation et d'information ne remonte qu'à la fin du XVIII^e siècle. Mis à part ces missions assignées, nous pouvons trouver pour chaque bibliothèque publique une grande diversité de politiques. Les collections possédées sont souvent liées à l'histoire de chaque établissement et donc extrêmement variées. Une partie des bibliothèques numériques que nous étudierons tireront leurs ressources de bibliothèques publiques, et nous pourrons alors observer cette diversité dans leur collection, même si elles restent aussi bien souvent patrimoniales, car rattachées à une région et à une histoire particulière.

Une autre forme de transmission des savoirs

La bibliothèque a donc toujours été perçue comme un outil pédagogique de première importance, où les jeunes lecteurs, renseignés par le bibliothécaire, peuvent découvrir le plaisir de la lecture, où le public le plus divers peut venir renforcer ou approfondir ses connaissances, se former ou se divertir (et pourquoi pas les deux en même temps ?). La bibliothèque est un lieu de mémoire, de par sa vocation patrimoniale, et enfin un lieu où est rassemblée une offre documentaire diversifiée et pluridisciplinaire, un lieu de rencontre, car les publics les plus divers peuvent s'y croiser.

Le rôle du bibliothécaire se trouve dans l'accueil et l'information du public, la communication des documents, les renseignements et l'aide à la recherche des usagers, la conservation des ressources et, dans le cadre de la bibliothèque publique, celle de la mémoire locale. Le bibliothécaire apporte donc une aide constante à l'utilisateur de la bibliothèque, en lui présentant les différents services et en

mettant à sa disposition les ressources voulues. Gwénaëlle Lancelot et Delphine Secroun, dans un article paru en 1998, *La Pédagogie du bibliothécaire*¹¹, expliquent pourquoi le bibliothécaire se doit de rester à l'écoute du public :

« Le pédagogue – bibliothécaire – doit donc être sociologue et se soucier de la microsociété que représente le public, en respectant les lois de bon fonctionnement des groupes et des sociétés, ayant pour but de maintenir un milieu favorable à la réussite scolaire ou culturelle. Le bibliothécaire accompagne le développement du public, et devient son éducateur »

On comprend alors en quoi le rôle du bibliothécaire est important pour la communication des services, l'aide à l'utilisateur : il accompagne le public dans la découverte de la culture. Durant les siècles derniers, il était vu avant tout comme un érudit, un homme de lettre ou un savant. Aujourd'hui le bibliothécaire, au même titre que le documentaliste, s'ouvre au public et devient formateur : aux nouvelles technologies, à la recherche d'information, à la culture... Mais nous pouvons aussi aller plus loin, et voir dans la bibliothèque ce que nous en disent Anne-Marie Chaintreau et Renée Lemaitre :

*« La bibliothèque, haut lieu de l'histoire et de la science, sera aussi dans la mesure où elle est accessible, le moyen d'instruire les citoyens et d'introduire une vraie démocratie. »*¹²

La bibliothèque se donne ainsi comme mission d'instruire les usagers, tous les usagers, quelque soit leur condition sociale, leur niveau d'éducation ou leur condition financière. La bibliothèque publique d'aujourd'hui répondrait-elle au rêve d'éducation populaire formulé par les Lumières au XVIII^e siècle, celle du savoir pour tous, ouvert à tous ?

¹¹ Gwénaëlle Lancelot et Delphine Secroun, *La Pédagogie du bibliothécaire*, BBF 1998 – Paris, t. 43, n° 6, p. 60-63, http://bbf.enssib.fr/bbf/html/1998_43_6/1998-6-p52-lancelot.xml.asp.

¹² Anne-Marie Chaintreau et Renée Lemaitre, *Drôles de bibliothèques, le thème de la bibliothèque dans la littérature et le cinéma*, Editions du Cercle de la librairie, Paris, 1993.

La bibliothèque et l'Éducation nationale : les origines d'un partenariat

Le fait de permettre au public d'acquérir le goût de la lecture est une fonction indéniable de la bibliothèque. Mais si l'on observe la prolifération des bibliothèques à la fin du XIX^e siècle, période de la démocratisation de l'école, il paraît évident que le lien entre bibliothèque et éducation nationale est déterminé par la croissance et développement d'un monde où l'instruction prenait une dimension économique sans précédent. Car quel autre intérêt que celui de la lecture peut-on trouver dans la multiplication des centres de savoirs que constituent les bibliothèques ? Celui du développement du savoir, et donc du développement humain.

Pour François Perroux, grand économiste du XX^e siècle : « *Le développement est la combinaison des changements sociaux et mentaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel global.* »¹³. Selon l'auteur, et pour ce qui nous intéresse, il existe une dynamique interactive entre l'augmentation de la richesse d'un pays (la croissance du produit réel global ou croissance de la production) et le développement intellectuel de sa population... Nous pouvons ici développer deux points permettant d'illustrer le lien entre croissance, développement, et le rôle des bibliothèques en France.

- Si Jules Ferry, en 1882, en tant que Ministre de l'Instruction publique, proclame la gratuité, la laïcité et l'obligation de l'enseignement primaire, c'est en raison d'une demande de main d'œuvre qualifiée de la part des industriels de l'époque. La qualification des élèves nécessite alors un accès au savoir passant par l'école et la bibliothèque.
- Les modifications mentales dont parle Perroux impliquent une rationalisation des modes de pensée. Cette rationalisation est un but essentiel de la bibliothèque depuis que cette dernière essaie de s'émanciper de l'influence ecclésiastique, car si les bibliothèques accueillent toujours des œuvres à caractère religieux, elles deviennent progressivement puis massivement, au XIX^e siècle (siècle d'essor des découvertes scientifiques) des centres de recueil des découvertes scientifiques. A titre d'exemple, les pays dits « développés » ont été marqués par la rationalisation de l'activité productive agricole, avec l'avènement d'un agriculteur calculateur délaissant les pratiques plus ou moins mystiques, qu'il croyait bonnes pour son agriculture, mais qui malgré tout réduisait sa productivité.

¹³ François Perroux, *L'économie du XX^e siècle*, Presses universitaires de Grenoble, 1991.

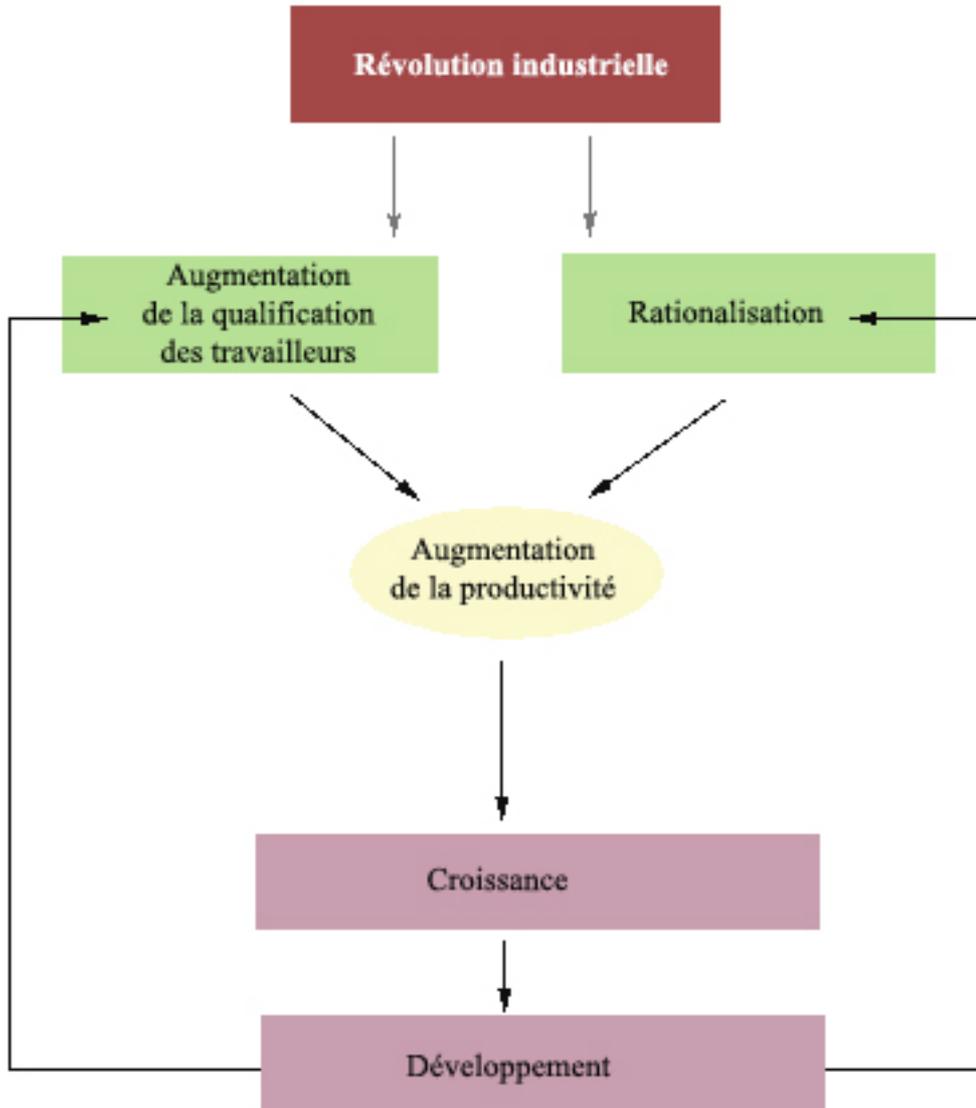
Ces deux problèmes, de la rationalisation et de la qualification des travailleurs, se posent toujours dans certaines régions des pays les moins avancés, où l'éducation des populations est rendu difficile en raison de l'inexistence d'infrastructures telles que l'école et la bibliothèque.

Nous ne pouvons donc pas comprendre le rôle de la bibliothèque sans avoir à l'esprit ceux de l'école et de la politique, politique dont le but premier et étymologique est celui de l'administration de la « Cité », c'est-à-dire la nation, dans l'objectif d'assurer à cette dernière un bien-être. Au XIX^e siècle, à l'ère de l'essor du capitalisme, ce bien-être passait, comme il semble toujours passer, par l'accroissement des richesses (la croissance) dépendantes elles-mêmes de ce qu'on nomme le développement humain. Comme le souligne Danielle Taesch-Washlen, et comme nous avons pu le vérifier :

« L'histoire a lié le développement des bibliothèques à celui de l'Education nationale »¹⁴

¹⁴ Danielle Taesch-Wahlen, *Concevoir, réaliser et organiser une bibliothèque*, Editions du Cercle de la librairie, Paris, 1997.

Ecoles et bibliothèques : moteurs de la croissance



Qu'est-ce qu'une bibliothèque numérique ?

Pourquoi une bibliothèque numérique ?

Dans son article *La Bibliothèque électronique universelle*¹⁵, Jean-Philippe Accart explique :

« L'accès à l'information, à la connaissance, aux technologies, aux services et leur utilisation efficace sont des outils essentiels de développement économique et social aux niveaux personnel, communautaire, national et international. »

Comme nous avons pu le voir dans la partie précédente, la bibliothèque traditionnelle était déjà un élément de réussite sociale et économique. Dans la société d'information actuelle, le savoir et la connaissance passe aussi par les nouveaux médias : radio, tout d'abord, télévision, cinéma, informatique. Les bibliothèques se devaient de suivre les changements technologiques et sociaux de ces dernières années, et les bibliothèques numériques en sont la dernière entreprise.

Le développement de la technologie numérique offre à la documentation en général la possibilité d'un développement sans limite. Les projets régionaux, nationaux et même transnationaux de bibliothèque numérique sont de plus en plus nombreux. L'objectif premier de ces projets est de permettre l'accès aux documents du monde entier sur le réseau, sous forme de texte, d'image ou encore de son. Les documents géographiquement éloignés, fragiles ou rares peuvent ainsi être numérisés, puis disponibles, de partout et à tout heure.

Une bibliothèque numérique est un nouveau système d'information basé sur les technologies numériques. Son but pourrait être de combiner les services traditionnels que proposent les bibliothèques et les nouveaux services numériques apportés par les technologies de la communication et de l'information. Pour la construction d'une bibliothèque numérique, et comme le remarque Jean-Philippe Accart, la collaboration idéale à envisager serait celle des professionnels

¹⁵ *La Bibliothèque électronique universelle*, Jean-Philippe Accart, 2002,
<http://www.accart.nom.fr/Reseaux/bibnumuniverselle.html>.

de l'information que sont les bibliothécaires, et de professionnels de l'éducation que sont les professeurs par exemple, pour la mise en place des bases de données comme pour l'aide au public. Les services généralement apportés dans les bibliothèques traditionnelles par les bibliothécaires ne sont plus de mise pour les bibliothèques numériques : l'aide de professeurs, la collaboration de différentes compétences et la prise en compte de l'innovation des techniques d'information permettrait la mise en place d'un produit innovant, autant pour la conservation des documents numérisés que pour l'offre faite au public.

La, ou les, bibliothèque(s) numérique(s)

Après la mise en ligne du catalogue des bibliothèques, il apparaît donc rapidement que les nouvelles technologies peuvent permettre la réalisation de projets de plus grande ampleur : la mise en ligne des ressources des bibliothèques. D'après le site *le Net des Etudes françaises*¹⁶, les bibliothèques numériques se développent dès 1994. Mais les grandes bibliothèques numériques ne sont vraiment mises en ligne que plus tard, vers 1997-1998. Elles tirent alors souvent leurs ressources d'une bibliothèque traditionnelle, comme c'est le cas par exemple de Gallica¹⁷, fondée en octobre 1997, qui doit ces quelques 70 000 ouvrages numérisés au contenu de la Bibliothèque nationale de France (BnF). Il en est de même, à une échelle plus modeste, de la Bibliothèque électronique de Lisieux, fondée en juin 1996 par Olivier Bogros. Mais certaines d'entre elles, comme par exemple ABU : La Bibliothèque universelle¹⁸, qui a vu le jour en avril 1993 (elle est alors la première bibliothèque électronique francophone) ne doivent leur contenu qu'à un groupe de bénévoles passionnés.

La première bibliothèque électronique remonte à 1971 : Le Projet Gutenberg¹⁹ est fondé par Michael Hart aux Etats-Unis (Université de l'Illinois). Depuis, des milliers de volontaires travaillent à en enrichir les ressources numérisées.

La plupart des bibliothèques numériques relèvent de techniques ou d'objectifs variés, et il est par conséquent très difficile de les définir. Les contenus peuvent provenir aussi bien d'une bibliothèque

¹⁶ www.etudes-francaises.net

¹⁷ Gallica : <http://gallica.bnf.fr/>

¹⁸ ABU : la Bibliothèque universelle : <http://abu.cnam.fr/>

¹⁹ Le Projet Gutenberg : <http://www.gutenberg.org/>

« traditionnelle » (ce terme, un peu réducteur nous en conviendrons, nous sert à désigner la bibliothèque physique, telle que nous l'avons définie dans la partie précédente), que d'une collection privée (comme cela a été le cas au début pour Jean-Marie Tremblay, fondateur des Classiques des sciences sociales²⁰), ou encore d'une école, comme Cefael, qui regroupe les collections de l'Ecole française d'Athènes. Elles peuvent être spécialisées sur une période en particulier, comme par exemple de la bibliothèque numérique de Préhistoire en vie²¹, composée d'ouvrages, articles ou images de plusieurs préhistoriens de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, ou sur un domaine spécifique, comme la Collection Medic@, qui édite les écrits de Médecins de l'Antiquité²².

On le voit, la bibliothèque numérique se présente sous des formes multiples, ce qui complexifie la définition que nous pourrions en faire.

Définition de la bibliothèque numérique

Nous ne pouvons parler d'une bibliothèque sans en définir les rôles, les valeurs, les objectifs, en plus du contenu et des services. Le même problème se pose pour les bibliothèques numériques. De nombreuses définitions en sont données par les chercheurs et les bibliothécaires, et s'il fallait n'en retenir qu'une, ce serait celle d'une collection de documents numérisés (textes, images ou sons), et associés à différents services :

- o un accès gratuit et libre sur Internet,
- o des systèmes d'accès offrant la possibilité d'une recherche et d'une consultation dans le corpus proposé,
- o des informations générales sur les documents numérisés (notes, bibliographies, renseignements sur l'auteur par exemple),
- o des services de renseignements en ligne,

²⁰ Les Classiques des sciences sociales : <http://www.uqac.ca/class/>

²¹ Préhistoire en vie :
http://www.pole-prehistoire.com/index_redir.php?url=documentation/index_documentation.html

²² Medic@ : <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica.htm>

- o une commande de reproduction.

Même si ces deux derniers points ne sont pas toujours appliqués, cette dernière définition donne une explication claire de ce que peut être une bibliothèque numérique. Le site *Le Net des Etudes françaises*²³ propose la définition se rapprochant le plus de celle que nous garderons pour les bibliothèques numériques étudiées par la suite :

« Une bibliothèque numérique est une entité utilisant les technologies numériques pour acquérir, stocker, préserver et diffuser des documents. Ces documents sont soit publiés directement sous forme numérique, soit numérisés à partir d'un document imprimé, audiovisuel ou autre. Une collection numérique devient une bibliothèque numérique lorsqu'elle répond aux quatre conditions suivantes : a) elle peut être créée et produite dans un certain nombre d'endroits différents, mais elle doit être accessible en tant qu'entité unique ; b) elle doit être organisée et indexée pour un accès aussi facile que possible ; c) elle doit être stockée et gérée de manière à avoir une existence assez longue après sa création ; d) elle doit trouver un équilibre entre le respect du droit d'auteur et la diffusion libre du savoir. »

Une bibliothèque numérique est donc accessible sur Internet, elle a pour origine, de préférence, un cadre institutionnel (une institution culturelle, comme une bibliothèque traditionnelle par exemple, ou encore un institut de recherche, comme la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, qui propose aussi une bibliothèque numérique²⁴) ou une référence professionnelle. Elle propose des documents numérisés, ou initialement numériques, sons, images, textes ou vidéo (mais la vidéo est encore extrêmement rare en ce qui concerne les bibliothèques numériques francophones). Elle a pour enjeu de produire, archiver et diffuser les documents, et la mission qu'elle se donne est sensiblement identique à celle des bibliothèques traditionnelles : la mise en place d'une collection cohérente, organisée et répertoriée. Finalement, il nous faut conclure en considérant la bibliothèque numérique comme un site indépendant et organisé, au service d'une politique documentaire précise (où le public visé et l'objectif sont déterminés), proposant des services liés à la gestion et à la mise à disposition de la collection.

²³ <http://www.etudes-francaises.net/>

²⁴ La bibliothèque numérique de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée :
<http://www.mom.fr/bibliotheque/bibnum/>

La bibliothèque numérique et ses cousines

Le terme « bibliothèque électronique », souvent employé, sera considéré comme synonyme de celui de « bibliothèque numérique », contrairement à celui de « bibliothèque virtuelle ». Une bibliothèque virtuelle ne gère pas une collection mais seulement l'accès à une collection. Contrairement aux bibliothèques numériques, elle introduit des documents numériques déjà existants en ligne, ou existants indépendamment, en fournissant par exemple des liens hypertextes vers des sites ou des ressources. Internet est donc la bibliothèque virtuelle par excellence, mais peuvent aussi être classés dans cette catégorie les moteurs de recherche, ou les annuaires de sites, etc... en bref, tout site où apparaissent des ressources numériques organisées.

Quant au terme « bibliothèque hybride », il a été inventé par Peter Brophy en 2002. Il désigne de manière générale la complémentarité entre les bibliothèques traditionnelles et les services fondés sur les technologies de l'information et de la communication, sur les technologies numériques. La bibliothèque hybride peut être considérée comme la bibliothèque moderne, joignant documents imprimés et documents numériques. Certains la considèrent comme l'alliance entre une bibliothèque numérique et une bibliothèque traditionnelle, guidant le public dans ses recherches de documents numériques et l'informant sur l'organisation et le fonctionnement de la bibliothèque traditionnelle (certaines bibliothèques numériques que nous étudieront sont fondées en partie sur ce modèle) : les services traditionnels et les services numériques fonctionnent alors de manière complémentaire. D'autres définissent simplement la bibliothèque hybride comme la combinaison du papier et du numérique. Si la définition est encore largement discutée, la bibliothèque hybride est unanimement reconnue comme la bibliothèque du futur, participant à la diffusion du savoir des bibliothèques, en intégrant et utilisant les nouvelles possibilités apportées par les technologies de l'information et de la communication (TIC).



II. Les bibliothèques numériques aujourd'hui

« Il en est des livres comme du feu de nos foyers; on va prendre ce feu chez son voisin, on l'allume chez soi, on le communique à d'autres, et il appartient à tous. »
Lettres philosophiques, Voltaire ²⁵.

Comme il a été dit dans le chapitre précédent, les premières bibliothèques numériques francophones sont apparues sur Internet au début des années 90, et leur nombre n'a cessé d'augmenter depuis. Pourtant, et comme nous le verrons par la suite, beaucoup d'entre elles ne sont plus réapprovisionnées depuis quelques années, même si le récent projet de Google démontre qu'elles sont toujours d'actualité. Comment mettre en place et conserver une bibliothèque numérique ? C'est ce que nous tenterons d'étudier dans un premier temps. Nous observerons aussi en quoi les bibliothèques numériques sont astreintes aux mêmes missions que les bibliothèques traditionnelles, en quoi elles s'en détachent et se révèlent complémentaires. Nous nous intéresserons ensuite aux anciennes utopies ou peurs héritées des bibliothèques traditionnelles, qui entourent maintenant la formation des bibliothèques, ce qui nous permettra de comprendre mieux les projets actuels de bibliothèque numérique.

²⁵ *Lettres philosophiques*, Voltaire, Editions Garnier Flammarion, Paris, 1987.

La formation d'une bibliothèque numérique

Définition d'un corpus à numériser

Il nous faut distinguer les documents numérisés, comme peuvent l'être par exemple les collections patrimoniales d'une bibliothèque, des documents numériques : des revues électroniques en ligne, ou des sites Internet n'existant pas sur papier, n'ayant pas d'existence matérielle. Une bibliothèque numérique peut contenir des documents numérisés (le plus souvent) comme des documents numériques. Les ressources qu'elle contient se résument en général à trois groupes :

- celles produites et mises en ligne par la bibliothèque elle-même (documents numérisés, documents numériques, ou renseignements généraux par exemple),
- les ressources commerciales auxquelles la bibliothèque est abonnée (comme des périodiques électroniques),
- des ressources extérieures mises à disposition de l'utilisateur (comme un répertoire de sites internet).

Ces trois formes peuvent se retrouver dans une bibliothèque numérique. Elle propose donc différents documents, comme des manuscrits, des cartes, des gravures, des photographies, des imprimés, des collections audiovisuelles, du son, etc... mais aussi des périodiques électroniques ou des sites Internet répertoriés. Tout cela implique un grand soin et un objectif affirmé dans la constitution de la sélection des ressources numériques ou à numériser. Cette sélection documentaire doit prendre en compte les choix intellectuels envisagés pour la bibliothèque, les fonctions et les techniques possibles de numérisation, et les fonds utilisables et à disposition (le matériel et les ressources à disposition), les contraintes techniques donc, les coûts et les délais. Il ne faut pas oublier bien sûr les droits d'auteurs, représentés par le Code de la Propriété Intellectuelle et Industrielle ; l'article L 123-1 en fixe la conservation durant les soixante-dix années qui suivent la mort de l'auteur. L'auteur ou la maison d'édition peuvent aussi donner leur accord pour la publication des œuvres.

La numérisation d'un corpus en particulier doit donc être décidée selon un objectif précis, selon les fonds à disposition, les contraintes déjà existantes, les coûts de la procédure et le public visé. Chaque bibliothèque numérique sera en général constituée selon les collections déjà disponibles dans l'établissement d'origine, ce qui garantit la diversité des bibliothèques en ligne : bibliothèques universitaires publiant les thèses de ses étudiants ou les écrits de ses chercheurs (comme par exemple l'Université des Sciences et Technologies de Lille, qui a lancé en 2001 le projet Grisemine²⁶, présentant rapports de recherche, extraits de thèses, travaux d'étudiants, etc...), centres culturels, comme la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, ou encore bibliothèques publiques comme la bibliothèque de Cujas, déjà citée, numérisant leurs fonds.

La numérisation

Une fois le document choisi, la numérisation peut se faire grâce à des scanners et des logiciels de reconnaissance optique de caractères (OCR ou Optical Character Recognition) qui ne cessent de se perfectionner. Selon le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP), la numérisation « est le processus par lequel on crée une image numérique (c'est-à-dire contenue dans un ordinateur) à partir d'un objet (document, photographie ou artefact en trois dimensions) ». ²⁷ Elle peut être réalisée en mode image ou en mode texte.

En mode image, une photographie du document est effectuée, grâce à un scanner en général. La présentation initiale du document est donc maintenue. Cette méthode est employée pour les numérisations importantes, car elle est plus rapide : c'est le moyen utilisé pour la plupart des documents numériques de Gallica, pour lesquels seuls les tables des matières, les sommaires et les légendes des corpus sont numérisés en mode texte. Le format Acrobat PDF est souvent privilégié : les fichiers obtenus sont alors proches du livre imprimé, mais les fonctionnalités sont assez limitées. Autre désavantage, leur temps de téléchargement est souvent long.

Le mode texte peut aussi découler d'une opération de scannerisation : le texte du livre (ou du périodique, ou de tout autre document textuel) est scanné, l'image numérisée est traitée grâce à un

²⁶ Grisemine : <http://crdoc.univ-lille1.fr/default.asp?bustl/grisemine>

²⁷ http://www.rcip.gc.ca/Francais/Contenu_Numerique/Petits_Musees/introduction.html

logiciel de reconnaissance optique de caractères, dont nous parlions plus haut, pour obtenir un document en mode texte. La version numérique ainsi obtenue est vérifiée (il peut toujours y rester quelques « coquilles »). Cette méthode est difficile à utiliser dans le cas des documents anciens, car l'OCR nécessite une grande régularité dans la typographie et l'encre, ce qui est rarement le cas au bout de quelques siècles. La présentation originale n'est pas conservée. Cette méthode est plus coûteuse que la précédente (estimée à dix fois plus chère que la simple numérisation), car le traitement de chaque livre est beaucoup plus long. Mais elle permet la mise en place de beaucoup plus de services comme la recherche et l'analyse textuelle, l'indexation, ainsi qu'un volume de fichier plus léger, ce qui peut être appréciable pour tous ceux qui ne possèdent pas encore de connexion haut débit. Le format HTML est en général le plus souvent utilisé pour la numérisation en mode texte.

Le mode image sera ainsi employé pour des projets de grande ampleur, comme la numérisation du patrimoine public, par exemple. Mais le choix dépendra surtout de la nature des fonds et des documents choisis, des objectifs et des moyens à disposition. Ainsi, plusieurs bibliothèques numériques se construisent tout simplement par recopiage des textes (c'est le cas par exemple pour certains des textes disponibles sur la Bibliothèque électronique de Lisieux²⁸ ou les Classiques des Sciences sociales²⁹, deux des bibliothèques numériques que nous étudierons par la suite). Cette dernière méthode est bien entendu plus fastidieuse, plus coûteuse en temps, mais indiscutablement moins chère en matériel.

Une fois numérisée, le document passe d'une forme analogique à une forme numérique, il offre une « image numérique », qui n'a plus aucun lien avec le reste du document matériel. La numérisation ne doit donc pas se faire sans une indexation des documents entre eux.

L'indexation

L'indexation permet de localiser les contenus et d'effectuer les recherches dans les documents mis en réseau. C'est elle qui permet au moteur de recherche de donner des réponses pertinentes. L'indexation d'un document numérique peut se faire de deux façons :

²⁸ La Bibliothèque électronique de Lisieux : <http://www.bmlisieux.com/>

²⁹ Les Classiques des Sciences sociales : http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/

- Par l'ajout de métadonnées pour accéder dans l'univers numérique aux notions d'unités documentaires existant au moment de la création des documents originaux. Pour cela, on utilise en général des formats issus des technologies XML, puis on associe les métadonnées pour les outils documentaires tels qu'une classification par exemple, une collection ou un catalogue.
- Par l'indexation de chacune des unités élémentaires (des pages, par exemple) du document numérisé. Cette utilisation ne peut se faire qu'après être passé du mode image au mode texte, grâce à un logiciel de reconnaissance optique de caractères. La conversion est nécessaire au logiciel qui doit pouvoir distinguer les mots, les lignes, et la hiérarchisation du document (les titres, les citations par exemple). Pour les médias autres que textuels, l'indexation se fait par « signature », opération difficile qui doit encore être perfectionnée.

L'indexation permet de proposer à l'utilisateur un catalogue, qui l'aidera à se repérer parmi les documents et facilitera ses recherches ; elle est par conséquent obligatoire si l'on veut que la visite des documents numérisés ne soit pas qu'aléatoire.

L'indexation de documents numérique n'en est encore qu'à ses débuts, et les débats restent ouverts à propos de processus normalisés et simplifiés pour les technologies de numérisation des documents. Elle se fera pour l'instant selon l'objectif à atteindre, les moyens et le choix des documents, et donc l'organisation de l'accès au document.

La diffusion des documents

La recherche de document peut donc se faire par catalogue : à partir des métadonnées, puis sur « feuilletage » du document numérique choisi ; ou selon une recherche par mots, c'est-à-dire en identifiant des pages, en y retrouvant les informations choisies. Mais cette dernière possibilité reste critiquée : le savoir y est morcelé, il risque de n'être plus considéré comme faisant partie d'un tout. Un mode mixte de ces deux possibilités doit être envisagé dans l'idéal, il peut permettre la coopération de plusieurs bibliothèques numériques entre elles, comme c'est le cas par exemple d'Athena³⁰ et de Gallica. Athena, bibliothèque numérique créée par Pierre Perroud, propose un corpus numérisé de textes francophones ou non francophones, ainsi que des liens invisibles et organisés vers les textes numérisés de Gallica. Nous trouvons ici un exemple de coopération entre bibliothèques numériques : l'utilisateur d'Athena accède aux ressources de Gallica de manière

³⁰ Athena : <http://un2sg4.unige.ch/athena/html/athome.html>

invisible et simplifiée. Un même document numérique peut donc être intégré à d'autres documents (tout en respectant les droits de la propriété intellectuelle), ce qui en favorise l'accès et la diffusion du savoir. Grâce aux bibliothèques numériques, les documents numérisés peuvent être interconnectés avec d'autres documents numériques et avec le Web en général, pour faciliter et assurer les recherches. Il faut donc envisager ces différentes utilisations possibles pour un document numérisé : doivent être prises en compte les possibilités de téléchargement et d'impression (il peut par exemple être imprimé, pour soi ou pour d'autres, et donc réédité) ; il faut aussi tenir compte des différents outils de travail sur le document, pour des recherches linguistiques, par l'insertion de liens hypertextes, etc.

Pour assurer la conservation et la diffusion des documents, il est préférable de se baser pour leur stockage ou leur enregistrement sur des normes nationales ou internationales comme celles définies par des organismes internationaux comme l'ISO et reconnues, sur le plan national français, par l'AFNOR. La préservation des documents numériques pose de nombreux problèmes, dus en particulier à l'évolution rapide des technologies numériques. Pour cela, la solution la plus probante est celle de la « migration » des collections numériques, c'est-à-dire le « *transfert périodique des données numériques d'une configuration matérielle et logicielle à une autre ou d'une génération d'ordinateurs à la suivante. L'objectif de la migration est de conserver l'intégrité des documents numériques et de perpétuer la capacité des usagers à les retrouver, les afficher et les utiliser alors même que la technologie évolue.* », selon la définition donnée par *Le Task force on Digital Archiving*³¹, groupe de travail créé par le Council on Library Resources aux Etats-Unis. Toute opération de conservation des documents numériques se révèle coûteuse et compliquée.

Enfin, l'information apportée par la bibliothèque numérique doit pouvoir être facilement repérable pour l'utilisateur. Il sera alors intéressant de constituer des répertoires thématiques ou des signets, où les informations seront structurées logiquement.

³¹ <http://www.rlg.org/ArchTF/tfadi.index.htm>

Bibliothèques numériques et bibliothèques traditionnelles : la coopération

Evolution pour les bibliothèques et les bibliothécaires

De nombreux changements sont donc à prendre en compte par les professionnels des bibliothèques avec l'apparition des bibliothèques numériques. Les bibliothécaires doivent faire face à de nouvelles fonctions liées aux TIC, comme par exemple la mise en ligne de documents numériques, la numérisation ou l'indexation de ces documents. Ces changements touchent toutes les fonctions des bibliothèques, et le plus important d'entre eux est sans doute la production d'information numérique, novatrice pour les bibliothèques qui font pour la première fois acte d'édition, sous ses aspects techniques comme juridiques. Les bibliothèques, ou toute administration ou association se lançant dans un projet de construction d'une bibliothèque numérique, doivent se confronter à des responsabilités nouvelles telles que le suivi des ressources avant l'acte de publication, alors qu'avant les ressources à gérer étaient figées car déjà publiées, le travail d'édition et le travail des bibliothèques étaient clairement partagés. La sélection des ressources à numériser doit donc se faire en respectant le droit d'auteur et les droits voisins, responsabilité que nous avons déjà abordées. Pour chaque ressource, l'utilisation autorisée doit être spécifiée : pour un usage privé, pour l'enseignement ou la recherche, ou encore à des fins commerciales, à qui demander l'autorisation d'utilisation...

Enfin, la numérisation des ressources traditionnellement indisponibles au public car rares ou fragiles assurera une diffusion illimitée et un nouveau moyen de conservation. Comme le souligne Jean-Noël Jeanneney, Président de la Bibliothèque Nationale de France, dans son article *L'informatique oblige les bibliothèques à redéfinir leurs actions*³² : « Les bibliothèques doivent redéfinir les principes mêmes de leur action, dans deux directions : le patrimoine et la diffusion. »

³² Jean-Noël Jeanneney, *L'informatique oblige les bibliothèques à redéfinir leurs actions*, publié le 20/06/2005 sur <http://www.01net.com/editorial/>

La mise en ligne par exemple du manuscrit de *La Lettre volée*³³, par la bibliothèque municipale de Vendôme (41) et l’Institut de recherche et d’histoire des textes (IRHT) permet à quiconque le souhaite de feuilleter en ligne un manuscrit sans cela indisponible au public, tout en mettant en valeur le patrimoine conservé par la bibliothèque. La plupart des collections numériques disponibles en ligne correspondent à ce modèle : une bibliothèque patrimoniale, numérisant ces collections rares ou précieuses pour les mettre à disposition du plus grand nombre. Autre usage de la numérisation : toute bibliothèque peut décider de mettre en ligne les expositions ayant eues lieu en ces murs, comme c’est le cas de la BnF, par exemple, qui propose des expositions virtuelles, ou encore de la Bibliothèque électronique de Lisieux, qui a mis en ligne les travaux effectués par des élèves du collège et lycée de la ville.

La Lettre volée, Manuscrit 193 de la Bibliothèque municipale de Vendôme

Feuilletage du manuscrit

Signets

Aller au folio



f. 02v - f. 03

dét. 1 - dét. 2 - dét. 3 - dét. 4 (masquer)

Feuilletage du manuscrit

Signets

Aller au folio



f. 03v - f. 04

détail 1 - détail 2 (masquer)

³³ <http://lettrevolee.irht.cnrs.fr/>

Evolution pour l'utilisateur

Comme nous venons de le voir, le public, grâce aux bibliothèques numériques, pourra consulter des ressources inaccessibles par ailleurs. De plus il dispose en ligne de moyens et de services différents de ceux que peut lui apporter une bibliothèque traditionnelle, différents car introduits par les nouvelles technologies et Internet. L'édition en ligne va déjà au-delà de ce que peut apporter l'imprimé, en terme de présentation d'outils et de recherche. L'utilisateur a accès, chez lui, à des ressources sonores, textuelles et iconographiques, provenant à l'origine d'établissements différents, et cela en quelques clics seulement. Il dispose alors d'une grande perméabilité entre travail et loisir, comme le suppose en général toute utilisation d'Internet, avec en plus l'assurance d'un contenu fiable, en supposant que toute bibliothèque numérique doive mettre en avant une référence professionnelle. La recherche sera alors plus intuitive, voire ludique, tout en permettant à l'utilisateur une indépendance toujours croissante.

Par contre, revers de la médaille, un bibliothécaire ne sera pas disponible pour une réponse immédiate devant un problème quelconque, même si la plupart des bibliothèques numériques fournissent un service de renseignement en ligne (la réponse sera alors plus ou moins rapide). Nous parlons ici d'un service de référence « différé », où l'utilisateur peut poser une ou plusieurs questions par mail ou en remplissant un formulaire. Ce service n'est encore que peu interactif, c'est malheureusement le plus utilisé par les bibliothèques numériques francophones. Nous pouvons cependant imaginer que bientôt des service de renseignement en temps réel, de type « chat » par exemple, pourront être disponibles (Mais il faut encore dans ce cas compter avec le budget fourni pour le fonctionnement de la bibliothèque numérique : une réponse différée est moins coûteuse en personnel qu'une réponse immédiate.)

La souplesse du médium permet aussi une plus grande personnalisation des services, comme par exemple l'accès aux pages pour les malvoyants, ou des solutions appropriées à la diversité des cas qui se présentent. Plusieurs versions d'une même ressource peuvent être présentées conjointement, une page enluminée ou la présence d'une version orale peut enrichir une recherche sur la poésie médiévale par exemple (la poésie à cette époque passant en priorité par la voix du poète).

Deux services complémentaires

Une bibliothèque numérique élargit et diversifie les fonctions et les services de la bibliothèque traditionnelle. Elle est une véritable bibliothèque, car elle propose une collection organisée, triée, et présentée de manière claire ; les documents y sont administrés en faveur d'une politique de développement des collections. Les grandes missions des bibliothèques traditionnelles y sont prises en compte : l'acquisition, le stockage et la conservation, l'aide à la recherche d'information et la facilité d'accès pour le public. Mais les bibliothèques numériques doivent maintenant se montrer capables de mettre en place un service personnalisé de haut niveau dans le contexte des nouvelles technologies. Elles doivent rester ancrées dans la continuité et l'adaptation des techniques utilisées pour les bibliothèques traditionnelles. La gestion de cette évolution porte, comme nous l'avons vu, sur la diffusion des multiples offres documentaires, proposées ultérieurement de manière physique, tout en diversifiant et adaptant ces habitudes au réseau Internet. Les TIC donnent en effet les moyens aux bibliothèques de s'ouvrir à de nouveaux produits et à de nouvelles méthodes. Ce processus devrait d'ailleurs s'accélérer au fur et à mesure de la diffusion des documents numériques sur le Web.

Dans l'article *Les bibliothèques et les services personnalisés en ligne*³⁴, Piero Cavaleri recense trois sortes de sites web :

- Les sites web classiques, qu'il appelle « site de publication », qui n'offrent pas d'interaction avec leur public potentiel : ils proposent la même information à tous, le contenu du site peut être textuel, iconographique, sonore ou audiovisuel, des liens hypertextes facilitent et encouragent à la navigation, mais aucun dialogue n'est possible entre le site et son utilisateur.
- Les sites « interactifs », qui peuvent fournir à leur utilisateur des réponses personnalisées, par courriel ou par création de pages web spécifiques. C'est le cas actuellement de la plupart des bibliothèques numériques francophones accessibles en ligne. L'utilisateur potentiel de la bibliothèque peut ainsi poser une question et s'attendre à une réponse personnalisée.

³⁴ *Les bibliothèques et les services personnalisés en ligne, De nouveaux produits dans un marché concurrentiel*, Piero Cavaleri, http://bbf.enssib.fr/bbf/html/2003_48_4/2003-4-p24-cavaleri.xml.asp, 2003.

- o Les sites « personnalisés », dans lesquels les pages s'affichent en fonction de leur utilisateur, il y a alors dialogue, les choix de l'utilisateur sont anticipés, plusieurs alternatives lui sont offertes en fonction de ses goûts ou de ses intérêts particuliers.

Cette dernière situation paraît idéale, mais peut aussi poser des problèmes éthiques ou juridiques pour des questions de confidentialité. Les bibliothèques numériques francophones ne disposent pas encore des moyens nécessaires au fonctionnement et à la gestion d'un tel site. Aujourd'hui encore, le site le plus souvent utilisé est donc le second, le site « interactif », qui permet de parer à l'absence de bibliothécaire grâce à une communication par e-mail, moyen qui reste malheureusement peu satisfaisant et faible face à toutes les possibilités offertes par les nouvelles technologies.

Le rôle de médiatrices de l'information qui a été assigné aux bibliothèques se voit cependant décuplé grâce aux bibliothèques numériques. Celles-ci fournissent l'information à des étudiants à distance, à des chercheurs, et à tout utilisateur potentiel à travers le monde. L'accès aux documents est facilité. Là où la bibliothèque traditionnelle est absente ou indisponible, la bibliothèque numérique est ouverte à tous ceux qui ont un accès Internet. Pour toutes recherches, elles peuvent aussi se compléter par des outils différents. Les deux moyens d'information travaillent en parallèle, garantissant à leur public des services de qualité et cherchant, dans la mesure de leurs moyens, à s'aider auprès des nouvelles technologies pour faciliter la recherche d'information et l'accès au savoir.

Le programme de numérisation du patrimoine français

Le programme de numérisation du patrimoine, mis en place par l'Etat français en 1996, est un bel exemple de cette complémentarité. L'objectif était de numériser les fonds iconographiques et sonores appartenant à l'Etat, et depuis 2000, ceux des collectivités territoriales. Ce projet concerne les fonds conservés dans les services de l'inventaire, de l'archéologie, des monuments historiques, des musées, des archives départementales, des bibliothèques municipales. Piloté par le Comité scientifique pour la documentation informatisée et le multimédia du Conseil ministériel de la recherche, il entre dans le cadre du Programme d'Action Gouvernemental pour la Société de l'Information (PAGSI) intitulé « Préparer l'entrée de la France dans la société de l'information ». Il a bénéficié de crédits d'un montant de 2,5 millions de francs en 1996, de 2,65 millions de francs en 1997, de 4 millions de francs en 1998, 5 millions de francs en 1999, 12 millions de francs en 2000,

12 millions de francs en 2001, et de 2,56 millions d'euros en 2003. Il met en œuvre six chantiers prioritaires concernant l'enseignement et les TIC, la culture, la modernisation des services publics, les technologies de l'information dans les entreprises, l'innovation technologique et la régulation.

Le projet de numérisation des fonds patrimoniaux français a été lancé dans le but de « *Numériser le patrimoine culturel français et diffuser les données culturelles sur Internet* », et « *Utiliser les technologies de l'information et de la communication pour renforcer la présence internationale de la France et de la francophonie* »³⁵. Les objectifs de ce projet étaient de favoriser l'accès au patrimoine conservé dans les bibliothèques au plus grand nombre, en palliant aux limites posées par l'éloignement géographique ou par la présentation physique des œuvres, et de garantir la préservation de la maîtrise nationale du patrimoine, en évitant par là même la privatisation du patrimoine français et francophone sous sa forme numérique. Ce projet, d'ampleur nationale, a permis entre autre l'enrichissement des collections numérisées de la Bibliothèque nationale de France, mais aussi la démocratisation du patrimoine culturel français grâce aux services d'Internet : l'exemple du nouvel engagement français en faveur des nouvelles technologies. Il représente la preuve de l'engouement actuel pour la numérisation, mais aussi du rôle à jouer par les bibliothèques numériques : ne pas seulement mettre en ligne des documents, mais aussi les indexer, les intégrer à une collection, permettre leur diffusion et leur communication auprès du public.

La collaboration des bibliothèques numériques avec les bibliothèques traditionnelles et les professionnels des TIC doit donc se faire dans ce but.

³⁵ Voir l'article publié sur : <http://www.culture.gouv.fr/culture/actual/communiq/plangouv.htm>

Mythes et réalités des bibliothèques numériques

Aujourd'hui l'existence et l'utilité des bibliothèques numériques semblent avoir été reconnues par l'état français et par les professionnels. Mais il ne faut pas oublier que la bibliothèque a toujours emballé les imaginations, reflété les plus belles utopies comme les plus grandes peurs. La bibliothèque numérique, si elle a hérité d'une partie des rôles et des missions des bibliothèques, est aussi représentative des angoisses et des rêves du début du XXI^e siècle, et certaines des bibliothèques numériques actuelles en sont le meilleur exemple.

De la bibliothèque d'Alexandrie aux Lumières : l'angoisse de la perte

C'est au XVIII^e siècle que nous retrouvons l'illustration du pouvoir de ces représentations. L'imaginaire du XVIII^e siècle a été dominé par l'optimisme. Mais, contrairement à ce que l'on a pu penser, le siècle des Lumières a aussi été le théâtre d'une succession de tensions, entre cette vision historique positive qui conduit les peuples à l'évolution croissante des connaissances et des savoirs, et une vision négative du temps historique, celle des catastrophes et de la destruction des constructions humaines. La philosophie des Lumières est représentative de cet antagonisme.

Avec le développement de l'imprimerie, le livre est considéré à cette époque comme le meilleur véhicule du savoir : à l'inverse de la parole, il fixe les connaissances et permet leur conservation. Mais il peut aussi être un moyen de subversion : aux vues de leur nombre de plus en plus important, à quels livres donner sa confiance ? Doit-on censurer certains livres ? La bibliothèque devient une nécessité face à l'apparition de l'imprimé et la multiplication des livres. Alors que la pratique de la consultation devient habituelle dans le monde des Lettres (Rousseau et Diderot, par exemple, sont de fervents lecteurs de la Bibliothèque royale) un imaginaire nouveau du livre et de la bibliothèque se constitue, les vieilles peurs liées au livre ne sont pas oubliées, et de nouvelles s'y ajoutent.

Deux siècles auparavant, Rabelais se moquait déjà de la bibliothèque idéale dans *Gargantua*³⁶ : il démontrait, par la description parodique de l'accumulation des livres, que ces derniers contiennent des savoirs inutiles et faux, et que la conservation doit se faire en fonction de la qualité, et non de la quantité. Au XVIII^e, Montesquieu, dans *Les Lettres persanes*³⁷, préfère quant à lui tout conserver, quitte à engendrer de l'inutile ou même du dangereux, pour ne rien oublier et ne rien perdre. Jean-Marie Goulemot, dans *Bibliothèques, encyclopédisme et angoisse de la perte : l'exhaustivité ambiguë des Lumières*³⁸, explique l'angoisse des philosophes des Lumières, angoisse qui les mènera à fonder le projet de l'*Encyclopédie* :

« A travers la conservation des livres qui se multiplient à l'infini se manifeste l'angoisse sourde du temps qui passe et qui détruit, la peur de se perdre dans ce flot de lettres et de mots, la hantise du dénombrement aussi, la fragilité paradoxale enfin de cette accumulation toujours menacée par l'ignorance, la violence, l'histoire, le temps et la barbarie des hommes. »

Ainsi revient le spectre de l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, comme nous pouvons le lire dans un passage de l'article « Encyclopédie », écrit par Diderot :

« Faisons donc pour les siècles à venir ce que nous regrettons que les siècles passés n'aient pas fait pour le notre. Nous osons dire que si les Anciens eussent exécutés une Encyclopédie comme ils ont exécutés tant de choses, et que ce manuscrit ce fut seul échappé de la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, il eût été capable de nous consoler de la perte des autres. »

La frustration entraînée par la perte subie lors de l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie a donc, en partie, poussé à la réunification des savoirs dans un seul livre.

L'*Encyclopédie* est donc née à la fois de la conscience d'une avancée des savoirs et des techniques, qui doit entraîner leur réunion en un seul ouvrage, et de celle du sentiment d'un danger ou d'une catastrophe possibles, puisque déjà observés dans l'histoire avec l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie et la perte du savoir accumulé en ce lieu. Selon Jean-Marie Goulemot, l'*Encyclopédie*

³⁶ *Gargantua*, Rabelais François, Editions Gallimard, Paris, 1992.

³⁷ *Les Lettres persanes*, Montesquieu, Editions Folio Classique, Paris, 2003.

³⁸ Dans *Le pouvoir des bibliothèques, La mémoire des livres en Occident*, publié sous la direction de Marc Baratin et Christian Jacob, Editions Albin Michel, Paris, 1996.

est donc la figure d'un autre idéal de la bibliothèque : elle est capable de sauver du désastre une culture et une technologie. Elle est le fruit d'une civilisation et d'une culture particulière, et ne conserve que les savoirs considérés comme « utiles » : avec elle, plus de crainte d'accumulation sans discernement, mais l'« acquisition » réfléchie d'une culture et d'une technologie particulière.

L'accumulation des savoirs : peurs et utopies

La bibliothèque a toujours été porteuse de mythe, et rassembler et donner accès à tous les savoirs a toujours été une utopie universelle. La bibliothèque numérique a hérité de la même représentation : celui d'un savoir universel et illimité, la mise en ligne de tous les savoirs humains. Car si la bibliothèque publique est ouverte à tous, la bibliothèque numérique est, en plus, disponible à tout moment et de n'importe quel lieu, elle n'a pas de limite d'espace ni de contenu.

L'histoire de la bibliothèque d'Alexandrie est le premier exemple historique où un homme a tenté de concrétiser cette utopie : rassembler en un même lieu tous les savoirs. Le but de cette entreprise était avant tout la richesse de Ptolémée II Philadelphe et son rayonnement dans le monde antique. L'objectif des philosophes des Lumières est tout autre : la conservation ordonnée de toutes les connaissances, en vue notamment d'une catastrophe semblable à celle qu'a subie la bibliothèque d'Alexandrie.

L'utopie de rassembler et conserver tous les savoirs semble suivre les grandes évolutions du livre et des supports de l'écriture : la bibliothèque d'Alexandrie réunissait quantité de rouleaux de papyrus, l'*Encyclopédie*, après l'invention de l'imprimerie, privilégie le contenu à l'accumulation des livres. Le XX^e siècle, quant à lui, voit s'installer une autre révolution : l'apparition des nouvelles technologies de l'information, et par conséquent de nouveaux médias du savoir. Ted Nelson, dans les années 60, est le premier à imaginer jusqu'où l'invention de l'informatique peut mener en terme de structuration en réseau des contenus. Il invente une machine prénommée *Xanadu*, où tout un chacun pourrait stocker des données et mettre à disposition de tous, de partout et en quelques instants, un réseau de publication hypertexte instantané et universel. Tous pourraient utiliser et modifier ce nouveau système de mise à disposition des savoirs et de gestion de l'information, cette banque d'information sans limite de taille. L'utopie réside alors dans la gestion des connaissances mondiales par un ordinateur qui permet l'accès aux unités d'information correspondantes : le gestion

des hypertextes, la gestion des unités d'information, la protection des droits d'auteur, de reproduction et d'utilisation, la mise à jour des informations... Tout cela administré par un ordinateur central, par *Xanadu*. L'accès en ligne à Xanadu est possible en 1989-1990. Mais avant cela, un concept moins puissant, mais plus simple et utilisable plus rapidement, le Word Wild Web, s'est déjà rependu, et a obtenu le monopole.

Internet propose aujourd'hui cette information ouverte à tous et gérée par tous. On a cru un moment y voir la réalisation de l'utopie d'une bibliothèque universelle. Mais il rassemble aussi les craintes que sous-entendait la liste de Rabelais : celui d'un savoir disponible dans le désordre, où l'utile et la qualité côtoie le grotesque et l'approximatif, où l'information est si importante que l'on se perd parmi les idées et les savoirs. Internet peut être rapprochée de la bibliothèque cauchemardesque de Borges ³⁹ : tout ce qui peut être écrit y est, mais dans cette abondance il est devenu impossible d'y trouver ce que l'on cherche. Malgré des moteurs de recherche toujours plus puissants, Internet n'a donc rien d'une bibliothèque, où l'information est stockée, indexée et gérée par des professionnels, mais il peut en contenir et en permettre la diffusion. C'est ainsi que les bibliothèques numériques sont apparues : la mise en ligne des ouvrages n'a alors en théorie plus aucune limite, si ce n'est celle des coûts engagés, et la diffusion d'une culture devient universelle.

Le projet Google Print

Google, le puissant moteur de recherche américain, a fait part en décembre 2004 de son projet de numériser et mettre en ligne 15 millions d'ouvrages, 4,5 milliards de pages, d'ici six ans. Depuis 2005, 50 000 pages sont numérisées par jour. Le montant estimé des dépenses est situé entre 150 et 200 millions de dollars. Ce projet monumental serait monté en collaboration avec cinq des plus grandes bibliothèques anglo-saxonnes : celles des universités d'Harvard, Stanford et du Michigan, la New York Public Library et la Bodleian Library d'Oxford. Chaque bibliothèque aura droit de veto sur les œuvres numérisées, et deux versions numériques seront faites : l'une d'elle sera mise à la disposition de la bibliothèque pour son site. Les éditeurs, quant à eux, ont accepté la mise en ligne des ouvrages de plus de 70 ans, après quoi les internautes ne peuvent découvrir qu'un nombre limité de page. Google, et son responsable Adam Smith, réaliserait ainsi l'un des plus vieux rêves de l'homme : créer une grande bibliothèque universelle et encyclopédique, Google Print, ouverte à

³⁹ *La bibliothèque de Babel*, Jean-Luis Borges, R. Bonargent, Châteauroux, 1990.

tous sur Internet. L'objectif de Google Print est simple : il propose d'organiser l'information mondiale en mettant en ligne un maximum de textes numérisés, sans hiérarchie ni classement particulier, en offrant aux bibliothèques (Google Print Library Project) et aux éditeurs (Google Print Library Program) la possibilité de mettre en ligne leurs ouvrages papier : en version intégrale pour les œuvres de plus de 70 ans (après 1923, et selon la loi américaine, ces ouvrages appartiennent au domaine public), et seulement par extraits pour les autres. Adam Smith, le responsable de ce projet, ne cache pas le but principal de Google Print : « *Notre business, c'est d'être exhaustifs [...]. C'est de proposer le maximum de livres dans le maximum de langues, et de laisser les utilisateurs et les chercheurs décider par eux-mêmes, par leurs choix, de la hiérarchie.* »⁴⁰. Des propos qui ne manquent pas d'inquiéter ceux pour qui la quantité ne doit pas primer sur la qualité. Car les détracteurs de ce projets sont nombreux : si la vieille utopie de la bibliothèque universelle en fait rêver plus d'un, la crainte d'une bibliothèque organisée seulement par mots clefs ou liens, sans indexation particulière, et dirigée par une entreprise commerciale toute puissante, n'a pas manqué de faire réagir outre-Atlantique. Le danger de donner le monopole de la numérisation du patrimoine culturel à l'industrie américaine est le plus souvent cité : nous retrouvons ici l'inquiétude récurrente d'Orwell et de son Big Brother⁴¹. Mais nous pouvons aussi y voir la peur de la perte face à l'immatérialité et l'évolution des technologies numériques, comme l'exprime Alberto Manguel dans un article de *L'Express*⁴² : « *Je suis tout aussi dubitatif sur la technologie électronique elle-même. Elle évolue tant qu'elle devient vite obsolète. Au musée de Naples, on peut encore lire sur les cendres d'un papyrus sauvé de Pompéi. En revanche, beaucoup de mes disquettes vieilles de cinq ans sont déjà inutilisables. Les technologies modernes nous condamnent à nous occuper d'elles en permanence. Si nous misons tout sur elles aujourd'hui, qui sait si, demain, les textes ne seront pas perdus?* ». Le projet Google Print semble à lui seul refléter toutes les peurs liées aux bibliothèques et à leur pouvoir.

⁴⁰ Extrait de l'enquête réalisée par le magazine *Télérama* : « *Bataille sur Internet, A l'assaut de la plus grande bibliothèque du monde* », Gilles Heuré et Olivier Pascal-Moussellard, du 21 au 27 mai 2005, n°2888.

⁴¹ *1984*, Georges Orwell, Gallimard, Paris, 1995.

⁴² « *Internet, c'est le cauchemar de Babel* », Alberto Manguel, propos recueillis par Olivier Le Naire, *L'Express* du 28/03/2005, <http://www.lexpress.fr/info/multimedia/dossier/google/dossier.asp?ida=432337>.

La réplique européenne

Au commencement, la réplique est venue de Jean-Noël Jeanneney, le président de la Bibliothèque nationale de France, qui a fait part de son mécontentement dans une Tribune du Monde datée du 23/24 janvier 2005 intitulée « Quand Google défie l'Europe, Plaidoyer pour un sursaut ». Son point de vue est par la suite approfondi dans le livre *Quand Google défie l'Europe*, publié aux éditions Mille et une nuits le 27 avril 2005. Il y propose en réaction au projet américain une alternative ambitieuse : un vaste programme public de numérisation à l'échelle européenne. Trois raisons principales à cela :

- o éviter que l'accès aux livres et à la culture sur Internet ne soit dominé par un regard exclusivement anglo-saxon,
- o proposer une numérisation effectuée par des bibliothèques nationales aux objectifs non commerciaux,
- o mettre en ligne des ouvrages en respectant les critères de classement et de hiérarchisation bibliographique.

Jean-Noël Jeanneney parle pour ce projet d'une cohabitation entre le privé et le public : le dynamisme du marché, l'assurance du respect de l'intérêt collectif et la diversité culturelle par l'Etat. L'Europe doit aussi, selon le président de la BNF, se donner les moyens de choisir ce qu'elle va numériser, et pour cela un conseil scientifique composé d'experts serait mis en place.

Ce point de vue trouve rapidement son écho dans la presse française et internationale, et Jean-Noël Jeanneney est même invité à en discuter avec Jacques Chirac et Renaud Donnedieu de Vabres, ministre de la Culture, le mercredi 16 mars, et obtient le soutien du président de la République. Durant le mois d'avril et le mois de mai 2005, 23 bibliothèques nationales signent une motion pour appuyer le projet (l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie : Rome et Florence, la Lituanie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, la République tchèque, la Slovénie, la Slovaquie, la Suède...), et six états s'engagent pour financer le projet européen de numérisation des livres (l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie, la Hongrie et la Pologne). Ce projet sera destiné au grand public, à la communauté scientifique, aux étudiants et aux enseignants.

Aux dernières nouvelles, et selon le Ministère de la Culture français, la bibliothèque numérique européenne ne contiendra pas seulement des oeuvres littéraires, mais aussi des archives audiovisuelles. Un comité interministériel de pilotage, présidé par Renaud Donnedieu de Vabres, ministre de la Culture et de la Communication, a été créé le 13 juillet 2005. La première réunion est prévue pour le 30 août 2005, et ses conclusions seront transmises dans un « livre blanc » pour le 14 septembre 2005. Viviane Reding, le commissaire à la société de l'information de la Commission européenne, a annoncé le soutien à la bibliothèque numérique européenne par un déblocage de fonds de 60 millions d'euros. La mise en réseau des archives européennes est prévue d'ici 2008.



III. Huit bibliothèques numériques

« Dépouille-le, d'avance, de ses livres ; privé de ces livres, il est aussi stupide que moi. » *La Tempête*, Shakespeare ⁴³.

Mais avant la mise en ligne de la bibliothèque numérique européenne, nous avons choisi de nous intéresser aux bibliothèques numériques francophones en ligne actuellement et d'en étudier le fonctionnement par le biais d'une grille d'étude. Ainsi, nous souhaitons dégager la tendance actuelle des bibliothèques numériques francophones, ce qui y est développé selon les moyens de l'institution d'origine et ce qu'il reste à mettre en place. Nous commencerons donc par délimiter une typologie particulière aux bibliothèques numériques, puis par constituer un groupe de sites. Après avoir présenté séparément ces huit bibliothèques numériques, nous tenterons de les étudier ensemble grâce à la grille d'étude, appliquée à chacune d'entre elles, afin de voir en quoi ces bibliothèques numériques rappellent et complètent le rôle des bibliothèques traditionnelles.

⁴³ *La Tempête*, Shakespeare, Editions les Belles-lettres, Paris, 1927 (Acte III scène2).

Les bibliothèques numériques francophones

Typologie des bibliothèques numériques

Pour la bibliothèque traditionnelle, la typologie utilisée dans le premier chapitre se basait sur le rôle assigné à la bibliothèque : elle pouvait donc être bibliothèque nationale, dont le rôle est de conserver la collection principale du patrimoine national ; bibliothèque d'étude et de recherche, fournissant aux étudiants, chercheurs ou enseignants la littérature qui leur conviendra ; bibliothèque de publics spécifiques, dans les hôpitaux ou les prisons ; et enfin bibliothèque des collectivités territoriales, ouvertes à tous les publics, et dépendant des fonds publics. Les bibliothèques numériques sont, en général, tirées de l'une ou l'autre de ces institutions, et nous garderons comme critères de classification les origines des ressources de la bibliothèque numérique. Nous pouvons dans ce cas recenser quatre types principaux :

- Les bibliothèques numériques nationales : comme Gallica, par exemple, qui numérise les collections de la Bibliothèque nationale de France (BNF). La bibliothèque numérique nationale regroupe des ressources encyclopédiques et liées au patrimoine national.
- Les bibliothèques numériques d'études ou de recherche : ces bibliothèques peuvent tirer leur ressources de plusieurs origines : une bibliothèque universitaire, un centre de documentation... Nous pouvons classer par exemple dans cette catégorie la Bibliotheca Classica Selecta⁴⁴, destinée prioritairement aux étudiants de lettres classiques et d'histoire ancienne, et qui tient ses ressources de la Faculté de Philosophie et de Lettres de l'Université catholique de Louvain, ou encore la Bibliothèque virtuelle des humanistes⁴⁵, du Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance (le CESR), en collaboration avec l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (l'IRHT).
- Les bibliothèques numériques des collectivités territoriales : elles mettent prioritairement en ligne les collections patrimoniales appartenant à la bibliothèque publique dont les ressources

⁴⁴ Bibliotheca Classica Selecta : <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/>

⁴⁵ La Bibliothèque virtuelle des humanistes : <http://193.52.215.194/>

sont numérisées, mais elles sont aussi très diversifiées. Ainsi, entrent dans cette catégorie PôLiB ⁴⁶, la bibliothèque patrimoniale virtuelle du Pôle universitaire européen Lille Nord-Pas de Calais, projet régional de numérisation de documents patrimoniaux, ou encore Cartolis, Images de Bretagne ⁴⁷, où l'on peut observer 40 000 cartes postales provenant du Conservatoire régional de la carte postale de Baud. La bibliothèque numérique des collectivités territoriales est souvent, comme la bibliothèque traditionnelle de même type, liée à une région ou à une ville particulière, à un patrimoine particulier.

- o Les bibliothèques numériques « personnelles » : nous pouvons observer sur Internet des bibliothèques numériques entièrement construites par un particulier ou une association de particuliers, sans aide extérieure ni professionnels de la bibliothéconomie pour y contribuer. Là réside l'une des particularités que les bibliothèques numériques ne tiennent pas des bibliothèques traditionnelles, mais du média utilisé : nul besoin d'être un professionnel pour créer son propre site web, et mettre en ligne sa propre bibliothèque, la mettre donc à disposition de tous. Les exemples seraient nombreux, mais nombreux aussi sont les sites qui ne possèdent pas la qualité des bibliothèques numériques institutionnalisées. Pourtant certains d'entre eux méritent d'être donnés en exemple, comme Miscellanées ⁴⁸, gérée par Olivier Bogros, un habitué de la confection des bibliothèques numériques, puisqu'il a déjà contribué à la mise en place de la Bibliothèque électronique de Lisieux.

Grâce à cette typologie sommaire, nous serons en mesure de classer les bibliothèques numériques en fonction de leur origine, ce qui implique souvent, nous le montrerons, un objectif et un public particulier. Cependant, certaines bibliothèques numériques peuvent déroger aux règles imparties par cette classification, et nous montrerons en quoi elles peuvent s'en trouver enrichies. Ces nuances doivent impérativement être prises en compte, aux vues des multiples possibilités offertes par ce nouveau média qu'est Internet. Essayer d'insérer des sites internet dans des catégories trop rigides serait une erreur, car Internet est par définition en évolution permanente.

⁴⁶ PôLiB : <http://polib.poleuniv-lille-npdc.fr/index.html>

⁴⁷ Cartolis : <http://www.cartolis.org/>

⁴⁸ Miscellanées : <http://www.miscellanees.com/>

La constitution d'un groupe de sites

Afin d'étudier les bibliothèques numériques francophones telles qu'elles sont accessibles en ligne actuellement, nous avons choisi de constituer un panel de sites aussi diversifié que possible. Nous avons choisi huit bibliothèques numériques, conformément aux critères suivants :

- Des bibliothèques numériques francophones : la raison du choix de la francophonie a tout simplement été celle de cibler la recherche sur les bibliothèques numériques qui pouvaient le plus facilement être utilisées par le public francophone, ainsi que par les membres du système éducatif français.
- Des bibliothèques numériques proposant des ressources sur le XIX^e siècle : un thème en particulier permettra de constituer un lien entre les bibliothèques numériques qui, à propos d'une même période, proposent des ressources extrêmement différentes.
- Des bibliothèques numériques d'accès gratuit : pour de simples raisons économiques, nous avons écarté les bibliothèques numériques payantes, telles que Frantext⁴⁹ par exemple, qui offre un vaste corpus de texte en ligne, ainsi qu'une interface Web avec des possibilités d'interrogation de consultation et d'hyper navigation. Mais l'accès à Frantext n'est possible que sur abonnement payant.
- Des bibliothèques numériques mises à jour régulièrement, et donc au minimum une fois au cours de l'année 2005. De nombreuses bibliothèques numériques très intéressantes ont été mises à l'écart sur ce critère : soit la date de la dernière mise à jour n'était pas précisée, soit elle ne précisait que trop bien l'abandon, partiel ou définitif, de la bibliothèque.

Le choix des huit bibliothèques numériques à étudier s'est donc fait selon ces quatre critères. Les méthodes utilisées pour les trouver ont été les suivantes :

- Recherche par mot-clés dans les moteurs de recherche les plus courants sur Internet (par exemple : Google, Yahoo, Voila...);
- Navigations à partir des signets de quelques sites de bibliothèques (en particulier celui de la BnF);

⁴⁹ <http://www.frantext.fr/categ.htm>

- Navigation de liens en liens à partir de sites de référence tels que Culture.fr ou Educnet ;
- Dépouillement des listes de sites données dans des sites pédagogiques.

Nous nous pencherons donc sur : la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France, Gallica ; la Collection numérique de la Bibliothèque nationale du Québec⁵⁰ ; la Bibliothèque électronique de Lisieux ; la Bibliothèque électronique du Québec ; la Bibliothèque numérique de la bibliothèque municipale d'Orléans⁵¹ ; Les Classiques des sciences sociales ; Le Conservatoire numérique des arts et métiers⁵² ; Miscellanées ; Normannia⁵³.

La constitution d'une grille d'étude

Une grille d'analyse permet d'étudier un groupe de sites en prenant en compte les mêmes éléments pour chacun, ainsi, même les sites les plus différents peuvent être observés selon le même angle de vue, en toute objectivité.

Pour la constitution de notre grille d'analyse, nous nous sommes inspirés de la grille d'évaluation proposée par l'INALF-CNRS, le Catalogue critique des ressources textuelles sur Internet (le CCRTI) réalisé par Arlette Attali et Richard Walter, que nous avons tenté d'adapter à tous les documents numérisés (et plus seulement les textes). Nous y avons ainsi ajouté quelques éléments qui nous semblaient importants, pour qu'elle puisse permettre l'étude des bibliothèques numériques et de ressources parfois autres que textuelles.

La grille qui en résulte est donc composée de huit parties.

Les deux premières portent sur les objectifs du site et le public visé. Vient ensuite une partie sur le site en lui-même, une autre sur les ressources qu'il contient, puis sur la façon dont ces documents sont gérés. Nous verrons si les sites proposent ou non des services pédagogiques. Nous nous

⁵⁰ La collection numérique de la Bibliothèque nationale du Québec :

http://www.bnquebec.ca/portal/dt/collections/collection_numerique/coll_numerique.htm

⁵¹ La Bibliothèque numérique de la bibliothèque municipale d'Orléans : <http://81.80.204.172/>

⁵² Conservatoire Numérique des Arts et Métiers : <http://cnum.cnam.fr/>

⁵³ Normannia : <http://www.normannia.info/>

attardons ensuite sur ce qui fait l'originalité du site, et enfin nous recensons les indications données sur les auteurs du site.

Grille d'étude :

Adresse		
Objectif(s)		
Public(s) visé(s)		
Le site	Dernière mise à jour du site	
	Lieu géographique du serveur	
	Pages d'accueil	
	Barre de navigation. Quelle navigation ?	
	Moteur de recherche	
	Rapidité du chargement du site et de ses pages	
	Ergonomie du site	
	Aide	
	Accessibilité	
Les ressources	Types d'accès aux documents	
	Type d'information	
	Mode de présentation	
	Ressources proposées	
	Nombre de ressources	
	D'où sont tirées les ressources ?	

	Outils d'accompagnement	
	Possibilité de téléchargement	
	Liens	
Les documents	Format des textes et des images	
	Référence au document d'origine	
	Indications bibliographiques sur l'auteur	
	Indication du nom du copiste	
Services pédagogiques		
Originalité du site	Avantages	
	Inconvénients	
Les auteurs	Responsable du site	
	Concepteurs du site	
	Possibilité de les contacter	

La première partie décrira donc l'objectif du site : objectif affirmé, décrit dès la page d'accueil du site, comme cela est souvent le cas, ou à découvrir ? Déterminer l'objectif d'une bibliothèque électronique nous semble être l'un des éléments les plus importants dans sa construction : il est en effet ce qui engagera la confection d'une collection particulière, et donc la numérisation de tel ou tel document.

Définir le public cible sera bien entendu lié à la définition de l'objectif, c'est pourquoi il fera l'objet de la deuxième partie de notre grille d'étude. Nous parlerons ici du public susceptible de consulter le site, qu'il soit connu ou inconnu, et s'il est nommé ou non.

Dans une troisième partie, nous nous pencherons plus en détail sur le site et sa construction générale :

- L'adresse du site : cette information nous permettra de juger une adresse claire et intuitive ou au contraire sans rapport direct avec le contenu.
- Les mises à jour, qui pourront nous aider à définir le degré d'activité du site.
- Le lieu géographique du serveur : de quel pays provient la bibliothèque numérique.
- La page d'accueil : ce qu'elle contient, c'est-à-dire ce que le site met en avant ou non.
- La ou les navigation(s) interne(s) au site, et les possibilités offertes par cette navigation.
- Le moteur de recherche interne au site.
- La rapidité de chargement du site et des pages : les expériences menées le sont sur une connexion haut débit, ce qui implique certains avantages que ne posséderont pas tous les utilisateurs potentiels, il conviendra de prendre en compte ce dernier point.
- L'ergonomie générale du site.
- L'aide : il y a-t-il une aide particulière apportée à l'utilisateur ? Si c'est le cas, qu'elle est-elle ? Ceci nous permettra en partie de juger de l'interactivité du site.
- L'accessibilité du site. Pour cela, nous essayerons, avec huit moteurs de recherche différents, de situer le site et son accessibilité sur Internet.

Dans une quatrième partie, nous étudierons les différentes ressources que propose la bibliothèque numérique. Nous tenterons ainsi de donner un panorama exhaustif des ressources actuelles proposées dans les bibliothèques numériques francophones.

- Nous commencerons par observer les différents types d'accès aux documents : par liste de thèmes, par catalogue, par index alphabétique. Cette partie nous aidera à définir le type d'indexation établi dans ces bibliothèques numériques.

- Le type d'information : sur un siècle, un thème spécifique ? Il fait lui aussi partie de la politique documentaire, et est souvent déterminant sur le choix de l'indexation, puisque tel sujet sera traité d'une manière particulière.
- Le mode de présentation : texte seul, ou accompagné d'illustration, de son... La présentation choisie sera aussi liée aux informations et aux documents.
- Les ressources proposées : nous nous pencherons sur le type de document : des imprimés par exemple, des manuscrits, des périodiques, des photographies, gravures ou peintures, ou encore du son, des expositions virtuelles, des signets...
- Le nombre de ressources : nous pourrons ainsi juger de la taille de la bibliothèque numérique.
- D'où sont tirées les ressources ? L'institution d'où proviennent les ressources explique souvent le choix de la collection.
- Outils d'accompagnement : certains outils particuliers peuvent accompagner un document textuel, iconographique ou sonore. Nous verrons ainsi quels outils les bibliothèques francophones utilisent.
- Possibilité de téléchargement : le téléchargement peut être autorisé ; dans ce cas, à quel format ? selon plusieurs formats différents ?
- Liens : certaines bibliothèques numériques offrent comme service supplémentaire un choix de liens utiles à l'utilisateur. Lesquels ?

Notre cinquième partie nous permettra d'explorer plus en détail la publication du document :

- Le format des textes et des images : cette partie sera représentative de la politique documentaire du site, selon le choix du mode image ou du mode texte pour les documents textuels par exemple.
- La référence au document d'origine : nous pourrons ici observer le choix de l'édition, découvrir la date de parution de l'ouvrage ou encore connaître les numéros des pages de l'édition originale...
- Indications biographiques sur l'auteur.
- Indication du nom du copiste.

Dans une sixième partie, nous observerons la présence ou non de services pédagogiques, afin de découvrir le rôle pédagogique que se donnent les bibliothèques numériques francophones.

Nous essayerons ensuite, dans une septième partie, de discerner l'originalité du site : ses avantages et ses points faibles, en quoi une bibliothèque numérique est unique.

Pour finir, nous nous intéresserons aux auteurs du site :

- Le responsable du site, c'est-à-dire en général l'institution d'où sont tirées les ressources.
- Les concepteurs du site : si leur nom est indiqué.
- La possibilité de les contacter : cette dernière rubrique permettra aussi de juger de l'activité du site et de son interactivité.

Présentation des huit bibliothèques numériques

Présentation des huit sites

Nous avons découvert chaque site au cours de notre étude. Chacun d'entre eux a été retenu parce qu'il correspondait aux critères décrits dans le chapitre précédent, et pourtant chaque bibliothèque numérique choisie possède ses propres particularités, rapidement reconnaissables. Avant tout, il nous faut les présenter :

- La Bibliothèque électronique de Lisieux peut être considérée comme l'une des premières bibliothèques numériques francophones : sa construction a débuté en 1996. Cette bibliothèque numérique de taille moyenne (environ 400 textes courts) a réussi à acquérir une belle réputation en un peu moins d'une dizaine d'années, comme le montre le nombre important de références à ce site que l'on découvre dans de multiples sites littéraires ou éducatifs. Elle met en ligne des textes littéraires du domaine public francophone en version intégrale : ces textes peuvent être d'auteurs connus, peu connus ou même anonymes, et proviennent des fonds patrimoniaux de la médiathèque André Malraux de Lisieux. Une fois par mois, une nouveauté est publiée. Les archives des nouveautés du mois sont toujours disponibles, ainsi qu'une collection de pages consacrées uniquement aux auteurs du XIX^e siècle. Une série d'opuscules ou brochures tirés de périodiques, traitant de multiples domaines documentaires ou du fond normand en général, est aussi proposée. Tous les textes et toutes les images sont disponibles par index alphabétique selon le nom des auteurs. Ce site est sous la responsabilité de la médiathèque de Lisieux et de son conservateur en chef, Olivier Bogros.
- La Bibliothèque numérique de la bibliothèque municipale d'Orléans. Cette bibliothèque numérique se trouve sur le site de la médiathèque d'Orléans. Cette dernière a numérisé plans, cartes, gravures et cartes postales, généalogies de familles orléanaises, almanachs des XVIII^e et XIX^e siècles... Ce site original propose donc pour les visiteurs curieux ou avertis les images de documents rares et d'accès difficile sans cela.
- Les Classiques des sciences sociales. Cette bibliothèque numérique a été conçue entièrement par des bénévoles, sur l'initiative du sociologue Jean-Marie Tremblay, et avec la collaboration de

l'Université du Québec à Chicoutimi et du Cégep de Chicoutimi. Elle propose des ouvrages en sociologie, anthropologie, économie politique, sciences politiques, philosophie sociale et politique, ainsi qu'en histoire régionale. Des œuvres contemporaines y sont aussi disponibles, les auteurs ayant donné leur accord pour la diffusion des textes en ligne. Des volumes rares et anciens ont aussi été numérisés. La bibliothèque, commencée en 1999, détient aujourd'hui 1602 œuvres originales de 520 auteurs différents, et offre ainsi à tous les étudiants à distance, empêchés, ou tout simplement à la recherche d'ouvrages aujourd'hui épuisés, un accès à tous ces textes au format World, PDF ou encore rtf. Le format rtf permet aussi la conversion en braille des textes, et donc l'accès pour des étudiants non-voyants.

- La Collection Numérique de la Bibliothèque nationale du Québec. La Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) est formée du regroupement de la Grande Bibliothèque du Québec et de la Bibliothèque nationale du Québec, et a ouvert officiellement ses portes le 30 avril 2005 à Montréal. Le site de la bibliothèque propose de nombreux services, tels que le catalogue en ligne, une *Bibliographie du Québec*, et une collection numérique libre d'accès. Celle-ci dispose de 1500 livres et partitions musicales, 29000 images fixes de documents iconographiques et cartographiques, et 2000 enregistrements sonores, le tout appartenant au patrimoine québécois.
- Le Conservatoire numérique des Arts et Métiers (CNUM) est constitué à partir des ressources numériques du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM), projet commun de la Bibliothèque, du Centre d'histoire des techniques et du Centre d'études et de recherches en informatique du CNAM (CEDRIC). Le site est arrivé sur le Web en février 2000, il met aujourd'hui en ligne environ 400 volumes : une collection d'ouvrages et de périodiques francophones sur l'histoire des sciences et des techniques, en épistémologie et en didactique. Il s'adresse en particulier aux enseignants et chercheurs en histoire des sciences et des techniques. Deux sortes de littératures principales y sont répertoriées : les ouvrages conservés dans les fonds de la Bibliothèque, souvent précieux et fragiles, et les grands corpus comme les périodiques, dictionnaires et ouvrages volumineux, afin d'en faciliter l'accès au public.
- Gallica. La Bibliothèque nationale de France propose avec Gallica la numérisation d'un fond encyclopédique et patrimonial, depuis 1997. Au 1^{er} janvier 2004, Gallica proposait 70 000 volumes imprimés en mode image, 1200 volumes imprimés en mode texte, 500 documents sonores, 80000 images fixes et plusieurs dizaines d'heures de ressources sonores. Les ressources proposées se caractérisent par leur richesse et leur diversité, en comprenant les sciences, la littérature, la philosophie, l'économie, l'histoire, le droit, ou encore les sciences

politiques. Gallica se déploie aussi sous diverses thématiques telles que Gallica Classique, créé en mars 1999, qui rassemble des images et textes du XIX^e siècle francophone. Des dossiers pédagogiques sont ainsi mis à la disposition du visiteur, parmi lesquels « La France en Amérique », produit d'un partenariat entre la BnF et de la Bibliothèque du Congrès, ou encore « La voix sur Gallica », regroupant diverses ressources sonores sur l'enregistrement sonore et le document parlé. Gallica est sans aucun doute la bibliothèque numérique française la plus importante au point de vue du nombre des ressources. Cependant, la diffusion des textes en format image (format le plus souvent utilisé pour ce site en raison de la rapidité de numérisation qu'il assure) en est un désavantage important.

- Miscellanées est une petite bibliothèque virtuelle fondée en 2000 par Olivier Bogros, le directeur de la médiathèque de Lisieux. Elle rassemble un corpus de textes courts, littéraires et documentaires, souvent rares, et indexé par liste alphabétique des auteurs. Les textes mis en ligne sont numérisés d'après des exemplaires personnels d'Olivier Bogros ou d'ouvrages conservés dans les bibliothèques publiques. Cette bibliothèque numérique fait partie du site Le Net des études françaises.
- Normannia offre une collection de textes numérisés sur le patrimoine, l'histoire et la culture de la Normandie à différentes époques. Elle est gérée par le Centre régional des Lettres de la Basse-Normandie, en partenariat avec les bibliothèques publiques et universitaires, les musées et les centres d'archives de la région.

Typologie des huit sites

En choisissant de nous référer à la typologie proposée plus haut, nous observons que chacune des bibliothèques numériques choisies y trouve sa place :

- Dans la première catégorie, celle de la bibliothèque numérique nationale, nous inscrirons Gallica⁵⁴ et la Bibliothèque nationale du Québec et sa Collection numérique⁵⁵. Gallica est en effet le site officiel où sont classés les documents numérisés grâce aux collections de la Bibliothèque nationale de France. Quant aux Collections numériques de la Bibliothèque nationale du Québec, elles sont placées à l'intérieur même du portail de la bibliothèque.

⁵⁴ Gallica : voir grille d'étude en annexe 1.

⁵⁵ La Collection numérique de la Bibliothèque nationale du Québec : voir grille d'étude en annexe 2.

- o Les Classiques des sciences sociales ⁵⁶ et le Conservatoire numérique des Arts et Métiers⁵⁷ entrent dans la seconde catégorie : celle des bibliothèques numériques d'études ou de recherche. L'auteur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, le reconnaît lui-même : « *Les utilisateurs sont essentiellement des chercheurs, spécialistes, universitaires, professeurs et étudiants qui désirent accéder à des œuvres non disponibles ou non disponibles en nombre suffisant.* » ⁵⁸ Cette bibliothèque, spécialisée en sciences sociales, est donc utilisée en premier lieu dans un but de recherche ou d'étude. Même chose pour le Conservatoire numérique des Arts et Métiers : « *Le CNUM s'adresse plus particulièrement aux chercheurs et aux enseignants en histoire des sciences et des techniques. Il veut assurer la diffusion du savoir et la reconnaissance du patrimoine scientifique et technique francophone.* » Ces deux bibliothèques ont donc pour but, chacune selon leur moyen et à leur manière, de diffuser au mieux le savoir spécialisé à leur disposition.

- o La Bibliothèque électronique de Lisieux⁵⁹, La Bibliothèque numérique de la bibliothèque municipale d'Orléans⁶⁰, ainsi que Normannia⁶¹, seront classées dans la catégorie des bibliothèques numériques des collectivités territoriales. Elles tiennent en effet chacune leurs ressources numérisées d'une institution régionale ou territoriale : la Bibliothèque électronique de Lisieux est sous la responsabilité de la médiathèque André Malraux de Lisieux ; la Bibliothèque numérique de la bibliothèque municipale d'Orléans, comme son nom l'indique, dépend de la bibliothèque municipale d'Orléans, devenue depuis médiathèque ; et Normannia, pour finir, a été créée par le Centre Régional des Lettres de Basse-Normandie, en partenariat avec treize bibliothèques, trois musées et un centre d'archives.

- o Enfin, Miscellanées⁶² peut être définie comme une bibliothèque numérique « personnelle », puisque sous la responsabilité d'un seul homme, Olivier Bogros, qui l'a mise en place dans le but de « *participer à l'enrichissement d'un site ami : le Net des Etudes françaises* » ⁶³.

⁵⁶ Les Classiques des sciences sociales : voir grille d'étude annexe 3.

⁵⁷ Le Conservatoire Numérique des Arts et Métiers : voir grille d'étude annexe 5.

⁵⁸ Voir le questionnaire envoyé à Jean-Marie Tremblay annexe 4.

⁵⁹ La Bibliothèque électronique de Lisieux : voir grille d'étude annexe 10.

⁶⁰ La Bibliothèque numérique de la bibliothèque municipale d'Orléans : voir grille d'étude annexe 7.

⁶¹ Normannia : voir grille d'étude annexe 9.

⁶² Miscellanées : voir grille d'étude annexe 12.

⁶³ Voir le questionnaire envoyé à Olivier Bogros annexe 11.

Ces huit sites sont donc assez représentatifs de ce que peuvent être les bibliothèques francophones en ligne actuellement. Ils présentent tous des ressources de bonnes qualités, mais très diversifiées et en quantité différente selon l'institution qui gère le site. Chaque bibliothèque numérique répond en effet à un objectif singulier, et met avant sa particularité sur Internet.

Le contenu des bibliothèques numériques

Les grilles ont donc aidé à l'étude des bibliothèques numériques ⁶⁴, mais l'envoi de questionnaires aux responsables des sites et les quatre réponses obtenues ⁶⁵ (à propos de cinq des sites : les Classiques des sciences sociales, le CNUM, la bibliothèque numérique d'Orléans, la Bibliothèque électronique de Lisieux et Miscellanées) ont été tout aussi bénéfiques à la poursuite de nos travaux. Ces questionnaires contenaient 11 questions : nous avons fait le choix de ne pas surcharger nos destinataires d'interrogations. Les renseignements rassemblés ainsi nous ont été précieux. Associés à ceux de la grille d'étude, ils ont permis de nous lancer dans une étude plus approfondie du contenu et de la structure générale des bibliothèques numériques francophones.

Sélection des documents numérisés

Comme nous avons pu le voir dans la seconde partie de ce mémoire, définir et sélectionner un corpus de documents pour les mettre en ligne est l'une des premières actions avant la construction d'une bibliothèque numérique, la première étant de définir un objectif. Que dire des objectifs des bibliothèques numériques étudiées ? Ils peuvent se définir selon le type de la bibliothèque. Ainsi, les objectifs des bibliothèques numériques nationales telles que Gallica et la Collection numérique de la Bibliothèque nationale du Québec sont avant tout de proposer une collection documentaire sur le patrimoine national, Gallica s'octroyant en plus un rôle encyclopédique, le tout à destination d'un public large : curieux, amateurs, mais aussi chercheurs et professionnels. Ces bibliothèques numériques nationales sont en règle générale celles qui bénéficient des meilleures subventions, et par conséquent de la plus large collection. Ainsi, les deux bibliothèques sont en mesure de proposer des documents textuels, iconographiques, mais aussi sonores, ce que peu de bibliothèques numériques francophones font encore actuellement. Ces dernières se contentent encore le plus souvent de documents textuels et iconographiques seuls.

⁶⁴ Voir les grilles en annexe 1, 2, 3, 5, 7, 9, 10 et 12.

⁶⁵ Voir les réponses aux questionnaires en annexe 4, 6, 8 et 11.

Les bibliothèques numériques d'études et de recherche que sont les Classiques des sciences sociales et le Conservatoire numérique des Arts et Métiers sont bien entendu plus spécialisées et s'adressent, chacune dans leur domaine, à un public d'étudiants, de chercheurs, de spécialistes. Ces deux bibliothèques se démarquent de par leur spécialité, et donc par les thèmes qu'elles abordent : on y privilégie les documents ayant une valeur scientifique aux documents plus généraux. Leurs responsables en sont la meilleure preuve : Jean-Marie Tremblay, un professeur de sociologie pour la première, et le Conservatoire National des Arts et Métiers, un institut de recherche et de formation, pour l'autre : l'objectif affirmé de ces deux bibliothèques ne peut qu'être lié à la formation et à l'étude.

Les bibliothèques numériques des collectivités régionales servent un objectif plus général, et avant tout patrimonial. Si ces bibliothèques sont souvent de taille plus modeste, elles n'en restent pas moins une source de documentation inédite, car leurs ressources proviennent des fonds de la ou les bibliothèque(s) traditionnelle(s) dont elles tiennent leur origine. D'où un large corpus de documents : souvent patrimoniaux, de types différents (ressources textuelles pour Normannia et la Bibliothèque électronique de Lisieux, ressources iconographiques en majorité pour la bibliothèque numérique d'Orléans), mais abordant des thèmes très divers : la littérature du XIX^e siècle pour la Bibliothèque de Lisieux, ou encore le manuscrit d'un lieutenant parisien pour la bibliothèque numérique d'Orléans. Avant tout, l'objectif des bibliothèques numériques des collectivités régionales semble être la mise en valeur de collections rares et peu connues, pour une meilleure diffusion et une meilleure communication auprès du public.

L'objectif de Miscellanées, seule bibliothèque « personnelle » retenue pour cette étude, semble découler d'une volonté fort simple : la « création de réservoirs de textes et de documents », comme le précise Olivier Bogros. Une bibliothèque « hétéroclite », donc, dans laquelle sont rassemblés, comme le nom donné à la bibliothèque le confirme, « *différents ouvrages de science, de littérature, qui n'ont quelquefois aucun rapport entre eux* » (cette précision est apportée sur la page d'accueil de la bibliothèque). Cette bibliothèque est donc le lieu d'une collection hétéroclite, la collection d'un passionné, pour les passionnés, et pour le public du Net des études française, site dont les auteurs « *sont des personnes œuvrant dans le champ des études françaises et partageant librement leur savoir et leurs produits avec autrui* »⁶⁶. La bibliothèque numérique Miscellanées

⁶⁶ Voir le site du Net des études françaises, rubrique « Ce que c'est », www.etudes-francaises.net.

reflète donc cet esprit de « partage » des connaissances les plus diverses grâce aux nouvelles technologies.

Parmi les huit bibliothèques numériques étudiées, cinq d'entre elles proposent aussi des liens vers des ressources numériques extérieures à leur site : que ce soit vers le site des partenaires de la bibliothèque numérique, le plus souvent, ou vers des sites proposant des compléments d'informations ou des approfondissements sur des sujets abordés, comme c'est le cas par exemple de la Bibliothèque électronique de Lisieux, qui propose des liens vers des sites consacrés à la littérature francophone, des sites sur la Normandie, et des liens vers d'autres bibliothèques numériques. Il faut toutefois remarquer que, si leur bibliothèque numérique n'offre pas ces services, les sites de la Bnf et de la BNQ présentent toutes les deux des liens vers des sites de référence.

Enfin, une des principales caractéristiques des bibliothèques numériques semble être avant tout l'ouverture au public le plus large possible. Comme le dit Jean-Marie Tremblay à propos de son site Les Classiques des sciences sociales : « *Les utilisateurs proviennent du monde entier. [...] Je sais cela parce que des milliers d'utilisateurs m'écrivent à chaque année. Vraiment des milliers, d'Afrique, d'Europe, du Brésil, de l'Ile de la Réunion, du Madagascar, d'Argentine, d'Haïti, etc.* ». Une bibliothèque est par définition ouverte à tous, et son objectif premier reste la diffusion des œuvres qu'elle met en ligne.

L'accès aux documents

Pour que les documents soient accessibles à un public aussi vaste, il faut avant tout qu'il soit organisé. L'accès aux documents numériques sur un site est dû avant tout au catalogage et à la description des documents à l'intérieur du site : comment est effectuée la numérisation, tout d'abord, mais surtout comment sont classés, puis présentés, les documents à l'intérieur de la bibliothèque.

La numérisation des documents se fait, comme nous l'avons déjà précisé dans le chapitre II, en fonction du temps imparti et des moyens mis à disposition. Ainsi, chaque bibliothèque numérique, quelque soit son type, peut se décider pour l'une ou l'autre des possibilités : mode texte ou mode image ?

Nous l'avons remarqué plus haut, les bibliothèques numériques nationales sont souvent celles qui ont le plus de moyens, humains, financiers et matériels. Pourtant, dans le cas de Gallica et de la Collection numérique de la BNQ, le mode image est privilégié, alors qu'il est moins pratique, plus long à charger, et moins coûteux... Dans le cas de ces deux bibliothèques, le mode image est avantageux car il permet une numérisation plus rapide des documents, au détriment d'un certain confort d'utilisation. Par opposition, le mode texte est plus cher, mais aussi plus pratique pour l'utilisateur, comme nous l'avons déjà dit, pourtant, dans le panel de bibliothèques numériques constituées, seule la moitié, minoritaire aux vues du nombre de ressources, a choisi ce moyen de numérisation : Normannia, la Bibliothèque électronique de Lisieux, les Classiques des sciences sociales et Miscellanées. Le mode texte facilite aussi l'indexation des documents : ainsi, une recherche « dans le texte » est possible dans Normannia grâce à un moteur de recherche spécifique.

L'indexation des bibliothèques numériques se fait de plusieurs manières :

- Par catalogue : un index alphabétique suivant le nom de l'auteur et/ou le titre de la ressources. C'est le mode le plus utilisé : dans la Collection numérique de la BNQ, par le Conservatoire numérique des Arts et Métiers, par les Classiques des sciences sociales, par la Bibliothèque électronique de Lisieux, Normannia et Miscellanées. Les ressources peuvent aussi être classées selon leur date de parution, comme dans Normannia par exemple. Six des huit bibliothèques numériques proposent donc une telle liste des ressources, à différents niveaux du site.
- Ce classement peut être complété par une classification par thème ou selon les sujets abordés, comme Gallica, qui propose une recherche thématique chronologique ou par dossiers pédagogiques tels que « Trésors et raretés : une Anthologie virtuelle des collections ». Six des huit bibliothèques numériques étudiées fonctionnent sur ce modèle.
- La classification des ressources peut aussi se faire selon le type de documents : c'est le cas de la bibliothèque numérique d'Orléans par exemple, de Gallica, mais aussi du Conservatoire numérique des Arts et Métiers où le type de ressource est défini dans l'index par des icônes différentes : une icône pour les périodiques, une icône pour les dictionnaires... Mais aussi de la Collection numérique de la BNQ, où la classification est la suivante : « Collections à lire », « Collections à voir », « Collection à écouter ». Quatre bibliothèques numériques sur huit utilisent ce procédé.

- Plusieurs bibliothèques numériques proposent aussi, dès leur page d'accueil, de découvrir les derniers documents mis sur le site : c'est le cas des Classiques des sciences sociales par exemple, avec la rubrique « Derniers titres ajoutés ». Cinq bibliothèques sur huit utilisent le même genre de rubrique.
- Un moteur de recherche peut aussi faciliter la navigation de l'utilisateur à l'intérieur du site : Gallica, encore une fois, permet ainsi une recherche par mots du titre, nom d'auteur, sujet ou encore mots-clefs. Le Conservatoire numérique des Arts et Métiers propose aussi la solution de recherche par mot clef. Quatre bibliothèques numériques sur huit offrent un moteur de recherche interne au site. La Bibliothèque électronique de Lisieux permet aussi l'utilisation du moteur de recherche Google. L'utilisation du PDF dans les autres sites offre la même possibilité, avec un accès instantané à une recherche sur Internet passant par Yahoo.

Les documents indexés bénéficient ensuite d'un traitement éditorial différent selon les bibliothèques numériques. Ainsi, chacun d'entre eux doivent être présentés au visiteur : par une légende, par une référence au document original numérisé par exemple. Sur huit bibliothèques, sept d'entre elles donnent le nom de l'édition originale du document numérisé, l'adresse de la maison d'édition et la date de parution (Miscellanées fait exception, en ne la donnant pas à chaque fois). Quatre bibliothèques numériques indiquent les numéros des pages du document original sur le document numérisé. Seuls le Conservatoire numérique des Arts et Métiers et Normannia précisent la côte de l'ouvrage, Normannia et la Bibliothèque électronique de Lisieux ajoutent la date de mise en ligne du document. Enfin, les dates de l'auteur sont données à chaque fois quand elles sont connues, ou quand celui-ci n'est pas anonyme, sauf dans le cas du Conservatoire Numérique des Arts et Métiers et de Normannia. La Bibliothèque électronique de Lisieux et la Bibliothèque numérique d'Orléans vont plus loin en offrant une rapide biographie de certains auteurs (pour une trentaine dans le cas de la Bibliothèque de Lisieux, deux pour la bibliothèque numérique d'Orléans). Les Classiques des sciences sociales donnent accès aux autres œuvres du même auteur déjà numérisés. Enfin, le nom du copiste, s'il y a, est indiqué deux fois sur les cinq bibliothèques numériques recourant aux services de copie ou de relecture du texte.

Les services

Les premiers services pouvant être apportés dans une bibliothèque numériques sont bien sûr ceux liés aux documents numériques eux-mêmes. Différents outils sont alors proposés à l'utilisateur.

L'outil le plus courant est celui du dimensionnement de la taille du texte ou de la taille de l'image, outils disponible avec le format PDF par exemple : il est donc présent dans les Classiques des sciences sociales, le CNUM, Gallica ou la bibliothèque numérique d'Orléans. Il peut être très utile dans le cadre d'une utilisation des ressources de la bibliothèque par les malvoyants par exemple. Les Classiques des sciences sociales a aussi fait un effort dans ce sens, en proposant une version rtf de ces texte : les fichiers rtf permettent en effet la conversion en braille du texte, et donc l'accès des malvoyants ou des non-voyants aux ressources de la bibliothèque. Les Classiques des sciences sociales est d'ailleurs l'une des seules bibliothèques numériques étudiées à proposer le téléchargement du texte en plusieurs formats : World, rtf ou Acrobat PDF. Gallica permet le téléchargement de ces ressources sur deux format : TIFF multipages ou PDF, mais il faut pour cela faire une demande de reproduction en envoyant un formulaire par mail. Normannia et la BNQ permettent de télécharger au format PDF seulement, tandis que pour les autres bibliothèques numériques, le téléchargement du texte ne peut se faire que par copier-coller (en sélectionnant puis copiant le texte) : c'est le cas de la Bibliothèque électronique de Lisieux et de Miscellanées. Pour d'autre encore, il est toujours possible d'enregistrer les images. Le CNUM, quand à lui, propose le téléchargement d'outils bibliographiques. Les autres possibilités offertes sont celles du feuilletage des documents par exemple (pour le CNUM, la bibliothèque numérique d'Orléans et Gallica), ou celle d'accéder directement à la page choisie grâce à la table des matières (le CNUM, Gallica et la Collection numérique de la BNQ), outils permis par l'utilisation du mode image. Le format World utilisé par les Classiques des sciences sociales, offre la possibilité de recherche dans le texte, tout comme le moteur de recherche proposé sur la page d'accueil de Normannia.

Certains services pédagogiques peuvent aussi être placés dans une bibliothèque numérique. Ainsi, Gallica fournit à ses utilisateurs des dossiers pédagogiques, la découverte par thème ou par siècle de son corpus, ainsi que des dictionnaires. La Bibliothèque électronique de Lisieux expose les Projets d'Action Educatives (PAE) réalisés par les classes de Seconde et de Première du collège-lycée Marcel Gambier de Lisieux, dirigés par le professeur de français Guy Barthelemy, ainsi que les travaux croisés d'élèves de Quatrième : « Histoires des Lexoviens au XIX^e siècle », un recueil de nouvelles. Le site des Classiques des sciences sociales, enfin, met en ligne des périodiques récents et des publications universitaires et de recherche. Il met en place, pour chaque œuvres des liens vers des sites voisins et pouvant en faire apprendre plus sur l'auteur ou sur le sujet abordé.

Seulement trois bibliothèques numériques sur huit, et de types différents, proposent donc des services pédagogiques. Là se trouve sans doute l'une des faiblesses des bibliothèques numériques francophones, qui devraient essayer de se rapprocher des services éducatifs pour atteindre un public en demande sur Internet : les élèves et les étudiants.

Si les services pédagogiques ne semblent pas être une priorité pour les bibliothèques numériques étudiées, l'aide à l'utilisateur revient de façon régulière : seules la Bibliothèque électronique de Lisieux et Miscellanées ne proposent pas d'aide particulière. Toutefois, il nous faut avouer que l'aide apportée ne présente encore que peu d'interactivité : pages informatives ou petite Foire aux Questions, dans le cas de Gallica. L'utilisateur peut aussi envoyer un mail au(x) responsable(s) des sites pour plus de précision : la BNQ a même préparé un formulaire dans ce but.

La communication des documents

La communication des documents réside dans la mise en valeur de ces derniers, mais aussi dans leur diffusion à l'extérieur du site. L'ergonomie du site, par exemple, participe à la mise en valeur générale des documents. Elle est bien sûr très différente selon les sites, selon le mode de numérisation des documents, le soin apporté à la présentation des pages, et la lisibilité des images, des textes et des ressources sonores. Elle est en général d'assez bonne qualité pour les sites étudiés, seuls quelques problèmes peuvent être relevés :

- L'utilisation du format d'écriture Times New Roman est idéal pour la lecture sur papier, mais peut la rendre difficile sur l'écran. Dans les Classiques des sciences sociales, le CNUM, la Bibliothèque électronique de Lisieux et Miscellanées, cet usage, associé à des lignes larges et peu de marges, renforce encore la gêne occasionnée. On préférera donc l'utilisation du format Arial, par exemple, et une marge plus importante, comme c'est le cas sur Gallica pour les ouvrages en mode texte.
- En mode image, le temps de téléchargement des pages peut parfois être très long, surtout quand l'utilisateur n'a pas l'avantage d'une connexion haut débit. Ce problème est récurrent pour le format Acrobat PDF, sur des sites tels que Gallica ou la bibliothèque numérique d'Orléans.

- Normannia privilégie l'ouverture de « pop-up » pour ces informations générales. Les pop-up présentent les désavantages (important pour certains, moindre pour d'autres) de devoir être fermées et d'être parfois bloquées.

Mis à part ces quelques remarques, les problèmes rencontrés sur les sites des bibliothèques numériques sont moindres. La lisibilité des ressources est en général bonne, la présentation aérée. Les pages d'accueil peuvent être différentes selon l'objectif du site : très informatives, comme dans les Classiques des sciences sociales ou la Bibliothèque électronique de Lisieux, ou au contraire simplifiées à l'extrême, comme sur Miscellanées ou le Conservatoire numérique des Arts et Métiers. Elles présentent en général rapidement la bibliothèque numérique et le type de ressources qu'elle met en ligne, comme sur la bibliothèque numérique d'Orléans par exemple : « *Explorez l'Orléanais à travers plans, cartes, gravures et cartes postales ; recherchez les généalogies de familles orléanaises ; voyagez à Orléans au XVIIIe et au XIXe siècles grâce aux almanachs ; découvrez les multiples facettes de la vie à Paris à travers la plume du lieutenant de police Lenoir...* » ; c'est le cas de quatre des bibliothèques numériques. Pour les huit bibliothèques étudiées, une barre de menu permet ensuite la navigation à l'intérieur du site. Enfin, la date de mise à jour du site est le plus souvent indiquée sur cette page : c'est le cas pour quatre des bibliothèques étudiées. La mise à jour des bibliothèques étudiées est récente : cela fait partie des critères retenus dans la constitution du panel, cela certifie l'activité de ces bibliothèques numériques.

Mais celle-ci est aussi démontrée selon la position des sites dans les moteurs de recherche les plus courants et les plus utilisés, tels que Google, Yahoo, Voilà, mais aussi Lycos, Altavista et Tiscali. Ainsi, nous avons cherché à savoir si les bibliothèques étudiées étaient bien référencées sur Internet : excepté pour la bibliothèque numérique d'Orléans, dont l'accessibilité est irrégulière, les autres bibliothèques semblent pouvoir être trouvées assez facilement, à partir du moment où l'utilisateur connaît leur nom.

Une autre recherche a été effectuée⁶⁷ : sur chaque moteur de recherche, les mêmes mots clefs ont été utilisés afin de déterminer lesquelles des bibliothèques numériques étudiées étaient les plus présentes sur Internet. La recherche a été effectuée jusqu'au cinquantième résultat. Le résultat des

⁶⁷ Voir tableau en annexe 13.

« bibliothèques numériques francophones », comme des « bibliothèques numériques », met Gallica clairement en tête.

Gallica semble donc être la mieux référencée, suivie ensuite par le CNUM, les Classiques des sciences sociales et la Bibliothèque électronique de Lisieux (qui est presque la seule, sur toutes les bibliothèques numériques, à répondre à la référence « bibliothèque électronique »). Nous remarquerons que Miscellanées et la bibliothèque numérique de la bibliothèque municipale d'Orléans n'apparaissent pas.

Ce tableau prouve donc la faiblesse de certaines bibliothèques en terme d'accessibilité sur Internet. Mais il faut aussi rappeler que de nombreux sites, institutionnels, pédagogiques, ou plus axés sur la francophonie en général, proposent des liens vers les bibliothèques étudiées. Le site Culture.fr par exemple, créé par le Ministère de la Culture et de l'information, offre des liens vers les bibliothèques numériques étudiées : ne manquent au classement que Miscellanées et les Classiques des sciences sociales. Les Signets de la Bibliothèque nationale de France ⁶⁸ regroupent les sites par thème : en langue et littérature, il propose Gallica et la Bibliothèque électronique de Lisieux ; en sociologie : les Classiques des sciences sociales ; le CNUM en sciences et techniques ; et Normannia en histoire et géographie. Le Café pédagogique ⁶⁹, aussi, référence Gallica, la Bibliothèque électronique de Lisieux, la collection numérique de la BNQ et les Classiques des sciences sociales. Le site Educnet ⁷⁰ permet l'accès à Gallica, au CNUM et à la Bibliothèque électronique de Lisieux. Une rapide recherche parmi les principaux portails francophones et pédagogiques montre donc la prédominance sur le Web francophone des bibliothèques numériques comme Gallica et la Bibliothèque électronique de Lisieux. Si la présence de Gallica s'explique assez bien par son statut de « bibliothèque numérique nationale », celle de la Bibliothèque électronique de Lisieux est surtout due au travail constant de ces responsables pour que ses collections soient connues, joint aussi sans doute à l'ancienneté de cette bibliothèque sur Internet.

⁶⁸ <http://signets.bnf.fr/>

⁶⁹ <http://www.cafepedagogique.net/index2.php>

⁷⁰ <http://www.educnet.education.fr/>



Conclusion

Avec le rappel de l'histoire de la bibliothèque traditionnelle, nous avons pu observer la complexité de l'évolution et de la mise en place de ses actuelles fonctions et missions. La bibliothèque numérique semble avoir hérité des plus importantes, et c'est pourquoi elle mérite ce nom de « bibliothèque ». La bibliothèque numérique est multiple, et nous avons pu observer combien il était difficile d'en proposer une définition, c'est pourquoi nous avons choisi le mode de la comparaison avec les missions assignées aux bibliothèques traditionnelles. Au final, nous avons pu comprendre avec plus de précision les différents rôles des bibliothèques numériques :

- Un rôle de confrontation du lecteur avec l'écrit et le multimédia : les bibliothèques numériques, comme le font les bibliothèques traditionnelles depuis une quinzaine d'années, peuvent entraîner leurs utilisateurs à se confronter, d'eux-mêmes, à l'informatique et aux possibilités qu'elle offre en terme de technologies de l'information et de la communication : avec l'aide de l'écrit, mieux connu et plus familier, des images et même du son ou de la vidéo, l'utilisateur a ainsi accès à des connaissances qui ne sont plus seulement documentaires.
- Un rôle de réservoir de document : les bibliothèques numériques, de la même façon que les bibliothèques traditionnelles, offrent avant tout des ressources informatives et documentaires à leurs utilisateurs.
- Un rôle de conservation des documents : les bibliothèques numériques, en numérisant leurs collections, seront actrices dans la conservation des documents anciens ou fragiles. A condition toutefois de mettre à jour et de suivre l'évolution des nouvelles technologies, sous peine que les formats des documents ne deviennent vite obsolètes et ne disparaissent. L'évolution rapide de la technologie oblige à une mise à jour constante.
- Un rôle d'organisation des connaissances : à notre sens, là est leur mission fondamentale : permettre à l'utilisateur de retrouver rapidement l'information souhaitée en organisant la collection. La classification et l'organisation des documents doit se faire dans le but d'offrir toujours plus de facilité et de services au public.

- o Un rôle de mise en ligne de services : les bibliothèques numériques offrent aujourd'hui au public des services de plus en plus élaborés, sans toutefois utiliser toutes les ressources des nouvelles technologies. Mais la collaboration entre les bibliothécaires et les professionnels des TIC, ou même des TICE, pourrait devenir peu à peu pratique courante, comme le prouve par exemple la Journée d'étude organisée par l'ENSSIB (Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques), sur l'Indexation des ressources pédagogiques numériques⁷¹, le 16 novembre 2004. Durant cette journée des professionnels de la recherche, de l'informatique, de l'ingénierie éducative et de la bibliothéconomie ont pu se rencontrer pour débattre de l'indexation et de normalisation des ressources pédagogiques.
- o Un rôle de promotion du patrimoine : que ce soit pour la promotion de la francophonie ou de la culture normande, la bibliothèque numérique permet la découverte, de partout dans le monde, de la diversité des langues et des cultures.
- o Un rôle de démocratisation des savoirs : Internet, c'est un fait, n'est pas encore disponible pour tous : il ne faut pas oublier les plus pauvres ou les plus isolés géographiquement. Mais la diffusion d'un savoir multiculturel et mondial reste en bonne voie et les bibliothèques numériques, grâce au réseau, pourront s'adresser à un public de plus en plus large. Il permet aussi une meilleure collaboration entre les pays, et, en partie grâce aux bibliothèques numériques, une meilleure diffusion des savoirs et des connaissances, avec par exemple la collaboration entre chercheurs de tous pays.

C'est pour tout cela que la bibliothèque numérique, en tant qu'objet de diffusion d'un savoir universel, fascine et intéresse de plus en plus. Comme la bibliothèque traditionnelle, elle développe tout un imaginaire. La bibliothèque numérique permettra-t-elle l'accès à un savoir illimité, ou au contraire sera-t-elle l'objet de diffusion d'un savoir unique et destructeur ? Permettra-t-elle la conservation du patrimoine universel, ou signera-t-elle au contraire la fin des bibliothèques, et la perte de trésors rares et précieux dans la course à la technologie ? Les questions éternelles qui suivaient les livres et les bibliothèques s'attachent à présent aux bibliothèques numériques.

De façon plus pragmatique, se concentrer à ses différentes fonctions semble être un bon moyen de nous faire une idée de ce qu'elle doit être: c'est en les définissant préalablement que nous avons pu découvrir grâce à une grille d'analyse ce qu'offraient, ou n'offraient pas, les actuelles bibliothèques

⁷¹ http://www.enssib.fr/article.php?id=193&cat=Biblioth%C3%A8que+num%C3%A9rique&id_cat=193

numériques francophones. Ainsi, nous avons pu comprendre que la différence majeure des bibliothèques numériques tenait tout entière dans l'adjectif : « numérique ». Cette lapalissade n'est pourtant pas si évidente, ni si simple : l'utilisation des TIC a fait éclater les murs de la bibliothèque, et l'utilisation d'Internet a libéré les documents de leur support. Avec la mise en ligne des ressources des bibliothèques, on assiste même à un éclatement des frontières et à la démultiplication des sources d'information. Les bibliothèques numériques ne connaissent plus de problèmes de support ou d'espace, et les ressources sont ouvertes à tous. De nouveaux problèmes se posent alors, en terme d'aide aux publics, potentiellement innombrables, en terme d'interactivité, de technologie, ou encore de droit d'auteurs... Tous ces problèmes n'ont pas trouvé de solution dans ces pages, mais nous avons tout de même eu l'occasion de montrer de quelle manière ils étaient, si ce n'est résolus, du moins contournés par les bibliothèques numériques francophones. Quand tous les documents ne peuvent trouver leur place dans une bibliothèque numérique, pour des problèmes de droit d'auteur ou de matériel, les bibliothèques numériques francophones actuelles choisissent de constituer une collection basée sur des ressources rares ou difficilement accessibles dans le but de préserver et communiquer le patrimoine culturel, ou diffusent la culture du siècle dernier. C'est ainsi que les bibliothèques nationales numérisent leurs fonds anciens, tout comme les bibliothèques des collectivités territoriales. Il en est de même pour le Conservatoire national des arts et métiers, quand Jean-Marie Tremblay, fondateur du site Les Classiques des sciences sociales, lance sur la page d'accueil du site un appel aux utilisateurs : *« J'invite les éditeurs d'oeuvres non rééditées depuis 50 ans en sociologie, en anthropologie, en économie politique, en psychologie et en psychanalyse, en histoire et en philosophie à nous permettre de diffuser ces oeuvres à des fins de conservation et de diffusion du patrimoine intellectuel mondial »*.

Les bibliothèques numériques francophones, si elles ne sont pas encore à la pointe des nouvelles technologies, trouvent à faire avec les moyens du bord, et réussissent plutôt bien.

Bibliographie

Ouvrages papiers

- BARATIN Marc et JACOB Christian (publié sous la direction de), *Le pouvoir des bibliothèques, La mémoire des livres en Occident*, Editions Albin Michel, Paris, 1996.
- CHAINTREAU Anne-Marie et LEMAITRE Renée, *Drôles de bibliothèques, le thème de la bibliothèque dans la littérature et le cinéma*, Editions du Cercle de la librairie, Paris, 1993.
- HECQUARD Françoise (Coordination), *Le Métier de bibliothécaire*, avec la collaboration de Françoise Froissart, Association des bibliothécaires français, Editions du Cercle de la Librairie, Paris, 1996.
- PALLIER Denis, *Les bibliothèques*, Presse Universitaires de France, Paris, 2002.
- PERROUX François, *L'économie du XXè siècle*, Presses universitaires de Grenoble, 1991.
- TAESH-WAHLEN Danielle, *Concevoir, réaliser et organiser une bibliothèque*, Editions du Cercle de la librairie, Paris, 1997.
- VETTRAINO-SOULARD Marie-Claude, *les Enjeux culturels d'Internet*, Hachette Education, Paris, 1998.

Périodique

- Enquête réalisée par le magazine *Télérama* : « *Bataille sur Internet, A l'assaut de la plus grande bibliothèque du monde* », Gilles HEURE et Olivier PASCAL-MOUSSELLARD, du 21 au 27 mai 2005, n°2888.

Fictions

- BORGES Jean-Luis, *La bibliothèque de Babel*, R. Bonargent, Châteauroux, 1990.
- HUGO Victor, *Notre Dame de Paris*, Editions Garnier, Paris, 1961.
- ORWELL Georges, *1984*, Gallimard, Paris, 1995.
- MONTESQUIEU, *Les Lettres persanes*, Editions Folio Classique, Paris, 2003.

- RABELAIS François, *Gargantua*, Editions Galliamard, Paris, 1992.
- SHAKESPEARE, *La Tempête*, Editions les Belles-lettres, Paris, 1927.
- VOLTAIRE, *Lettres philosophiques*, Editions Garnier Flammarion, Paris, 1987.

Articles en ligne

- ACCART Jean-Philippe, *La Bibliothèque électronique universelle*, 2002 :
<http://www.accart.nom.fr/Reseaux/bibnumuniverselle.html>
- CAVALERI Piero, *Les bibliothèques et les services personnalisés en ligne, De nouveaux produits dans un marché concurrentiel*, 2003 :
http://bbf.enssib.fr/bbf/html/2003_48_4/2003-4-p24-cavaleri.xml.asp.
- JEANNENEY Jean-Noël, *L'informatique oblige les bibliothèques à redéfinir leurs actions*, publié le 20/06/2005 sur :
<http://www.01net.com/editorial/>
- LANCELOT Gwénaëlle et SECROUN Delphine, *La Pédagogie du bibliothécaire*, BBF 1998 – Paris, t. 43, n° 6, p. 60-63 :
http://bbf.enssib.fr/bbf/html/1998_43_6/1998-6-p52-lancelot.xml.asp
- LUPOVICI Catherine, *Les principes techniques et organisationnels de la préservation des documents numériques, La Préservation des documents numériques : solutions techniques, solutions politiques*, Journée d'étude organisée par l'Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation, Université de Provence, Aix-Marseille, le 14 septembre 2001 :
http://www-sv.cict.fr/adbu/actes_et_je/je2001/CathLUPO_140901.html
- MANGUEL Alberto, «*Internet, c'est le cauchemar de Babel*», propos recueillis par Olivier Le Naire, L'Express du 28/03/2005 :

<http://www.lexpress.fr/info/multimedia/dossier/google/dossier.asp?ida=432337>.

- Journée d'étude à l'ENSSIB : « L'Indexation des ressources pédagogiques numériques », Lyon, 16 novembre 2004 :

http://www.enssib.fr/article.php?id=193&cat=Biblioth%E8que+num%E9rique&id_cat=193

- Discours et communiqués : « *Préparer l'entrée de la France dans la société de l'Information, Une politique culturelle ambitieuse pour les nouveaux réseaux* » :

<http://www.culture.gouv.fr/culture/actual/communiq/plangouv.htm>

Sites utilisés ou cités

- Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques :

www.enssib.fr

- *La Charte des bibliothèques* sur :

<http://www.enssib.fr/autres-sites/csb/csb-char.html>

- L'Institut de recherche d'histoire des textes :

<http://www.irht.cnrs.fr/>

- Le café pédagogique :

<http://www.cafepedagogique.net/index2.php>

- Le Net des études françaises :

www.etudes-francaises.net

- Le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP) :

http://www.rcip.gc.ca/Francais/Contenu_Numerique/Petits_Musees/introduction.html

- Le réseau Sudoc :

<http://www.sudoc.abes.fr/>

- Les Signets de la Bibliothèque nationale de France :

<http://signets.bnf.fr/>

- Le Task force on Digital Archiving :

<http://www.rlg.org/ArchTF/tfadi.index.htm>

- Ministère de la Culture et de la Communication :

www.culture.fr

- Ministère de l'Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche :

<http://www.educnet.education.fr/>

Bibliothèques numériques citées

- ABU : la Bibliothèque universelle :

<http://abu.cnam.fr/>

- Athena :

<http://un2sg4.unige.ch/athena/html/athome.html>

- Bibliotheca Classica Selecta :

<http://bcs.fltr.ucl.ac.be/>

- Cartolis :

<http://www.cartolis.org/>

- Grisemine :

<http://crdoc.univ-lille1.fr/default.asp?bustl/grisemine>

- La Bibliothèque électronique de Lisieux :

<http://www.bmlisieux.com/>

- La bibliothèque de Cujas :

<http://cujas.synasoft.fr/accueil.asp>

- La bibliothèque numérique de la Maison de l’Orient et de la Méditerranée :

<http://www.mom.fr/bibliotheque/bibnum/>

- La Bibliothèque virtuelle des humanistes :

<http://193.52.215.194/>

- La Lettre volée:

<http://lettrevolee.irht.cnrs.fr/>

- Les Classiques des Sciences sociales :

http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/

- Medic@:

<http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica.htm>

- PôLiB :

<http://polib.poleuniv-lille-npdc.fr/index.html>

- Préhistoire en vie :

http://www.pole-prehistoire.com/index_redir.php?url=documentation/index_documentation.html

Annexes

Gallica : grille d'étude

Dernière recherche effectuée le 1^{er} septembre 2005.

Adresse		http://gallica.bnf.fr/
Objectif(s)		« dessiner une bibliothèque patrimoniale et encyclopédique. » (http://gallica.bnf.fr/)
Public(s) visé(s)		Public large : « chercheurs, professionnels ou amateurs » (Charte documentaire)
Le site	Dernière mise à jour du site	Août 2005.
	Lieu géographique du serveur	France.
	Pages d'accueil	Présentation iconographique de <i>Gallica</i> , avec un rappel écrit de la filiation : « Bibliothèque nationale de France ». Barre de navigation. Lien vers un des dossiers pédagogiques (nouveau). Lien vers la charte documentaire sur le site de la BnF. Présentation écrite de <i>Gallica</i> .

	<p>Barre de navigation. Quelle navigation ?</p>	<p>Une barre de navigation : Présentation : Vos droits (sur l'utilisation des documents) ; Vos réactions (courriel). Découverte : par Thèmes (siècles du Moyen Age au XIXè), Chronologie (chronologie historique à partir de la fin du Vè siècle) ; Iconographies, monnaies (fonds de la Bnf) ; Dictionnaires ; Mode Texte (tous les ouvrages en mode texte, ordre alphabétique selon le nom de l'auteur). Recherche : par mots du titre, par auteur, par sujet ou par mots clefs + liste de tous les documents. Dossiers : liens vers tous les dossiers ; Voyages en Afrique ; Sociétés savantes ; Voyages en France ; les Classiques (Gallica Classique). Aide : Première page d'aide à la navigation ; Questions/Réponses ; Assistance (courriel) ; Plan du site.</p>
	<p>Moteur de recherche</p>	<p>Moteur de recherche intérieur au site.</p>
	<p>Rapidité du chargement du site et de ses pages</p>	<p>Rapidité moyenne des pages en mode texte, mais lenteur du mode image, même avec un haut débit.</p>
	<p>Ergonomie du site</p>	<p>Présentation visuelle très soignée. Bonne lisibilité des textes. En mode texte, texte en Arial à 10,5, marge assurée car la mise en page est reprise sur le modèle du livre numérisé (indication des numéros de page gardée). En mode image, copie exacte du livre. Possibilité de zoom sur le texte. Documents sonores simples d'utilisation.</p>
	<p>Aide</p>	<p>Première page d'aide à la navigation ; Questions/Réponses ; Assistance par courriel ; Plan du site.</p>
	<p>Accessibilité Mot utilisé : « Gallica »</p>	<p>Première place dans les principaux répertoires de recherche (seconde place sur voila.fr).</p>
<p>Les ressources</p>	<p>Types d'accès aux documents</p>	<p>Par liste de thème. Par nouveautés. Par moteur de recherche. Par liste de documents. Par type de document (en mode image, en mode texte, périodiques, manuscrits...)</p>

	Type d'information	Informations diverses, encyclopédiques : « de nombreuses disciplines telles l'histoire, la littérature, les sciences, la philosophie, le droit, l'économie ou les sciences politiques. » (Page de présentation du site).
	Mode de présentation	Texte. Texte et image. Image. Son.
	Ressources proposées	Ouvrages en mode texte et en mode image. Dictionnaires. Périodiques. Documents sonores. Manuscrits enluminés. Images. Cartes. Monnaies Estampes. Photographies. Livres illustrés. Archives.
	Nombre de ressources	70 000 ouvrages numérisés en mode image. 1250 ouvrages numérisés en mode texte. Plus de 80 000 images. 500 documents sonores. Plusieurs dizaines d'heures de ressources sonores.
	D'où sont tirées les ressources ?	De la Bibliothèque nationale de France (BnF).
	Outils d'accompagnement	Outils proposés sur le site : dictionnaires, dossiers pédagogiques. Pour un texte, en mode image ou en mode texte : notice accompagnatrice du document et table des matières. Plein écran proposé. Pour les textes en mode image, outil « chemin de fer » : page par page. Possibilité de demande de reproduction des documents.
	Possibilité de téléchargement	Oui, en format TIFF multipages ou Acrobat PDF.
	Liens	Non.

Les documents	Format des textes	Mode image (format TIFF, ou format Adobe PDF) et mode texte (minoritairement : 1250 ouvrages).
	Référence à l'édition papier numérisée	Oui, notice bibliographique, indication de la pagination.
	Indications bibliographiques sur l'auteur	Dates de l'auteur.
	Indication du nom du copiste	Non.
Services pédagogiques		Dans Découverte : par thèmes, chronologie, Dictionnaires. Dossiers pédagogiques.
Originalité du site	Avantages	Grande diversité des ressources et nombre important. Les dossiers pédagogiques : soignés et très intéressants.
	Inconvénients	Lenteur du format image. Quelques bugs.
Les auteurs	Responsable du site	La BnF.
	Concepteurs du site	Professionnels.
	Possibilité de les contacter	Par courriel : gallica@bnf.fr

La Collection numérique de la Bibliothèque nationale du Québec : grille d'étude

Dernière recherche effectuée le 1^{er} septembre 2005.

Adresse		http://www.bnquebec.ca/portal/dt/collections/collection_numerique/coll_numerique.htm
Objectif(s)		Mise en ligne d'une collection documentaire portant sur le patrimoine québécois.
Public(s) visé(s)		Grand public.
Le site	Dernière mise à jour du site	31 août 2005.
	Lieu géographique du serveur	Canada.
	Pages d'accueil	Site interne au portail de la Bibliothèque nationale du Québec, partie « Collection numérique ». Animation flash présentant les 3 collections. Puis présentation des collections en 3 parties : Collections à lire. Collections à voir. Collection à écouter. Barre de menu à droite proposant un accès à toutes les ressources numériques, quelque soit la collection à laquelle elles appartiennent, dans l'ordre alphabétique des titres. Droit d'auteur et loi sur l'utilisation de ces ressources. A gauche et au-dessus : renseignements sur la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ).
	Moteur de recherche	Oui. Moteur de recherche Yahoo proposé en complément des fichiers PDF. Moteur de recherche interne au site, qui ne fonctionne pas pour les non abonnés (pour les abonnés ??)

	Barre de navigation. Quelle navigation ?	Possibilité d'accéder au contenu de 3 façons : Par l'animation flash. Par la liste des ressources par collection. Par la liste alphabétique des ressources.
	Rapidité du chargement du site et de ses pages	Rapide pour les images au format JPEG; mais long pour les PDF.
	Aide	Aide interne au site de la BNQ, mais pas d'aide particulière à l'utilisation des documents numériques. Formulaire à envoyer au service pour toute question.
	Ergonomie du site	Belle présentation visuelle. Bonne lisibilité du texte et des images.
	Accessibilité Mots utilisés : « Bibliothèque nationale du Québec »	Première place sur la majorité des moteurs de recherche, sauf sur Altavista (2 ^{ème} place) et sur Tiscali (7 ^{ème} place).
Les ressources	Types d'accès aux documents	Accès divers selon la nature du document : Par Collection tout d'abord, ensuite par date de parution (pour les périodiques), par auteur (pour les estampes) ou par thèmes (pour les cartes postales ou albums de rue). Pour les enregistrements sonores, recherche par titre, date, marque, sujet ou interprète, parolier, compositeur.
	Type d'information	Fond documentaire et périodique, venant surtout des XIX ^è et XX ^è siècle.
	Mode de présentation	Texte ou image ou multimédia.
	Ressources proposées	Périodiques, manuscrits, fiches manuscrites, carte, gravure, plans, cartes postales, enregistrements sonores, partitions musicales...
	Nombre de ressources	Dizaines de milliers de documents numérisés.
	D'où sont tirées les ressources ?	Ressources tirées du fond patrimonial de la BNQ.
	Outils d'accompagnement	Possibilité d'augmenter ou de baisser la taille du texte, d'envoyer à quelqu'un par mail, d'imprimer. Possibilité de copier une partie de l'image. Notice d'accompagnement et table des matières.

	Possibilité de téléchargement	Possibilité d'enregistrer au format PDF.
	Liens	
Les documents	Format des textes et des images	Mode image.
	Référence au document d'origine	Oui : rapide commentaire de présentation. Date de parution.
	Indications bibliographiques sur l'auteur	Dates de l'auteur. Parfois plus quand le dossier porte sur les œuvres d'un auteur en particulier.
	Indication du nom du copiste	Non.
Services pédagogiques		Non.
Originalité du site	Avantages	Propose des collections inédites.
	Inconvénients	Peu de renseignements parallèles aux documents. Collections tellement importante qu'on s'y perd facilement : l'utilisateur devrait être mieux guidé.
Les auteurs	Responsable du site	La Bibliothèque nationale du Québec.
	Concepteurs du site	Professionnels.
	Possibilité de les contacter	Oui.

Les Classiques des sciences sociales : grille d'étude

Dernière recherche effectuée le 1^{er} septembre 2005.

Adresse		http://www.uqac.uguebec.ca/zone30/Classiques des sciences sociales/ http://www.uqac.ca/class/ (site « en voie de renouvellement »)
Objectif(s)		« faire lire les œuvres classiques en sociologie, en anthropologie, en psychanalyse, en économie politique, en histoire, en science politique, en travail social et en criminologie. » (réponse au questionnaire par Jean-Marie Tremblay.)
Public(s) visé(s)		Etudiants, dans un premiers temps. Chercheurs, universitaires et professeurs.
Le site	Dernière mise à jour du site	28 août 2005.
	Lieu géographique du serveur ?	Canada.

	Pages d'accueil	<p>Nouvelle page d'accueil : http://www.uqac.ca/class/</p> <p>Logo « Les Classiques des sciences sociales », et des partenaires (Université du Québec à Chicoutimi, et CEGEP de Chicoutimi).</p> <p>Deux barres de navigation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une vers le site et les renseignements généraux, - une vers les ressources du site. <p>Un moteur de recherche dans le site.</p> <p>Un bouton « Evènements ».</p> <p>Un bouton « Commentaire ».</p> <p>Un « Bloc nouvelles ».</p> <p>Lien vers l'ancien site « Les Classiques des sciences sociales » (le nouveau n'est pas terminé).</p> <p>Lien vers la « Politique d'utilisation du site ».</p> <p>Adresse mail de Jean-Marie Tremblay et du concepteur du nouveau site.</p> <p>Lien vers le site du Saguenay, sur le drapeau.</p> <p>Date de mise à jour du site.</p>
	Barre de navigation. Quelle navigation ?	<p>Deux barres de navigations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour une navigation dans le site en lui-même : renseignements généraux à propos du site. - Pour une navigation vers les ressources : 7 collections : une page d'index alphabétique (selon le nom de l'auteur) pour chacune d'entre elles : vers la notice de l'œuvre (avec présentation de la couverture originale en format Gif, titre et dates de l'œuvre, dates de l'auteur, etc...). <p>Navigation par liens internes et externes au site, en rapport avec la ou les ressource(s) demandées.</p>
	Moteur de recherche	Oui.
	Rapidité du chargement du site et de ses pages	Rapide. Téléchargement des pages rapide avec un haut débit.
	Ergonomie du site	<p>L'ancienne page d'accueil était un peu chargée, la nouvelle est plus claire.</p> <p>Bonne lisibilité des images.</p> <p>Pour les index : Textes aux lignes trop large et peu de marge, utilisation du Times New Roman, taille de police 12 : peut rendre la lecture sur écran difficile.</p>
	Aide	Une page d'« outils d'aide à la lecture de textes numérique ou d'analyse de texte ».

	Accessibilité Mots utilisés : « les Classiques des Sciences sociales ».	Première place pour tous, sauf sur Tiscali, où « les Classiques des Sciences sociales » n'apparaissent pas dans nos recherches (jusqu'à la cinquième page).
Les ressources	Types d'accès aux documents	Par collection, puis par index alphabétique selon le nom de l'auteur.
	Type d'information	Sciences sociales : ouvrages classiques ou moins connus de plus de 50 ans sur la sociologie, l'économie politique, l'anthropologie, l'histoire ou encore la criminologie, ainsi que sur l'histoire régionale. Œuvres d'auteurs contemporains qui ont donné leur autorisation pour la diffusion en ligne des textes.
	Mode de présentation	Texte et illustrations. Textes. Illustrations.
	Ressources proposées	Très divers. Œuvres complètes : imprimés, extraits de périodiques, images (photos, gravures), textes complets...
	Nombre de ressources	1600 oeuvres originales de 520 auteurs différents.
	D'où sont tirées les ressources	De la Bibliothèque de l'Université du Québec à Chicoutimi et de collections personnelles.
	Outils d'accompagnement	Oeuvres accessibles aux non-voyants partiels ou complets grâce à la reconnaissance vocale et à la conversion en braille de tous les fichiers en traitement de texte. Le format World : il permet la recherche dans le document. Différents formats de texte proposés.
	Possibilité de téléchargement	Format World. Format PDF. Format rtf.
	Liens	Plusieurs liens vers des sites antérieurs, comme par exemple vers le site uqo.ca et Les Observatoires.
Les documents	Format des textes et des images	Mode image et mode texte, puisque 3 formats de téléchargement différents sont proposés. Format HTML pour le contenu général du site.
	Référence au document d'origine	Oui. Image de la couverture originale, choix de l'édition, lieu, date de parution, numéro des pages, la mise en page originale est conservée.

	Indications bibliographiques sur l'auteur	Parfois. Toujours les dates de l'auteur, quand elles sont connues, ainsi qu'une liste des autres ouvrages en ligne du même auteur.
	Indication du nom du copiste	Oui.
Services pédagogiques		Bibliographie de l'auteur. Mise en place pour chaque œuvres de liens correspondants et pouvant en apprendre plus sur l'auteur ou sur le sujet. Publications universitaires et de recherche. Publication de périodiques.
Originalité du site	Avantages	Ressources importantes et diverses, parfois contemporaines. Beaucoup de renseignements. Choix du format à télécharger. Accès pour les non-voyants (conversion en braille du format rtf).
	Inconvénients	L'emploi du Times New Roman dans la première version du site.
Les auteurs	Responsable du site	Jean-Marie Tremblay.
	Concepteurs du site	Une dizaine de bénévoles.
	Possibilité de les contacter	Oui : de nombreuses adresses électroniques sont données (voir la page des Bénévoles).

Les Classiques des sciences sociales : questionnaire

Réponse de Jean-Marie Tremblay

Le 13/04/2005

1. Qu'est-ce qui vous a poussé à envisager la construction d'une bibliothèque numérique ?

Il y a plus de 15 ans que je numérise des œuvres en sciences sociales. En 1999, j'ai ressenti la nécessité de faire lire les œuvres classiques en sociologie, en anthropologie, en psychanalyse, en économie politique, en histoire, en science politique, en travail social et en criminologie.

Comme les œuvres n'étaient pas toujours disponibles sur les rayons de la bibliothèque du collège où j'enseigne la sociologie, et comme les étudiants commençaient à tous travailler avec un ordinateur et qu'un grand nombre d'entre eux étaient branchés à Internet, j'ai pensé que ce serait un moyen extraordinaire de rendre toutes ces œuvres disponibles à mes étudiants.

Comme plusieurs travaillent à temps partiel, les contraintes matérielles et financières n'existaient plus puisque *Les Classiques des sciences sociales* étaient accessibles en tout temps, de partout, et gratuitement.

Donc, plus aucune raison ne les empêcherait d'accéder à ces œuvres en version numérique, dans une mise en page impeccable.

2. Avez-vous atteint votre objectif ? Si non, quels facteurs ont constitué des obstacles à sa réalisation ?

Tous mes objectifs ont été atteints et bien au-delà, mais non sans difficultés pendant plus de 5 ans. Parmi les obstacles, l'opposition systématique de mon employeur à héberger le site web de la bibliothèque, les menaces de poursuites judiciaires de la part d'éditeurs (notamment les Presses universitaires de France).

J'ai atteint mes objectifs parce que je suis allé rencontrer le directeur de la bibliothèque de notre université régionale, dans la ville où j'habite. Comme celui-ci était déjà orienté vers l'accès numérique des connaissances, nous n'avons mis que 10 minutes pour s'entendre : accès immédiat au serveur internet haute vitesse de l'Université ; espace-disque illimité sur le serveur ; aucun contrôle idéologique sur le contenu des œuvres retenues par moi pour Les Classiques des sciences sociales.

J'ai atteint mes objectifs parce que je me proposais de tout faire bénévolement, chez-moi, avec mon propre équipement informatique et en dehors de mes heures de travail. Cela impliquerait pour l'université que les coûts d'emprunt des livres et de reliure des livres que j'endommagerais. L'Université a toujours assumé ces coûts sans qu'il m'en coûte rien.

Et petit à petit, d'autres bénévoles se sont joints à moi.

3. Quels sont vos projets actuels pour Les classiques des sciences sociales ?

1) Terminer la refonte du site web, déjà commencé, afin que les nouvelles fonctions de recherche (modes plein texte, dans les métadonnées et dans les métatags) puissent être pleinement utilisées et rendre le service attendu : trouver rapidement les œuvres traitant d'un sujet ou d'une problématique.

2) Ensuite, développer, avec l'aide d'un éminent chercheur de l'Université Laval, M. Michel Maldague, la collection *Les sciences du développement*, afin de contribuer à aider les populations du continent africain de langue française à prendre en charge leur développement agro-forestier, dans une problématique de développement intégré.

3) Continuer à développer la collection des auteurs contemporains avec la coopération extraordinaires des professeurs d'université et de chercheurs universitaires qui nous accordent tous gracieusement leur autorisation de diffuser leurs œuvres.

4. Avez-vous eu des retours sur l'utilisation de la bibliothèque numérique ? (enquête, sondage, commentaires du public ?) Si oui, que pouvez-vous en dire ?

Le premier retour, c'est que les universités francophones ou partiellement francophones (organisées au sein de l'AUF), soit plus de 430, font toutes des liens vers Les Classiques des sciences sociales.

Ensuite, grâce au travail de l'actuel directeur de la bibliothèque à l'Université, qui a été le premier à croire à mon projet de bibliothèque numérique, bientôt toutes les œuvres disponibles dans Les Classiques des sciences sociales seront accessibles dans le catalogue de toutes les bibliothèques du monde entier parce que nos œuvres sont en train d'être fichées, répertoriées et indexées par Le Service Documentaire Multimédia (SDM), organisme paragouvernemental chargé du catalogage de toutes les œuvres disponibles dans les bibliothèques du Québec, et grâce à la coopération de CROSS-REF, l'organisme qui assure l'exportation de ces fiches dans le langage des catalogues de bibliothèque. Et ces fiches seront distribuées gratuitement à toutes les bibliothèques. Ainsi, de Dakar, d'un lycée français ou du collège où j'enseigne, on découvrira Les Classiques des sciences sociales lorsqu'on cherchera, par exemple, Le suicide d'Émile Durkheim, puisqu'une version numérique complète de cette œuvre est disponible sur notre site web.

5. Que connaissez-vous du public de la bibliothèque numérique ?

Les utilisateurs proviennent du monde entier. Près de 2 millions de fichiers ont été téléchargés en 2004-2005. Près de 175,000 pages sont consultées par mois. Les utilisateurs proviennent à 55% de France, à 10% de Belgique, à 10% du Québec. Ensuite des États-Unis à 7%. Ensuite tous les pays de l'ancienne Europe de l'Est et ceux d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale.

Les utilisateurs sont essentiellement des chercheurs, spécialistes, universitaires, professeurs et étudiants qui désirent accéder à des œuvres non disponibles ou non disponibles en nombre suffisant. Toutes les organisations pour NON-VOYANTS nous connaissent. Les étudiants NON-VOYANTS de langue française connaissent presque tous notre bibliothèque et l'utilisent systématiquement parce qu'ils y trouvent pour la première fois toutes les œuvres dont ils ont besoin pour leurs études, ou plusieurs d'entre elles, en ethnologie, sociologie, etc. Non seulement accèdent-ils à ces œuvres, grâce à la version en traitement de textes que nous mettons en ligne, mais ils accèdent à des œuvres en version intégrale. Ainsi, Montesquieu, De Tocqueville, et combien d'autres, leur sont enfin

accessibles librement et gratuitement grâce à la reconnaissance vocale et grâce à la conversion immédiate en braille sur leur clavier braille de nos version .doc ou .rtf.

Je sais cela parce que des milliers d'utilisateurs m'écrivent à chaque année. Vraiment des milliers, d'Afrique, d'Europe, du Brésil, de l'Ile de la Réunion, du Madagascar, d'Argentine, d'Haïti etc.

6. Comment et dans quel but sélectionnez-vous les documents à numériser ?

Par coups de cœur. Je choisis les auteurs que je connais et que j'estime. Je voulais que Gramsci soit accessible, Je voulais que Freud le soit aussi, De même pour le sinologue français, Marcel Granet.

Et il arrive qu'on me suggère des auteurs. C'est le cas de Bergson, d'Alain. J'y aurais pensé, mais cela a accéléré les choses. C'est moi qui choisit.

Quant aux œuvres des intellectuels contemporains, je les choisis parce que je les connais et que je suis en mesure de les rejoindre pour avoir leur permission. Je voudrais bien diffuser les œuvres de Samir Amin, maintenant à Dakar, mais je ne parviens pas à le retracer ou à le joindre.

L'Université n'a aucun mot à dire sur le choix des œuvres retenues. C'était la condition.

Je voudrais dire que *Les Classiques des sciences sociales* sont ouvert à tous les courants d'idées, à toutes les écoles de pensée. J'y ai mis les œuvres de Marx, de Fourier, de Proudhon. Mais j'y ai aussi ajouté celles de Pareto, Adam Smith, John Maynard Keynes.

7. Combien de personnes travaillent actuellement sur la bibliothèque numérique ?

Une dizaine de personnes, dont quelques-unes en Europe (en Suisse), en Belgique et en France.

8. Etes-vous en charge parallèlement d'une bibliothèque dite traditionnelle ? Si oui, laquelle ?

Je ne m'occupe que des Classiques des sciences sociales. Je ne me suis jamais occupé d'une bibliothèque traditionnelle. Je suis un sociologue dont la tâche principale est consacrée à l'enseignement de la sociologie dans un collège du Québec.

Par contre, l'aspect organisation de l'information, c'est le directeur de la bibliothèque de l'Université, qui héberge le site des Classiques des sciences sociales, qui s'en occupe. C'est ainsi, qu'en totale collégialité, nous avons pensé la refonte du site en fonction de critères plus professionnels en bibliothéconomie et technologie de l'information.

9. En quoi pensez-vous qu'une bibliothèque numérique reste proche d'une bibliothèque traditionnelle ?

Parce qu'on y trouve essentiellement des livres et des articles de revue, en texte intégral et plein texte (traitement de textes). Ce qui nous rapproche d'une bibliothèque traditionnelle, c'est que les gens peuvent chercher et partir avec l'ouvrage recherché puisque chaque œuvre est téléchargeable librement et gratuitement

10. En quoi diffère-t-elle ?

Les Classiques des sciences sociales diffèrent d'une bibliothèque traditionnelle en ce que les œuvres sont en version numérique plutôt en format papier. Mais le plus significatif, c'est que les œuvres soient toujours accessibles, librement et gratuitement, de partout, chez-soi, chez sa petite amie, du collègue, de l'université, d'un café internet, et à n'importe quelle heure du jour puisque le site fonctionne 24 heures par jour.

Le Conservatoire Numérique des Arts et Métiers

Dernière recherche effectuée le 1^{er} septembre 2005.

Adresse		http://cnum.cnam.fr/
Objectif(s)		Aborder l'histoire des techniques sous plusieurs formes : la constitution des savoirs, l'histoire des institutions publiques et privées, la médiation vers le public.
Public(s) visé(s)		« Le Conservatoire Numérique s'adresse aux chercheurs et aux enseignants en histoire des sciences et des techniques, en épistémologie, en didactique, en offrant à la fois des textes et une documentation iconographique spécifiques. Le CNUM fait aussi acte de vulgarisation scientifique en remplissant l'une des missions fondamentales du CNAM : la diffusion du savoir et la reconnaissance du patrimoine scientifique et technique francophone. » (http://cnum.cnam.fr/RUB/finfo.html)
Le site	Dernière mise à jour du site	Avril 2005.
	Lieu géographique du serveur	France.
	Pages d'accueil	Rapide présentation du Conservatoire numérique. Boutons de navigation vers les différentes parties du site. Adresse mail. Dernière mise à jour et lien vers la nouveauté.

	Barre de navigation. Quelle navigation ?	Une barre de menu : Vers la page d'accueil. Vers la page d'aide. Vers une page « Information ». Vers « Outils bibliographiques ». Vers un outil de « Recherche plein texte ». Vers le catalogue. Dans le catalogue : index alphabétique selon le nom des auteurs. Icône/bouton qui amène vers la table des matières de l'ouvrage numérisé.
	Moteur de recherche	Oui : Moteur de recherche interne, par mot clef : « Recherche plein texte ». Moteur de recherche externe : Google.
	Rapidité du chargement du site et de ses pages	Rapide.
	Ergonomie du site	Claire. Bonne lisibilité du mode image. Barre de menu intuitive. Pour les informations générales, textes aux lignes trop large et peu de marge, utilisation du Times New Roman, taille de police 12 : peut rendre la lecture sur écran difficile.
	Aide	Oui : une page est réservée à l'aide : sur la « Configuration conseillée », pour imprimer les images, sur l'organisation du serveur et sur les droits d'usage.
	Accessibilité Mots utilisés : « Conservatoire numérique des Arts et Métiers ».	Première place sur tous les moteurs de recherche utilisés.
Les ressources	Types d'accès aux documents	Par catalogue avec liste alphabétique des noms d'auteurs. Par recherche par mots clefs.

	Type d'information	L'électricité et le magnétisme au XVIIIe siècle ; Les " théâtres des machines " (XVIe, XVIIe siècles) ; Le matériel agricole au XIXe siècle en France ; Les encyclopédies techniques au XIXe siècle ; L'informatique française ; La construction (1547 - 1920) ; Les Expositions universelles à Paris (1855-1900) ; Le périodique "Nature" (années 1873 - 1905) ; "Annales du CNAM" (années 1861 - 1902).
	Mode de présentation	Texte et illustration.
	Ressources proposées	« La numérisation a été choisie pour constituer une bibliothèque virtuelle composée de deux sortes de littératures. » (réponse au questionnaire) : Ouvrages conservés dans les réserves de la Bibliothèque : livres rares, fragiles, précieux. Grands corpus (périodiques, dictionnaires, ouvrages volumineux).
	Nombre de ressources	400 volumes.
	D'où sont tirées les ressources ?	De la Bibliothèque du CNAM et du Centre d'histoire des techniques (CDHT/EHESS).
	Outils d'accompagnement	Outils bibliographiques à télécharger. Possibilité d'agrandir ou de réduire la page. Possibilité de feuilleter de page en page, ou de passer directement à l'illustration suivante. Possibilité d'accéder directement à la page choisie.
	Possibilité de téléchargement	Non. Ou en enregistrant image par image (format Gif).
	Liens	Liens vers le site du Conservatoire national des Arts et Métiers et les partenaires.
Les documents	Format des textes et des images	Mode image, format Gif.
	Référence au document d'origine	Oui : Adresse et nom de la maison d'édition, date, collation et cote de l'ouvrage.
	Indications bibliographiques sur l'auteur	Non.

	Indication du nom du copiste	Non.
Services pédagogiques		Non.
Originalité du site	Avantages	Originalité du contenu, ressources rares et inconnues. Feuilletage des illustration rapide avec une connexion haut débit.
	Inconvénients	Tout est en mode image. Le mode texte est parfois moins lourd et plus facile d'utilisation.
Les auteurs	Responsable du site	Le Conservatoire National des Arts et Métiers.
	Concepteurs du site	Professionnels : « 1/2 conservateur ; 1/4 Bibliothécaire ; informaticien maître de conférence ; 1/2 Informaticien en thèse ; participation des historiens du CDHT. » (réponse au questionnaire par Geneviève Deblock, Directrice de la bibliothèque du Cnam)
	Possibilité de les contacter	Adresse mail : cnum@cnam.fr

Le Conservatoire Numérique des Arts et Métiers : questionnaire

Réponse de Geneviève Deblock,

Le 15/07/2005.

1. Qu'est-ce qui vous a poussé à envisager la construction d'une bibliothèque numérique ?

Avec des moyens limités, le CNAM désire montrer que des institutions d'une importance moyenne peuvent entreprendre leur propre programme de numérisation afin de présenter au public les textes dont elles sont depositaires.

Le CNUM s'adresse plus particulièrement aux chercheurs et aux enseignants en histoire des sciences et des techniques. Il veut assurer la diffusion du savoir et la reconnaissance du patrimoine scientifique et technique francophone.

La numérisation a été choisie pour constituer une bibliothèque virtuelle composée de deux sortes de littératures.

D'une part une littérature qui, par sa nature, est d'un accès difficile : les ouvrages conservés dans les réserves de la Bibliothèque. Livres rares, fragiles, précieux, ils doivent être protégés. Le transfert des textes et des illustrations du papier vers l'informatique est un formidable moyen de mise en valeur de ces fonds, grâce à une technologie de large communication.

D'autre part, des grands corpus (périodiques, dictionnaires, ouvrages volumineux) pour lesquels la numérisation est un outil supplémentaire donné aux chercheurs pour en appréhender plus facilement le contenu.

2. Avez-vous atteint votre objectif ? Si non, quels facteurs ont constitué des obstacles à sa réalisation ?

Nous essayons, avec le budget et le personnel qui nous est imparti.

3. Où en êtes-vous dans la mise en place de la Bibliothèque numérique du Conservatoire numérique des Arts et Métiers?

Cette bibliothèque fonctionne depuis février 2000. Elle est enrichie régulièrement chaque année par de nouveaux thèmes traités.

4. Quels sont vos projets actuels ?

Nous travaillons toujours sur deux chantiers différents et complémentaires :

o d'une part l'enrichissement du contenu :

Travail actuel sur les Expositions universelles, qui sont l'une des principales sources d'information sur les innovations dans l'industrie au XIXe siècle, et auxquelles le CNAM a participé très activement. La Bibliothèque du CNAM conserve un fonds très important et très consulté de documents d'époque sur ces sujets. Etablissement d'un corpus, en collaboration avec la BNF.

Et sur les périodiques techniques du 19^e siècle : Le bulletin de la société d'encouragement pour l'industrie nationale, Le bulletin de la Société des ingénieurs civils, La lumière électrique.

o d'autre part l'ergonomie du site, l'interface de consultation.

Pour garantir l'accès au CNUM pour le plus grand nombre de machines possibles, le serveur a été testé sur des configurations de micro-ordinateurs assez datées (circa 1995). Les outils les plus récents du WWW (JavaScript, etc...) ont été volontairement délaissés, au détriment peut-être de la convivialité du service. En revanche, la taille (et donc le temps de transmission et d'affichage) des fichiers image issus de la numérisation a été réduite au maximum, tout en l'adaptant à la résolution des écrans. Ce travail se poursuit (cf Informations / historique du projet).

Nous travaillons actuellement plus particulièrement à l'établissement d'une passerelle OAI entre le Gallica et le CNUM.

Des recherches sont effectuées sur l'expérimentation des techniques graphiques 3D : accès aux ouvrages, que ce soit pour la recherche dans un corpus ou pour la lecture à l'écran.

5. Avez-vous eu des retours sur l'utilisation de la bibliothèque numérique ? (enquête, sondage, commentaires du public ?) Si oui, que pouvez-vous en dire ?

Nous avons un site de statistiques enregistrées depuis le début : environ 1500 visites par mois en janvier 2002, 25000 visites par mois, actuellement, et 20 000 visiteurs. Nous avons choisi de privilégier le feuilletage des ouvrages. Les lecteurs nous demandent de pouvoir aussi télécharger les ouvrages en un PDF, ce que nous avons dans nos projets.

Durée moyenne d'une visite : 5 minutes, consultation moyenne de 20 pages

6. Que connaissez-vous du public de la bibliothèque numérique ?

Très divers.

Nous devons nous pencher plus sérieusement sur ces statistiques pour en retirer des commentaires plus pertinents.

7. Comment et dans quel but sélectionnez-vous les documents à numériser ?

Documents très consultés à la Bibliothèque

+ sujets sur lesquels travaillent les historiens du CDHT

+ histoire de l'institution.

8. Combien de personnes travaillent actuellement sur la bibliothèque numérique ?

La mise en oeuvre de ce projet est le fruit d'un partenariat entre trois institutions du CNAM : la [Bibliothèque](#), le Centre d'[histoire des techniques](#) (CDHT/EHESS) et le Centre d'études et de recherches en [informatique](#) (CEDRIC) du [CNAM](#).

½ conservateur ; ¼ Bibliothécaire ; informaticien maître de conférence ; 1/2 Informaticien en thèse ; participation des historiens du CDHT.

9. Etes-vous en charge parallèlement d'une bibliothèque dite traditionnelle ? Si oui, laquelle ?

Bibliothèque du CNAM.

10. En quoi pensez-vous qu'une bibliothèque numérique reste proche d'une bibliothèque traditionnelle ?

Ce sont deux sites sur lesquels une collection cohérente d'ouvrages est rassemblée et consultable.

11. En quoi diffère-t-elle ?

L'accessibilité aux documents plus que décuplée et ouverte à tous à toute heure.

Les outils d'interrogation : hypertexte.

L'ouverture aux malvoyants (zoom).

La possibilité de comparer des ouvrages, illustrations.

Bibliothèque numérique de la bibliothèque municipale d'Orléans : grille d'étude

Dernière recherche effectuée le 1^{er} septembre 2005.

Adresse		http://81.80.204.172/
Objectif(s)		<ul style="list-style-type: none"> - « volonté de numériser certains documents pour moins les communiquer (grands formats : cartes et plans, fragilité...) - mise en valeur de collections peu connues du grand public [...] - bibliothèque accessible en ligne par tous et partout - « vitrine » sur le site web de la bibliothèque. » <p>(Réponse de Aurélie Bosc, Conservateur Patrimoine et Politique documentaire, au questionnaire envoyé.)</p>
Public(s) visé(s)		Public divers.
Le site	Dernière mise à jour du site	2005.
	Lieu géographique du serveur	France.
	Pages d'accueil	Rapide résumé sur le contenu de la bibliothèque ; barre de navigation et liens vers le contenu ; précisions sur l'utilisation autorisée des documents.

	Barre de navigation. Quelle navigation ?	Barre de navigation : Accueil (première page) Imprimés et manuscrits (Généalogies orléanaises du chanoine Hubert ; Manuscrit du Lieutenant de police Lenoir ; Almanachs orléanais.) Images (Carte et plans ; Gravures ; Cartes postales). Index à l'intérieur de la page pour choisir les documents.
	Moteur de recherche	Non.
	Rapidité du chargement du site et de ses pages	Assez lente, même avec un haut débit.
	Ergonomie du site	Belle présentation visuelle. Bonne lisibilité des textes et des images. Possibilité d'agrandir les documents.
	Aide	Oui : conseils pour s'appropriier les pages. Aide pour chaque format de page nouveau.
	Accessibilité Mots utilisés : « Médiathèque d'Orléans »	Accessibilité irrégulière : Première place sur Google, deuxième place sur Voila et Lycos, troisième page sur Yahoo, et n'apparaît pas sur Tiscali et Altavista (arrêt des recherches à la cinquième page).
Les ressources	Types d'accès aux documents	Par type de documents, puis par index à l'intérieur des pages principales.
	Type d'information	En grande parties des documents informatifs et patrimoniaux sur la ville d'Orléans aux XVII ^e , XVIII ^e et XIX ^e siècles.
	Mode de présentation	Textes et images. Images.
	Ressources proposées	Imprimés, manuscrits, carte et plans, gravures, cartes postales.
	Nombre de ressources	1 manuscrit, 2 imprimés, environ 1200 cartes postales, 400 plans et 200 gravures.
	D'où sont tirées les ressources ?	Médiathèque d'Orléans.

	Outils d'accompagnement	Outils de redimensionnement de l'image. Possibilité de feuilleter le manuscrit, les généalogies et l'almanach, et de s'y déplacer rapidement.
	Possibilité de téléchargement	Non.
	Liens	Non.
Les documents	Format des textes et des images	Mode image.
	Référence au document d'origine	Oui : pour le manuscrit, les généalogies et l'almanach : dates et renseignements dans la bibliographie de l'auteur et le texte qui accompagnent le document numérisé. pour les cartes, plans, gravures et cartes postales : date d'origine, format, lieu, auteur.
	Indications bibliographiques sur l'auteur	Oui pour le manuscrit, les généalogies et l'almanach.
	Indication du nom du copiste	
Services pédagogiques		Non.
Originalité du site	Avantages	Parfait pour les curieux ou les chercheurs : image et textes inédits. Belle présentation.
	Inconvénients	Chargement des images trop long.
Les auteurs	Responsable du site	Médiathèque d'Orléans. Aurélie Bosc, Conservateur Patrimoine et Politique documentaire, a répondu au questionnaire envoyé.
	Concepteurs du site	4 professionnels.
	Possibilité de les contacter	Oui, mais adresse sur le site de la médiathèque d'Orléans : bibliotheques@ville-orleans.fr

La bibliothèque numérique de la bibliothèque municipale d'Orléans : questionnaire

Réponse d'Aurélie Bosc,

Le 20/07/2005.

1. Qu'est-ce qui vous a poussé à envisager la construction d'une bibliothèque numérique ?

Plusieurs facteurs :

- volonté de numériser certains documents pour moins les communiquer (grands formats : cartes et plans, fragilité..).
- mise en valeur de collections peu connues du grand public.
- techniques de numérisation déjà éprouvées, expériences d'autres bibliothèques.
- bibliothèque accessible en ligne par tous et partout.
- « vitrine » sur le site web de la bibliothèque.

2. Avez-vous atteint votre objectif ? Si non, quels facteurs ont constitué des obstacles à sa réalisation ?

Oui.

Obstacles : manque de temps pour la communication et l'information des utilisateurs potentiels, difficulté pour les moteurs de recherches à retrouver le contenu des documents.

3. Où en êtes-vous dans la mise en place de la Bibliothèque numérique de la Bibliothèque municipale d'Orléans?

Terminée dans sa première phase.

4. Quels sont vos projets actuels ?

Attente de la réponse à une demande de subvention faite au Ministère de la Culture pour une autre tranche de numérisation (incunables).

5. Avez-vous eu des retours sur l'utilisation de la bibliothèque numérique ? (enquête, sondage, commentaires du public ?) Si oui, que pouvez-vous en dire ?

Non : pas d'outil pour mesurer l'impact.

Commentaires oraux de satisfaction des utilisateurs.

Pb de lenteur d'affichage en bas débit.

6. Que connaissez-vous du public de la bibliothèque numérique ?

Pas d'enquête sur le public, mais probablement utilisateurs avertis ou curieux.

7. Comment et dans quel but sélectionnez-vous les documents à numériser ?

- ensemble cohérent de documents
- difficulté de communication ou de conservation (très grand ou très petit format : cf cartes et plans de grande taille, très petits almanachs)
- documents souvent consultés
- sources pour l'histoire locale
- intérêt pour différents publics

8. Combien de personnes travaillent actuellement sur la bibliothèque numérique ?

Projet terminé (a requis le travail de 4 personnes).

9. Etes-vous en charge parallèlement d'une bibliothèque dite traditionnelle ? Si oui, laquelle ?

Conservateur chargé du patrimoine.

10. En quoi pensez-vous qu'une bibliothèque numérique reste proche d'une bibliothèque traditionnelle ?

Même souci de cohérence et de choix des collections, de description et d'accès aux documents.

11. En quoi diffère-t-elle ?

Accès ouvert à tous, « butinage » plus facile, aspect interactif, incitation à consulter des documents qu'on n'aurait pas consultés autrement (réflexe du « clic »).

Normannia : grille d'étude

Dernière recherche effectuée le 1^{er} septembre 2005.

Adresse		http://www.normannia.info/
Objectif(s)		« constituer progressivement une bibliothèque numérique de textes à partir des fonds normands des bibliothèques. » « En savoir plus » - http://www.normannia.info/
Public(s) visé(s)		« Cette bibliothèque s'adresse à un large public : celui qui fréquente les bibliothèques, mais aussi aux curieux, aux chercheurs, et aux habitants des autres régions et autres pays s'intéressant à la culture francophone. » « En savoir plus » - http://www.normannia.info/
Le site	Dernière mise à jour du site	30 août 2005.
	Lieu géographique du serveur	France.

	Pages d'accueil	Présentation rapide de Normannia. Lien vers un texte informatif plus complet : « En savoir plus ». Liste des derniers documents numérisés. Liens vers la liste des partenaires, une page d'aide, les contacts (avec adresse postale, adresse mail et téléphone du responsable). Lien vers le catalogue collectif normand. 3 recherches différentes : - par thème. - par auteur (ordre alphabétique). - par titre (ordre alphabétique). - par date (ordre chronologique). Recherche par mots clefs (recherche dans le texte). Date de dernière mise à jour.
	Barre de navigation. Quelle navigation ?	6 possibilités de navigation : - par nouveautés. - par thème. - par auteur (ordre alphabétique). - par titre (ordre alphabétique). - par date (ordre chronologique). Recherche par mots clefs (recherche dans le texte).
	Moteur de recherche	Oui : recherche dans le texte.
	Rapidité du chargement du site et de ses pages	Oui.
	Ergonomie du site	Belle présentation. Claire. Bonne lisibilité des textes. Peu d'images. Ouverture d'une pop up pour chaque recherche.
	Aide	Oui : explication de l'utilisation des index par thèmes.
	Accessibilité Mot utilisé : « Normannia »	Première place sur tous les moteurs de recherche utilisés, sauf sur Lycos, où Normannia n'apparaît pas dans les 5 premières pages.

Les ressources	Types d'accès aux documents	<ul style="list-style-type: none"> - par nouveautés. - par thème. - par auteur (ordre alphabétique). - par titre (ordre alphabétique). - par date (ordre chronologique). - par mots clefs.
	Type d'information	<p>« Littérature et poésie pour rappeler les grands maîtres mais aussi révéler textes et auteurs oubliés, contes et légendes sur les moeurs et coutumes des habitants de la région, livres rares à propos du folklore bas normand, textes d'intérêt scientifique, historique ou récits comme autant de témoignages de l'histoire locale... Sans oublier les ouvrages de géographie, les descriptions de paysages, les récits de voyages... »</p> <p>« En savoir plus » - http://www.normannia.info/</p>
	Mode de présentation	Texte.
	Ressources proposées	Imprimés et image de la couverture de l'édition papier numérisée.
	Nombre de ressources	Plus d'une trentaine de textes.
	D'où sont tirées les ressources ?	Fond normand des bibliothèques partenaires.
	Outils d'accompagnement	Oui : la recherche dans le texte.
	Possibilité de téléchargement	Oui, au format PDF.
	Liens	Liens vers les sites des établissements partenaires.
Les documents	Format des textes et des images	Mode texte.
	Référence au document d'origine	Oui : la maison d'édition, la date de parution, les numéros de pages, l'établissement d'origine, la cote de l'ouvrage papier. La date de mise en ligne de l'édition numérisée.

	Indications bibliographiques sur l'auteur	Non.
	Indication du nom du copiste	Non.
Services pédagogiques		Non.
Originalité du site	Avantages	Collection représentative du fond normand. Beaucoup de détails sur l'édition papier originale. Belle présentation.
	Inconvénients	Les pop-up.
Les auteurs	Responsable du site	Centre régional des Lettres de Basse-Normandie.
	Concepteurs du site	Professionnels.
	Possibilité de les contacter	Oui : adresse postale, mail et numéro de téléphone et de fax de Sophie Houtteville, Chargée de mission patrimoine.

La Bibliothèque de Lisieux : grille d'étude

Dernière recherche effectuée le 1^{er} septembre 2005.

Adresse		http://www.bmlisieux.com/
Objectif(s)		« offrir un corpus original qui se donne la liberté de redécouvrir des œuvres totalement épuisées et rares aux contenus excentriques et improbables » Olivier Bogros : <i>La bibliothèque électronique de Lisieux, une bibliothèque virtuelle francophone et normande</i> , (1999).
Public(s) visé(s)		« Le public a été trouvé parmi la communauté des internautes : public francophone, universitaire et étudiant, amateur de littératures et public distant empêché de lire dans sa langue d'origine ou d'adoption. » Olivier Bogros : <i>La bibliothèque électronique de Lisieux, une bibliothèque virtuelle francophone et normande</i> , (1999).
Le site	Lieu géographique du serveur	France.
	Dernière mise à jour du site	29 août 2005. La date de la prochaine mise à jour est aussi indiquée : le 1 ^{er} octobre 2005.
	Pages d'accueil	Elle contient l'adresse de la médiathèque d'où sont tirées les ressources, des liens vers les différents partenaires, la personne à contacter pour plus de renseignements (Olivier Bogros, créateur de la Bibliothèque électronique et directeur de la bibliothèque municipale), les dates de remise à jour, deux moteurs de recherche (ont un est inopérant : Aleph-Littérature), une barre de navigation parallèle aux liens explicatifs ramenant vers les mêmes pages.

	Barre de navigation. Quelle navigation ?	1. Nouveautés – 2. Sélection (mensuelle) – 3. Archives (des anciennes sélections mensuelles) – 4. Littérature (pages consacrées aux auteurs et à leurs œuvres, bibliographies et travaux des élèves du lycée M. Gambier de Lisieux) – 5. Brochures (le rayon documentaire) – 6. Normandie (le fond local) – 7. Index – 8. Adresses (liste de sites français ou francophones).
	Moteur de recherche	Google et Aleph-Littérature (qui ne fonctionne pas).
	Rapidité du chargement du site et de ses pages	Rapide.
	Ergonomie du site	Simple. Bonne lisibilité des images. Textes aux lignes trop large et peu de marge, utilisation du Times New Roman, taille de police 12 : peut rendre la lecture sur écran difficile.
	Aide	Pas d'aide particulière.
	Accessibilité Mots utilisés : « bibliothèque de Lisieux » et « bibliothèque électronique de Lisieux »	Présence en première place dans les principaux répertoires de recherche sous l'appellation « bibliothèque de Lisieux » comme « bibliothèque électronique de Lisieux ».
Les ressources	Types d'accès aux documents	Par index (table des auteurs). Par sélection mensuelle. Par nouveautés. Par thème (le rayon littéraire, le rayon documentaire, le fond normand, les archives.) Par moteur de recherche (recherche Google dans le site).
	Type d'information	Textes courts du XIX ^e siècle en majorité, et fond régional.
	Mode de présentation	Textes et illustrations.
	Ressources proposées	Textes courts, conservés dans le fond local ou général de la médiathèque.
	Nombre de ressources	700 textes.

	D'où sont tirées les ressources ?	De la médiathèque André Malraux Place de la République BP 27216 – F 14 107 LISIEUX Cedex Courriel mediatheque@ville-lisieux.fr
	Outils d'accompagnement	Non.
	Possibilité de téléchargement	Non. Pas de format de téléchargement proposés. Sélectionner et copier le texte.
	Liens	Oui. Liens vers des sites portants sur la normandie. Liens vers des sites consacrés à la littérature francophone. Liens vers le <i>Conservatoire numérique des Arts et Métiers</i> (CNAM), <i>Gallica</i> , <i>Miscellanées</i> .
Les documents	Format des textes et des images	Mode texte, format HTML. Image en JPEG.
	Référence au document d'origine	Variées. Les textes peuvent être tirées de différentes éditions, ou de périodiques datant du XIX ^e siècle à la fin du XX ^e , et conservés par la Médiathèque.
	Indications bibliographiques sur l'auteur	Rapide biographie pour une trentaine d'auteurs.
	Indication du nom du copiste	Oui.
Services pédagogiques		- Projets d'Actions Educatives (PAE) réalisés par des classes de 2 ^{nde} et de 1 ^{ère} du collège lycée Marcel Gambier de Lisieux, sous la direction de Guy BARTHELEMY, professeur agrégé de Français ; - Travaux croisés : « Histoires des Lexoviens au XIX ^e siècle », recueil de nouvelles écrites par les élèves d'une classe de 4 ^{ème} .
Originalité du site	Avantages	Le site propose de nombreuses œuvres inconnues ou peu connues (en fond local comme en texte du XIX ^e siècle) : au lecteur de se faire une idée personnelle. Les textes sont tous proposés en mode texte.

	Inconvénients	L'un des moteurs de recherche proposé ne fonctionne pas (Aleph-Littérature) La page d'accueil et les pages de présentation sont trop longues : il serait peut-être utile de simplifier en ajoutant des pages de présentations supplémentaires, espaçant ainsi la multitude de renseignements d'une page à plusieurs. La lisibilité des textes peut sûrement être améliorée.
Les auteurs	Responsable du site	Olivier Bogros, directeur de la Bibliothèque Municipale de Lisieux
	Concepteurs du site	Trois personnes : « 1 personne pour le choix des textes, leur mise en ligne et la gestion du site, 1 personne pour la saisie et la numérisation, 1 personne pour la relecture. » Réponse au questionnaire d'Olivier Bogros.
	Possibilité de les contacter	Adresse électronique de Olivier Bogros

La Bibliothèque électronique de Lisieux et Miscellanées : questionnaire

Réponse d'Olivier Bogros,

Le 14.07.2005.

12. Qu'est-ce qui vous a poussé à envisager la construction d'une première bibliothèque numérique (celle de Lisieux), puis d'une seconde ?

En juin 1996 pour la création de la bibliothèque électronique de Lisieux il s'agissait simplement à l'exemple des projets Gutenberg (USA) et ABU (France) de participer à la mise à disposition libre gratuite et sans conditions de textes littéraires et documentaires du domaine public francophone. Accessoirement mettre la main à la pâte dans le domaine de l'informatique, ne pas considérer l'informatique en bibliothèque comme un outil de gestion de stocks.

Pour Miscellanées il s'agissait de participer à l'enrichissement d'un site ami : le Net des Etudes françaises.

13. Avez-vous atteint votre objectif ? Si non, quels facteurs ont constitué des obstacles à sa réalisation ?

Oui, semble-t-il. Objectif simple et unique : création de réservoirs de textes et de documents. Les sites sont visités et répertoriés par d'autres sites (portails).

14. Où en êtes-vous dans la mise en place de la Bibliothèque électronique de Lisieux et de Miscellanées ?

Il n'y a pas de fin à ce genre de projets, sauf faute de moyens ou de la volonté de le faire. Pour ces deux micro-projets seul le temps quelquefois manque. Pour la bibliothèque électronique de Lisieux plus de 700 textes sont actuellement disponibles.

15. Quels sont vos projets actuels ?

Les mêmes : poursuivre, simplement, sans trop se soucier des discours prescripteurs sur les bibliothèques électroniques : comment les faire, les outils xml, oai, ead,....

16. Avez-vous eu des retours sur l'utilisation de la bibliothèque numérique ? (enquête, sondage, commentaires du public ?) Si oui, que pouvez-vous en dire ?

Des encouragements par courriels, des demandes de renseignements complémentaires par téléphone, ou courrier postal.

17. Que connaissez-vous du public de la bibliothèque numérique ?

Peu de chose. Voir mon analyse dans le [Bulletin des Bibliothèques de France en 2003](#).

18. Comment et dans quel but sélectionnez-vous les documents à numériser ?

Textes et auteurs du domaine public. Textes intégraux mais courts. Textes lisibles d'intérêt général pouvant divertir et instruire tout à la fois.

19. Combien de personnes travaillent actuellement sur la bibliothèque numérique ?

Pour la bibliothèque électronique de Lisieux nous sommes 3 : 1 personne pour le choix des textes, leur mise en ligne et la gestion du site, 1 personne pour la saisie et la numérisation, 1 personne pour la relecture.

20. Etes-vous en charge parallèlement d'une bibliothèque dite traditionnelle ? Si oui, laquelle ?

Conservateur en chef, je suis directeur de la Médiathèque André Malraux de Lisieux.

21. En quoi pensez-vous qu'une bibliothèque numérique reste proche d'une bibliothèque traditionnelle ?

Lire et se cultiver en tout heure et en tous lieux

22. En quoi diffère-t-elle ?

Une goutte d'eau par rapport à la masse documentaire disponible dans les bibliothèques traditionnelles. Par ailleurs il n'y a pas lieu d'opposer bibliothèque traditionnelle et bibliothèques numériques, ces dernières ne sont qu'une extension (complémentaire) des missions des premières.

23. Pourquoi, pour chaque site, avoir choisi de privilégier le XIX^e siècle comme thème dominant ?

Il s'agit des textes les plus accessibles au plus grand nombre

Miscellanées : grille d'étude

Dernière recherche effectuée le 1^{er} septembre 2005

Adresse		http://www.miscellanees.com/
Objectif(s)		Participer à « la partie récréative du Net des Etudes Françaises. » (Olivier Bogros, www.etudes-francaises.net/entrelis/bogros.html).
Public(s) visé(s)		Public du Net des études françaises, et curieux.
Le site	Dernière mise à jour du site	15 août 2005.
	Lieu géographique du serveur	France.
	Pages d'accueil	Définition introductive du nom de la bibliothèque « Miscellanées ». Lien vers : Sommaire Journal des nouveautés Bibliographie Date de la dernière mise à jour. Copyright.
	Barre de navigation. Quelle navigation ?	3 possibilités : Sommaire Journal des nouveautés Bibliographie Navigation dans le site par la page de Sommaire : un index alphabétique selon le nom de l'auteur ; ou par la page des Nouveautés : les nouveautés apparaissent chronologiquement.
	Moteur de recherche	Non.

	Rapidité du chargement du site et de ses pages	Rapide.
	Ergonomie du site	Présentation visuelle simple. Première page aérée. Textes aux lignes trop large et peu ou pas de marge, utilisation du Times New Roman, taille de police 12 : peut rendre la lecture sur écran difficile.
	Aide	Pas d'aide particulière.
	Accessibilité Mot utilisé : « Miscellanées. »	Bonne : première place sur tous les moteurs de recherche utilisés, sauf sur Voilà, où elle n'apparaît pas dans les cinq premières pages.
Les ressources	Types d'accès aux documents	Par index alphabétique des noms d'auteurs. Par liste chronologique des nouveautés.
	Type d'information	Bibliothèque hétéroclite de différents ouvrages de science et de littérature. Auteurs du XIXème siècle.
	Mode de présentation	Textes courts Images et textes. Images.
	Ressources proposées	Très diverses : nouvelles, poèmes et chansons, mais aussi illustrations de périodiques, images pieuses, ex-libris, etc.
	Nombre de ressources	Plus de 120 textes et images. (Chiffre du 25 février 2004 donnés sur <i>Le Net des études françaises</i>).
	D'où sont tirées les ressources ?	Exemplaires personnels ou tirés de bibliothèques publiques.
	Outils d'accompagnement	Non.
	Possibilité de téléchargement	Non. Pas de format de téléchargement proposés. Sélectionner et copier le texte.
	Liens	Seulement vers <i>Le Net des études françaises</i> . Quelques liens vers des ressources de la BnF.

Les documents	Format des textes	Textes au format HTML, images au format JPEG.
	Choix des ouvrages numérisés	Œuvres peu connues. Quelques auteurs connus.
	Référence au document d'origine	Parfois. Le plus souvent, seule la date de parution de l'œuvre est indiquée.
	Indications bibliographiques sur l'auteur	Dates de l'auteur.
	Indication du nom du copiste	Non.
Services pédagogiques		Non.
Originalité du site	Avantages	Site minimaliste, qui donne la priorité aux ressources et les mets en valeur. Textes en format HTML : grande rapidité de téléchargement.
	Inconvénients	Peu d'indications sur les ressources.
Les auteurs	Responsable du site	Olivier Bogros.
	Concepteurs du site	Professionnel, mais site ouvert « à titre personnel » (www.etudes-francaises.net/entretiens/bogros.htm), « pour participer à l'enrichissement d'un site ami : le Net des Etudes françaises. » (réponse d'Olivier Bogros au questionnaire envoyé.
	Possibilité de les contacter	Adresse électronique d'Olivier Bogros.

Référencement des bibliothèques numériques : recherche par mots-clefs

Recherche effectuée le 03/08/2005.

	Google	Altavista	Voila	Lycos	Tiscali	Yahoo
« Bibliothèque numérique francophone »	1/ Gallica 2/ Les Classiques des sciences sociales	1/ Gallica 15/ Gallica Classique	3/ Les Classiques des sciences sociales 49/ La Bibliothèque électronique de Lisieux	1/ Gallica 9/ Les Classiques des sciences sociales	1/ Gallica 12/ Gallica Classique	1/ Gallica 12/ Gallica Classique
« Bibliothèque numérique »	1/ Gallica 2/ CNUM 12/ Gallica Classique 16/ Normannia 47/ Les Classiques des sciences sociales	1/ Gallica 14/ CNUM 28/ Normannia	4/ Gallica 11/ CNUM 44/ Normannia 45/ Les Classiques des sciences sociales	1/ Gallica 4/ CNUM 40/ Gallica	4/ Gallica 10/ La Bibliothèque électronique de Lisieux 20/ CNUM 32/ Normannia 42/ Gallica Classique	1/ Gallica 7/ La Bibliothèque électronique de Lisieux 17/ CNUM 32/ Normannia 43/ Gallica Classique
« Bibliothèque électronique »	1/ La Bibliothèque électronique de Lisieux 2/ La Bibliothèque électronique de Lisieux 6/ La Bibliothèque électronique de Lisieux	1/ La Bibliothèque électronique de Lisieux 7/ La Bibliothèque électronique de Lisieux	1/ La Bibliothèque électronique de Lisieux	1/ La Bibliothèque électronique de Lisieux 4/ La collection numérique de la BNQ 7/ La Bibliothèque électronique de Lisieux 47/ Gallica	1/ La Bibliothèque électronique de Lisieux 6/ La Bibliothèque électronique de Lisieux	1/ La Bibliothèque électronique de Lisieux 5/ La Bibliothèque électronique de Lisieux